

Tour de France: Merckx tient la course en main

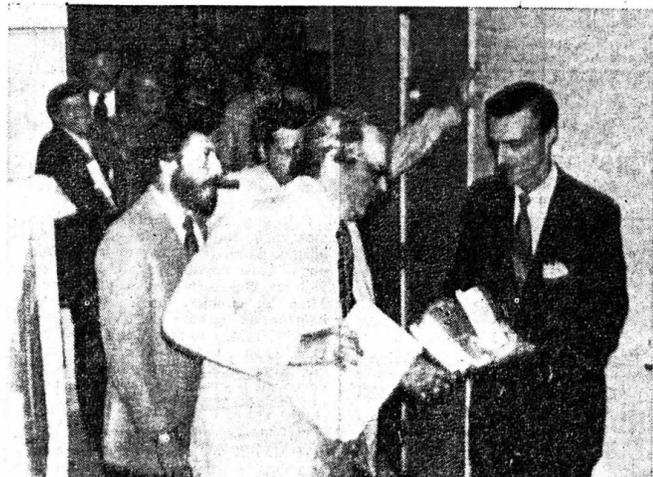
(Page 11)

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

FAN L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Le climat de crise se prolonge dans la péninsule Grèves et privilèges scandaleux en Italie



EN ATTENDANT « DEAR »

WASHINGTON (Reuter). — M. Kissinger est rentré à Washington à temps pour déposer au procès lié à l'affaire Watergate de l'ancien collaborateur de la Maison-Blanche John Ehrlichmann. M. Kissinger avait annoncé qu'il se présenterait au tribunal, où il a été cité comme témoin à décharge dans l'affaire

du cambriolage du cabinet du psychiatre de Daniel Ellsberg, l'auteur du vol des documents secrets du Pentagone. Et, pendant ce temps, on distribue la copie des confidences relevées sur les bandes magnétiques où tout ne paraît pas concorder tout à fait. (Téléphoto AP)

De notre correspondant à Rome : « Dans notre pays, nous disait un professeur de lycée, nous ne savons pas faire la queue. Et nous avons l'illusion que la démocratie, c'est se mettre en grève. »

d'injustice et d'inégalité. Quant aux syndicats, ils ont joué les apprentis sorciers, convaincus que toujours demander davantage allait faire le bonheur de la classe ouvrière. Or, on s'aperçoit maintenant que le « boom » italien, qui faisait l'étonnement — et l'admiration — du monde entier, débonche sur une période de vaches maigres: la crise économique est d'une gravité sans précédent. Ce sont les « gagne-peut » et la classe moyenne, bien sûr, qui ont le plus à en souffrir,

car les riches, eux, ont toujours la possibilité de retirer à temps les marrons du feu.

Il y a quelques jours, le gouvernement a fait connaître son plan d'austérité, grâce auquel il espère obtenir 3000 milliards de lires supplémentaires. De nouveaux impôts sont institués, frappant notamment les automobiles, les appartements et les immeubles, l'essence (le prix du litre de « super » est passé de 260 à 300 lires), la viande (le taux de la T.V.A. fait un bond, de 6 à 18 %). La réaction des syndicats a été immédiate: ils sont mécontents, et pour manifester

leur mauvaise humeur, ils ont proclamé des grèves tournantes, par régions.

Pourquoi critiquent-ils les mesures prises par le ministre Rumor, où — il convient de le rappeler — les socialistes collaborent avec les démocrates-chrétiens? Tout simplement, parce que les ouvriers et les employés sont appelés à faire de durs sacrifices, tandis que les industriels et les gros propriétaires ne sont guère inquiétés. Dans ce pays, le système fiscal est aberrant, et la fraude atteint des proportions qui donnent le vertige.

Jacques FERRIER
(Lire la suite en dernière page)



Image du malaise italien: le signe de croix et le poing tendu. C'était à Brescia après l'attentat qui a fait six morts et des centaines de blessés. (Téléphoto AP)

Dramatique explosion chez Sandoz à Bâle: 1 mort - 10 millions de dégâts

D'un de nos correspondants :

Une explosion a eu lieu mercredi matin, avant le lever du jour, dans un bâtiment de l'usine Sandoz à Bâle voué à la fabrication d'un produit intermédiaire pour les colorants.

Elle a été suivie, instantanément, d'un incendie qui a embrasé tout le bâtiment et lorsque les pompiers de l'entreprise sont intervenus, quatre minutes plus tard, tout était déjà transformé en immense brasier. Les pompiers de la ville ont également été alertés, mais l'essentiel de leur travail a surtout consisté à protéger les immeubles environnants.

Les dégâts sont estimés à 10 millions de francs.

Ce bâtiment est situé au centre de l'usine et l'incendie était si violent qu'il aurait pu facilement se propager. On est néanmoins parvenu à le maîtriser en l'espace de trois quarts d'heure de sorte que lorsque le travail a repris tout était terminé.

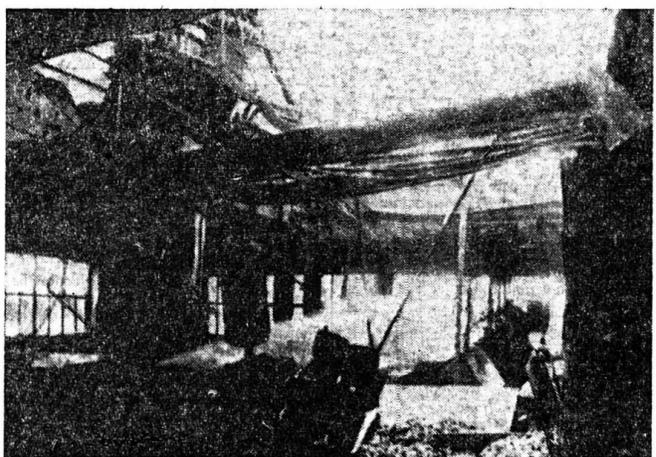
On déplore un mort: un ouvrier suisse de 37 ans, M. Werner Maier, père de deux enfants, un Italien, M. Francesco Orlando 41 ans, a été hospitalisé encore sous l'effet d'un choc, mais ses jours ne paraissent pas en danger.

Cette explosion rappelle étrangement celle du mois de novembre dernier, à l'usine Ciba-Geigy de Schweizerhalle. Dans les deux cas, c'est une chaudière

qui a explosé, une chaudière dans laquelle mijotait un produit intermédiaire pour la fabrication des colorants. Et, dans les deux cas, il s'agit d'un produit qui n'est pas explosif. On se trouve donc en face d'un mystère. Pour le moment, on est dans l'impossibilité d'expliquer les raisons de cette catastrophe, une des plus grandes qu'ait connues la maison Sandoz. Car les dégâts matériels sont considérables.

Du bâtiment, il ne reste que la carcasse, totalement calcinée. Ce produit n'est peut-être pas explosif, mais il est à coup sûr inflammable et comme l'explosion l'a dispersé partout, il a eu l'effet d'une bombe incendiaire.

Guy CURDY
(Lire la suite en page 9)



Les dégâts dans le bâtiment après l'explosion. (Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS La politique secrète

Quels points de convergence y a-t-il pour rapprocher des hommes politiques aussi divers que le président Oduber, de Costa Rica et le premier ministre hollandais den Yul? Ou le chancelier autrichien Kreisky et M. Lee Kuan-yew, l'« homme fort » de Singapour?

Celui-ci, d'abord: leur appartenance à l'Internationale socialiste; laquelle internationale, deuxième du nom, s'est justement réunie, le dernier week-end de juin, chez M. Wilson, en sa résidence de campagne des Chequers.

Ensuite, celui-ci: un commun penchant pour une doctrine « mondialiste »: selon laquelle il est souhaitable de parvenir à un « collectivisme mondial ». A tel point que l'on put entendre M. Wilson, posant au « penseur global » comme dit ironiquement le « Telegraph », annoncer que, face à l'inflation et à la hausse vertigineuse du prix du pétrole, des pays « s'accrochant à des solutions instinctives et personnelles aux problèmes immédiats et locaux » courent au « désastre ».

C'est la vieille et absurde thèse qui prétend que par eux-mêmes les Etats les plus achevés, et fussent-ils fondés sur d'anciennes et solides traditions, ne sont plus capables d'administrer leurs propres affaires, et qu'il faut tout « internationaliser ». Et confier le travail à des spécialistes, style onusien sans doute.

Mais ceux qu'on appelle habituellement technocrates appliquent leurs solutions « sans toujours tenir compte des facteurs humains », comme le relève — et ce n'est encore qu'un euphémisme — le Larousse.

D'autre part, l'« auréole » idéologique est souvent trompeuse. On se trouvait donc en avril dernier le marxisant Denis Healey, ministre travailliste des finances? A Megève, à l'hôtel du Mont d'Arbois, propriété d'Edmond de Rothschild; en compagnie de David et Nelson Rockefeller, et d'une centaine d'autres personnalités influentes de la politique et des grandes affaires. Pour le vingtième colloque du mystérieux groupe dit de Bilderberg (du nom de l'hôtel néerlandais où se tint en 1954 sa première réunion). Mystérieux, car, si l'on connaît les participants dans leur majorité, et l'on devine qui sont les « maîtres à penser » du club, ses conférences se tiennent à huis clos, en des lieux toujours discrets, et ne donnent lieu à aucun compte rendu communiqué. Il arrive que d'éminents journalistes y assistent: ils n'en parlent jamais.

Or, le point de rencontre des Bilderbergers, tous occidentaux au demeurant, et portant officiellement des étiquettes politiques très variées, est justement une certaine conception technocratique de l'avenir du monde. Avec limitation de la souveraineté des Etats, déléguée à l'ONU ou à tout autre gouvernement supranational. Et comme par hasard, M. Wilson est également un adepte du groupe de Bilderberg.
Pierre COURVILLE

Quinze cas de diphtérie sont signalés en Suisse orientale

LAUSANNE (ATS). — Une quinzaine de cas de diphtérie se sont déclarés dans trois cantons de Suisse orientale depuis le début du mois. Cette soudaine réapparition d'une maladie contagieuse — deux cas, seulement, de 1967 à 1973 — ne doit pourtant pas susciter de panique, car toutes les mesures ont été prises pour enrayer la propagation, relève le service romand d'information médicale.

Rappelons que la diphtérie est issue d'un bacille qui se fixe dans les amygdales et les enflamme. Elle se distingue d'une angine ordinaire par l'apparition de dépôts blanchâtres. Les bacilles, au lieu de se répandre dans le corps, sécrètent une toxine pouvant être dangereuse pour le système nerveux et le cœur mais cela se produit très rarement.

Un antibiotique, par exemple la pénicilline, peut constituer la base du traitement. Il convient de le compléter par une antitoxine dès que possible, c'est-à-dire dès les premiers signes de la maladie.

L'entourage du malade peut être porteur de bacilles et les transmettre. Il n'échappe donc pas à l'administration des antibiotiques.

Un vaccin, connu depuis un demi-siècle, prévient la diphtérie. Administré deux fois, à quatre semaines d'intervalle, il ne protège que trois ans et doit être renouvelé. Son efficacité n'est assurée que s'il est pris avant une épidémie. Il y a donc lieu de soumettre les nouveau-nés à un vaccin combiné, dont l'antidiphtérique.

Population étrangère en Suisse: les objectifs du Conseil fédéral

De notre correspondant à Berne :

La détermination du Conseil fédéral de réaliser au cours de cette décennie, la stabilisation de l'ensemble de la population étrangère résidente constitue le principe directeur de la nouvelle réglementation de la main-d'œuvre étrangère qui entrera en vigueur le 1er août 1974.

Le point essentiel de ces nouvelles dispositions réside dans l'assujettissement de l'ensemble des secteurs et des entreprises aux mesures de limitation. La Santé publique et l'instruction publique sont également touchées ainsi que nous l'avons précisé dans notre dernière édition — mais les besoins les plus impérieux dans ces deux secteurs pourront bénéficier d'une nouvelle répartition des contingents cantonaux.

Pour le surplus, ils devront faire un effort d'adaptation et de recyclage, afin d'utiliser leur potentiel et assurer une meilleure productivité en général. C'est un peu la quadrature du cercle alors que le développement des activités économiques et industrielles requiert de nouveaux emplois et que la médecine notamment, en se perfectionnant rend plus complexe le traitement des malades et augmente, de ce fait, l'effectif du personnel soignant nécessaire.

L'initiative de l'Action nationale, sur laquelle le peuple et les cantons se prononceront cet automne, le 20 octobre, contraint le gouvernement à se montrer encore plus ferme sur la politique à l'égard des étrangers qu'il avait d'ailleurs définie lors de la première initiative populaire contre la pénétration étrangère déposée le 20 juin 1965 par le parti démocratique du canton de Zurich. Cette initiative stipulait que le nombre des étrangers établis ou en séjour dans notre pays ne devait pas dépasser un dixième de la population résidente.

Tout en la jugeant excessive, le Conseil fédéral précisait déjà qu'il serait nécessaire à l'avenir de prendre des mesures contre la menace constante d'un excès de pénétration étrangère pour des considérations de politique générale et des raisons d'ordre économique.

Mais, le gouvernement ajoutait aussi: « Nous tendrons à les harmoniser à l'évolution de la situation et envisageons, selon le cours de cette évolution, de prendre non seulement des mesures visant à prévenir une nouvelle augmentation de l'effectif des travailleurs étrangers, mais aussi des dispositions qui permettraient de stabiliser la population étrangère et d'en réduire l'effectif ». La politique du Conseil

fédéral se montre ainsi logique dans ses derniers développements. Mais, cette doctrine, si elle a le mérite de la continuité, tient-elle compte avec réalisme de la croissance de notre appareil de production national et de ses besoins en effectifs?

CRAINT-ON LES INVESTISSEMENTS?

Le gouvernement estime que les limitations qu'il a promulguées sont indispensables pour éviter à notre pays de devenir trop dépendant des événements politiques et économiques survenant à l'étranger d'une part, et, d'autre part, ne pas provoquer des investissements supplémentaires pour des postes de travail, logements et équipements collectifs. Si les équipements collectifs et les logements n'ont pas fait l'objet d'un plan d'ensemble en fonction de la population immigrée, les postes de travail, par contre, se sont multipliés. Demander à la population suisse de les remplir seule, paraîtrait utopique sans réduction correspondante de notre potentiel économique. Comment assurer la croissance de notre économie sans multiplier les postes de travail?

J.-P. G.
(Lire la suite en page 9)

Féminin singulier

Si vous rêvez d'aventures, mais qu'en ce temps de vacances les grands moyens et l'occasion vous font défaut, laissez-vous séduire par une jeune Bretonne au nom slave, Anne Michailoff qui, à l'âge de vingt-huit ans, a traversé toute seule, à bord d'un voilier de 9 mètres pourvu d'un petit moteur auxiliaire, l'Atlantique, de Plymouth à Nantucket, aux Etats-Unis, en moins de deux mois.

Près de deux mois en solitaire! Une « transat » (course transatlantique) « au féminin singulier », c'est le sous-titre de l'ouvrage dans lequel, sous le titre « La course buissonnière », chez Arthaud, éditeur, la vaillante navigatrice des Glénans raconte son exploit. Deux femmes seulement, deux Anglaises, avaient traversé l'Atlantique en solitaire avant elle, mais en croisière, avec escale.

Anne la Bretonne, sans toucher terre une seule fois en cours de route, a franchi l'océan contre vents et marées, se moquant des pronostics de certains spécialistes. Elle a pris la route du Sud, sorte de chemin des écoliers, mais parsemé d'obstacles et de périls, y compris les baleines serrant dangereusement de près sa coquille de noix dénommée « Pieter ».

Inconnue, désargentée, mère de famille de surcroît, Anne a dû d'abord trouver la finance, les soutiens, l'aide de son mari et d'amis expérimentés, pour vaincre la longue et exténuante phase des préparatifs, dont elle rend compte avec un humour éclatant de santé et de modestie.

« Quand il y a quelque chose à faire, je surmonte ma peur dans l'action », constate-t-elle rétrospectivement. La frousse, elle l'a connue plus d'une fois, perdue au milieu de l'Atlantique, à des milliers de kilomètres des continents. Comme ce septième jour de tempête, à peu près à mi-chemin entre l'Europe et l'Amérique, quand « la houle se croise, et c'est complètement dingue. La mer forme de crêtes déferlantes au milieu d'un chaos effroyable. Je prends des coups de gîte farmineux... Le bateau fait des bonds terribles et retombe avec fracas... A chaque coup, je me lève pour voir si le grément n'est pas en train de me tomber dessus, pour examiner le ciel, le cap, le baro... »

Et, lorsqu'elle arrive en vue du bateau-feu de Nantucket: « Je ris toute seule, tout fort, écrit-elle. Ce que je ressens n'est pas descriptible. Je ris et je pleure à la fois... ». Avant de partir, Anne s'était demandé si le fait d'être une femme la servirait ou lui nuirait. Elle peut être entièrement rassurée, à présent.

R. A.

Agriculteurs et viticulteurs à Cressier

C'est à la Raffinerie de Cressier qu'ont siégé les agriculteurs et viticulteurs du canton de Neuchâtel. Une préoccupation: la situation des vigneronnes victimes du gel. PAGE 3

Pas de traducteur à Bienne

Dans ses « Libres opinions », R. Walker constate, désabusé, qu'il n'y a toujours pas de traducteur à Bienne. Et, au Conseil de ville, les documents essentiels sont en allemand. Ainsi, un droit élémentaire des Romands est remis en question. PAGE 7

Jeunes variétés

Une page qui plaira et permettra de faire connaissance avec la comédienne Annie Girardot, la choriste Kathie Mac Donald, la chanteuse Marie Laforêt, l'ambassadeur de la musique Henryk Szeryng. Sans oublier un ultime hommage à Duke Ellington. PAGE 15

CHRONIQUE RÉGIONALE:

pages 2, 3, 6 et 7.

INFORMATIONS SUISSES:

page 9.

LES SPORTS:

pages 11 et 13.

JEUNESSE ET VARIÉTÉS:

page 15.

CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO - TV:

page 17.

DERNIÈRE HEURE ET BOURSES:

page 19.

Au tribunal de police de Boudry

De notre correspondant :
Pour la dernière audience avant les vacances, le tribunal de police de Boudry a siégé hier sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de Mme Jacqueline Freiburghaus qui assumait les fonctions de greffier.

AVIS TARDIFS
Fr. 3.— par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

HOTEL DU VAISSEAU
Petit-Cortailloid Plage
Tous les jours
FILETS DE PERCHE
frais au beurre
Tél. 42 10 92

Votre apéritif...
Votre rendez-vous d'affaires
HOTEL CENTRAL
BAR 1er ÉTAGE
Ouvert de 9 h à 24 h
NEUCHÂTEL - Treille 9

LE GRAND-CACHOT-DE-VENT
ANDRÉ EVARD
Exposition rétrospective
groupant plus de 300 œuvres
Vernissage samedi 13 juillet, à 15 h 30

CERCLE NATIONAL
Vendredi 12 juillet
Fête de la jeunesse
Dès 9 heures

GATEAU AU FROMAGE
100 NOUVELLES ROBES
dès 20.—
BOUTIQUE EPOCA
Fleury 5 - Neuchâtel

CHAMPIONNAT INTERNATIONAL D'ÉTÉ
Samedi 13 juillet, à 18 heures
Stade de Serrières

NEUCHÂTEL - XAMAX
avec Muller - Ruffin - Rasevic
contre
GUIMARAES
1re division portugaise
Cartes de membres valables

textiles ambiance sa
Rue des Chansons 37, 2034 Peseux
(Fabrique Dubied) ☎ 038 31 34 30

Choix exceptionnel de tissus de confection et de rideaux à des prix imbattables

De bonnes affaires à ne pas manquer
Prix exceptionnels

Prêt-à-porter
Couture
ST-HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL - TÉL. 25 43 46

B.D. de Neuchâtel ne se présente pas à l'audience. Il est prévenu de faux témoignages lors d'un procès précédent et sera jugé à huitaine. Une nouvelle fois, le test alcoolémique laisse apparaître un résultat bizarre dans une affaire de perte de maîtrise, ivresse au volant et accident sans gravité, dont doit répondre C.M. de Couvet. Certes, on peut aimer la « pomme » avec ou sans café, mais quand on en abuse sans en avoir l'habitude, il peut en résulter des conséquences inattendues. Les taux des analyses varient au sachet de 1 à 1,2%, l'analyse du sang décelant elle 2,15% et plus. C'est la première infraction qui motifiera la clémence du tribunal qui ne condamne C.M. qu'à une peine de 700 fr. d'amende et 220 fr. de frais. L'amende sera radiée du casier judiciaire dans un délai de deux ans.

Suit une affaire de filature, dépassement puis collision entre deux automobilistes. D.M. filait son ex-femme, dans un véhicule conduit par F.M. Les deux voitures étaient précédées par l'ami de Mme M. circulant lui en moto. A la hauteur de la rue des Vermondins à Boudry, F.M. entreprit de dépasser Mme D.M. C'est au cours de cette manœuvre que Mme D.M. aurait donné un coup de volant à gauche et aurait ainsi provoqué l'accrochage.

Considérant que les deux inculpés D. et F.M. ont déplacé leurs voitures après le choc, le tribunal les condamne tous deux à 30 fr. d'amende et 30 fr. de frais.

ACQUITTÉ
J.-C. V. a laissé conduire sa voiture à un ami qui n'était pas en possession d'un permis de conduire et qui provoqua un accident. Le tribunal s'étonne que cet ami n'ait pas été cité et acquitté purement et simplement le prévenu. M.F. de Bôle et P.G. de Cressier ont tous deux pensé avoir le temps de passer aux changements de feu sans se douter que des gardes veillaient. La loi est pourtant précise, ce que comprennent en définitive les prévenus qui retirent leurs oppositions et payent l'amende d'ordre infligée, s'évitant ainsi des frais inutiles.

MAUVAISE VOLONTÉ
R.B. de Pully a trop chargé son camion. L'amende requise de 500 fr. paraît excessive au tribunal qui la réduit à 250 fr. mais y ajoute 40 fr. de frais. Quant à C.-P. S. de Peseux, il met par trop de mauvaise volonté à s'acquitter d'un devoir d'entretien envers sa femme qui maintient sa plainte après l'inutilité d'une plainte précédente. La peine cette fois sera de 20 jours d'arrêts et 120 fr. de frais. Le sursis sera néanmoins accordé à condition que l'arriéré soit payé dans un délai d'une année.

Enfin deux lectures de jugement : 50 fr. d'amende et 50 fr. de frais à M.G. pour infraction à la LCR ; 15 jours de prison et 675 fr. de frais à C.-H. B. pour gestes contraires à la pudeur sur la personne d'une fillette.

LA COUDRE
Trois institutrices s'en vont
(c) Mardi, les membres du corps enseignant de la Coudre ont pris congé de trois de leurs collègues qui quitteront l'enseignement à la fin de l'année scolaire. Au cours d'une petite cérémonie, Mmes Frey, Fragnière et Mattéi ont été fêtées. Mme Suzanne Frey, atteinte par la limite d'âge, quitte l'enseignement après 23 ans de service dont 13 passés à la Coudre. C'est une institutrice qui était fort appréciée par ses qualités pédagogiques, son grand cœur et son dynamisme.

Mme Fragnière s'en va, après une courte carrière de deux ans, pour des raisons de famille. Il est à relever que cette jeune institutrice avait fait toutes ses écoles primaires au collège. Mme Mattéi, enseignante française, quitte la Coudre après quatre années d'enseignement.

Serrières, le village des tours...

De notre correspondant :
Il y a bien les nombreuses et importantes industries : papier, chocolat, tabac, aiguilles à tricoter, médailles, mais il y a en plus une forêt grandissante de tours à Serrières. A celles de Pierre-de-Vinglé, de Grise-Pierre, du Clos, sans compter celle de la Caille, viennent s'ajouter deux nouvelles tours, aux Battieux, l'une achevée, l'autre en construction, qui dominent le paysage serriérois. On se trouve bien au village des tours et des grands blocs, qui comportent peut-être une certaine unité architecturale, mais ne sont pas d'une beauté convaincante.

Village des tours, également village des trous, des constructions. A la fabrique Brunette, l'élargissement de la route et le déplacement de la ligne du tram nécessitent des travaux bruyants et souvent nocturnes. La villa Gloor, flanquée de murs en béton impressionnants, se dresse tel un flot échappé à un désastre. Avec la disparition du garage Stauffer et du dépôt de ferrailles Valmon il y aura place pour une voie spacieuse.

La construction bat son plein : aux rues Varnoz et Caselle (noms des créateurs de l'industrie du papier à Serrières, trois blocs sont en voie d'achèvement et un nouveau sort de terre. Il y aura là quelque 90 appartements. A cet endroit, on prolonge la rue Caselle jusqu'à la rue des Charmettes. A Port-Rouland, 50-60 logements sont actuellement en chantier, de même qu'aux Battieux, où avec les tours seront implantés 200 nouveaux appartements. Aux rues de Coquemène et Martenet, les creusages pour l'épuration des eaux ont bloqué pendant peu de temps ces deux artères, revêtues ensuite d'un « macadam » neuf. Depuis ce moment, il y a jonction directe du Clos-de-Serrières à la Coquemène par la rue Isabelle-de-Charrière, au sud de la tour du Clos.

Enfin on trébuché en pas mal de rues et de carrefours sur des fouilles pour la pose d'un nouveau câble de haute tension à plus forte section dont le but est de créer une nouvelle liaison entre la station de Beaugard (8 kilovolts) et les stations de quartier (Tivoli et bas de Grise-Pierre) viennent s'ajouter celles de la tour du Clos qui remplace celle du Quai Jeanrenaud, déplacée à cause de l'élargissement de la N5 et celle des Battieux au bout de la passerelle des CFF. Le but : un couplage de réseau entre les stations de Beaugard et Champ-Bouging, travail long et délicat, si l'on se rappelle que chaque bobine de câble (65 mm de diamètre) comporte environ 870 m et pèse quelque 10 tonnes.

Naissances
Chantal et Jean MAGERLI-BUECHE ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille
Virginie
10 juillet 1974
Maternité Midi 24
de Landeyeux Fontainemelon

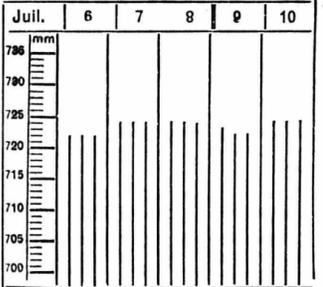
Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 1er juillet. Gonzales, Valérie, fille de Modesto, peintre en bâtiment, Neuchâtel, et de Suzanne-France, née Jacquet. 7. Esposito, Francesco, fils d'Emilio, maçon, Neuchâtel, et de Maria, née De Crescente.
PUBLICATION DE MARIAGE. — 9 juillet. Bettex, Jean-Claude, secrétaire PTT, Neuchâtel, et Tanner, Jacqueline-Josette, Granges.

MARIAGES CÉLÈBRES. — 4 juillet. Fanzone, Francesco, ouvrier sur ébauches, Peseux, et Cinieri, Anna-Maria, Neuchâtel. 5. Boillat, Rémy-Ferdinand, décolleteur, Loveresse, et Girard, Mireille-Huguette, Neuchâtel ; Lozano, José, ouvrier de fabrique, Cortailloid, et Rey, Jeanine-Edith, Neuchâtel.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 10 juillet 74.
Température : Moyenne : 18,7 ; min. : 14,9 ; max. : 23,9. Baromètre : Moyenne : 724,5. Vent dominant : Direction : ouest, sud-ouest, calme à faible jusqu'à 13 h ; force : à partir de 14 h, ouest nord-ouest modéré. Etat du ciel : clair jusqu'à 10 h ensuite très nuageux à couvert.



Prévisions météorologiques. — Ouest de la Suisse, Valais et sud des Alpes : il fera beau et chaud, quelques nuages d'évolution diurne se formeront sur les Alpes. La température en plaine sera comprise entre 26 et 30 l'après-midi. Faible vent du nord ouest en montagne.
Suisse alémanique : en partie ensoleillé, parfois très nuageux l'après-midi, risque d'orages ou d'averses le soir. Température, la nuit 12 degrés et l'après-midi 25. Limite du zéro degré vers 3700 m.
Evolution pour vendredi et samedi. — nord des Alpes : très nuageux et averses ou orages locaux, quelques éclaircies dans l'ouest. Samedi amélioration. Sud des Alpes : temps ensoleillé.

VAL-DE-RUZ

Au Conseil général des Hauts-Geneveys Des comptes 1973 à la sécurité routière

Le Conseil général des Hauts-Geneveys a siégé récemment sous la présidence de M. Werner Graeff et en présence de douze membres. Les comptes 1973 présentent un bénéfice de 20.206 fr. ; après une attribution à la réserve ordinaire de 20.000 fr. ceux-ci ont été adoptés à l'unanimité.
Le bureau a été constitué comme suit : président : Gérard Corti (lib) ; vice-président : Jean-Louis Bron (rad) ; secré-

taire : Mlle Emma Andrié ; les scrutateurs restent les mêmes.
A la commission du budget et des comptes, c'est le statu quo, les trois partis représentés ayant confirmé leurs candidatures. Le Conseil communal demandait un crédit de 45.000 fr. pour la réfection des façades du collège. Après que l'exécutif eut assuré que toutes garanties nécessaires pour la qualité et la durabilité

étaient acquises, le crédit a été accordé à l'unanimité. Sous-le-Village, la partie est du lotissement doit encore être équipée des services publics. Le Conseil communal pourra passer à l'exécution des travaux, le législatif lui ayant accordé la somme nécessaire de 34.000 francs.
Les accidents à la présélection route de la Vue-des-Alpes - les Gollières ne se comptent plus. Aussi les autorités et la population des Hauts-Geneveys s'attendent au pire. Si, dans quelques semaines, les services compétents de l'Etat n'ont pas institué une véritable présélection avec ligne blanche continue à cet endroit, une pétition sera lancée.

CERNIER

Des professeurs-footballeurs !

(c) Six équipes ont participé au tournoi de football des écoles de Cernier qui s'est déroulé de mai à juillet, comme chaque année, sur le terrain de l'Ecole cantonale d'agriculture. Ce tournoi, pour lequel chaque équipe peut inscrire 12 joueurs, se joue avec des équipes de sept joueurs. Deux licenciés et un joueur externe sont autorisés par équipe. Chacune dispute cinq matches. Les deux premières du classement jouent la « finale », les suivantes les « petites finales ». Voici le classement : 1. Profs collège Fontenelle ; 2. TAS (candidats techniciens agricoles) ; 3. FHF apprentis ; 4. Fontenelle élèves ; 5. ECA I (élèves école cantonale d'agriculture) ; 6. ECA II (élèves école cantonale d'agriculture).

La finale qui s'est déroulée la semaine dernière a vu la victoire de l'équipe « Profs Fontenelle » sur « TAS » par 9 à 2. Elle remporte ainsi pour la deuxième année consécutive le challenge offert par les directions des écoles.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Repose en paix.
Madame Frédéric Quidort-Probst, à Corcelles ;
Monsieur Frédéric Quidort, à Ferreyres, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur Roger Quidort, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Arthur Hofmann-Quidort, à Neuchâtel, et leur fils, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Frédéric QUIDORT

leur cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur affection, dans sa 77me année, après une pénible maladie.
Corcelles, le 10 juillet 1974.
(Grand-Rue 2c)

Je lève mes yeux vers les montagnes ; d'où me viendra le secours ?...
Mon secours vient de l'Eternel, qui a fait les cieux et la terre.
Ps. 121 : 1-2.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, samedi 13 juillet.

Culte à la chapelle du crématoire, à 9 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

LE RASSEMBLEMENT JURASSIEN ;

- Le Groupe Bèler ;
- L'Association féminine pour la défense du Jura ;
- L'Association des Jurassiens de l'extérieur ;
- Le Mouvement universitaire jurassien ;
- Les Amis du Jura libre,

ont le pénible devoir de faire part du tragique décès de

Maurice WICHT

mort pour la patrie jurassienne.

L'enterrement, auquel les membres sont priés d'assister, aura lieu à Boncourt le vendredi 12 juillet 1974, à 15 heures.

Monsieur et Madame Simon de Dardel ;
Madame Thyra de Dardel ;
Monsieur Nijs de Dardel ;
Mademoiselle Alwyne et Monsieur Alexandre de Dardel ;
Messieurs Jérôme et Samuel de Rham ;
Les familles Gueissaz, de Dardel, Vust, Wrede, d'Ivernois, ainsi que les familles parentes et alliées,
ont l'honneur d'annoncer la mort de

Madame Isabelle de DARDEL

née d'IVERNOIS
survenue le 9 juillet 1974, à Lausanne.

L'ensevelissement aura lieu à Pully, samedi 13 juillet.

Culte au temple de Pully-village, à 10 heures.

Honneurs à 10 h 30.

Domicile mortuaire : chapelle de l'hôpital cantonal, Lausanne.

CHEZARD

Chute de trois mètres d'une échelle

Hier vers 9 h 40, M. Alain Thibault, âgé de 67 ans et domicilié à Saint-Martin est tombé devant l'église de cette localité, de l'échelle sur laquelle il était juché d'une hauteur de trois mètres environ. Souffrant de douleurs au dos, il a été transporté par l'ambulance de la ville de Neuchâtel à l'hôpital de Landeveys.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiorgio, Fontaines.
Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.
Les Geneveys-sur-Coffrane : Le Grenier, de 20 h à 24 h.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur Ernesto Villa ;
Mademoiselle Carla Villa et son fiancé, Monsieur Raymond Aebly, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Antonio Costa et leurs enfants, à Londres ;
Madame Maria Malvisi-Costa et ses enfants, à Salsomaggiore (Italie) ;
Monsieur et Madame Giacomo Costapini et leurs enfants, à Varsi (Italie) ;
Monsieur et Madame Celeste Tozzi-Costa et leurs enfants, à Londres ;
Madame Carolina Donadini-Villa, ses enfants et petits-enfants, à Albiolo (Italie) ;
Monsieur et Madame Enrico Giudici-Villa, leurs enfants et petits-enfants, à Albiolo (Italie),
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Ernesto VILLA

née Rosa COSTA
leur très chère et regrettée épouse, maman, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 49me année, après une longue maladie supportée avec courage, réconfortée par les sacrements de l'Eglise.
2072 Saint-Blaise, le 10 juillet 1974.
(Grand-Rue 31)

La messe de requiem sera célébrée en l'église catholique de Saint-Blaise, samedi 13 juillet, à 10 heures, et suivie de l'enterrement.
Domicile mortuaire : chapelle de l'hôpital des Cadolles, Neuchâtel.

R. I. P.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame Jean Cottet-Lugon et leurs enfants Chantal, Yves, François, Pascal, à Fleurier ;
Madame et Monsieur Pierre Gertsch-Cottet et leurs enfants Jacques, Anne-Christine, Jean-Marie, à Fleurier ;
Les enfants de feu Dr Pierre Cottet, Pierre-Alain, Louis, Isabelle, à Fleurier ;
Madame et Monsieur Léon Muriset et famille, à Lausanne ;
Les familles de feu Charles Frochaux-Muriset, Augustin Muriset et Antoine Cottet,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur chère maman, grand-maman, sœur, tante et parente,

Madame Irène COTTET

née MURISSET
que Dieu a paisiblement rappelée à Lui dans sa 96me année, réconfortée par les sacrements de l'Eglise.
Fleurier, le 10 juillet 1974.
(Rue du Pont 5)

La messe d'enterrement aura lieu le vendredi 12 juillet, à 13 h 45, en l'église catholique de Fleurier, et sera suivie de la sépulture à 14 h 30.

R. I. P.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Ernesto VILLA

née Rosa COSTA
leur très chère et regrettée épouse, maman, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 49me année, après une longue maladie supportée avec courage, réconfortée par les sacrements de l'Eglise.
2072 Saint-Blaise, le 10 juillet 1974.
(Grand-Rue 31)

La messe de requiem sera célébrée en l'église catholique de Saint-Blaise, samedi 13 juillet, à 10 heures, et suivie de l'enterrement.
Domicile mortuaire : chapelle de l'hôpital des Cadolles, Neuchâtel.

R. I. P.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Ernesto VILLA

née Rosa COSTA
leur très chère et regrettée épouse, maman, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 49me année, après une longue maladie supportée avec courage, réconfortée par les sacrements de l'Eglise.
2072 Saint-Blaise, le 10 juillet 1974.
(Grand-Rue 31)

La messe de requiem sera célébrée en l'église catholique de Saint-Blaise, samedi 13 juillet, à 10 heures, et suivie de l'enterrement.
Domicile mortuaire : chapelle de l'hôpital des Cadolles, Neuchâtel.

R. I. P.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Joseph PUGLIESI

leur très cher époux, papa, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, à l'âge de 60 ans, après une longue maladie.
2000 Neuchâtel, le 10 juillet 1974.
(Fausse-Brayes 9)

Le service religieux aura lieu vendredi 12 juillet, à 10 heures, à la chapelle du crématoire.
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

R. I. P.
Prière de ne pas faire de visites
Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, cet avis en tenant lieu

Le comité du F.-C. Comète-Peseux a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Joseph PUGLIESI

père de leur dévoué membre du comité, Monsieur Silvio Pugliesi.
Pour l'ensevelissement, prière de se référer à l'avis de la famille.

La Direction et le personnel de Métaux Précieux S.A., à Neuchâtel, ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Joseph PUGLIESI

leur estimé collaborateur et collègue.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La Chorale et la Société des agents de police de la Ville de Neuchâtel ont le pénible devoir de faire part du décès de leur membre actif,

Monsieur Ernest FELLER

Pour l'ensevelissement, se référer à l'avis de la famille.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Fridolin HOFMANN

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, et leur présente l'expression de sa reconnaissance émue.
Bôle, juillet 1974.

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT
JE M'ABONNE DÈS CE JOUR
* Jusqu'à fin septembre 1974 pour Fr. 24.—
* Jusqu'à fin décembre 1974 pour Fr. 46.—
(* souligner ce qui convient)
3 mois Fr. 28.— 6 mois Fr. 48.— 1 an Fr. 92.—
Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.
Nom : _____ Prénom : _____
No et rue : _____
No postal : _____ Localité : _____
Signature : _____
Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL
FAN FAN FAN FAN FAN

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Nouveaux diplômés de l'Ecole suisse de droguerie

La cérémonie de clôture pour les élèves de l'année scolaire 1973-1974, s'est déroulée sous la présidence de Mlle Claudine Schweizer, présidente de la commission scolaire. Cette dernière a excusé M. Walther Zahnd, absent pour des raisons de santé. C'est M. Remy Allemann qui, à sa place, a présenté les vœux des autorités neuchâteloises.

Quant à M. Maurice Blanc, directeur de l'Ecole suisse de droguerie, il a rappelé que l'année passée encore, la séance de clôture avait eu lieu dans le grand laboratoire de chimie où les invités devaient se tenir debout. Cette année, il a heureusement pu féliciter les nouveaux diplômés dans une aula toute neuve. Enfin, la troisième allocution a été celle de M. Ernst Kammermann, président de la commission pour la formation professionnelle des droguistes.

La cérémonie se termina par la distribution de mentions et des prix par le directeur. En outre, chaque diplômé reçut des cadeaux de différentes entreprises pharmaceutiques suisses.

Si toutes les notes de groupes du certificat ainsi que les deux branches professionnelles « pharmacognosie et marchandise » atteignent 5,0 et si le total des 6 groupes est compris entre 33,0 et 36.

Françoise Burri Chermex-VD (35,2); Hansulrich Balmer Thoun-BE (35,0); Robert Bandi Jegenstorf-BE (34,9); Urs Schneider Worb-BE (34,5); Peter Vogt Herrliberg-ZH (34,3); Jean-François Schneider Neuchâtel (34,0); Richard Dorier Lausanne (33,9); Rudolf Muster Utzigen-BE (33,8); Rolf Hafner Balsthal-SO (33,7); Jean-Marc Linder Genève (33,7); Margreth Wolf Sigriswil-BE (33,7); Gills Magnenet Lausanne (33,6); Walter Ruedlinger Zurich (33,6); Willy Buchmann Zoug (33,4); Kurt Frutig, Granges-SO (33,3); Ursula Rutz

Saint-Gall (33,2); Peter Kuenzli Bâle (33,1); Walter Boesch Bâle (33,0); Kathrin Hofmaenner Saint-Gall (33,0); Bruno Naegeli Kreuzlingen-TG (33,0).

AVEC MENTION BIEN

Si toutes les notes de groupes du certificat ainsi que les deux branches professionnelles « pharmacognosie et marchandise » atteignent 5,0 et si le total des 6 groupes est compris entre 30,0 et 32,9. Werner Buchter Thayngen-SH (32,9); Walter Egloff Horgen-ZH (32,8); Martin Haenni Aesch-LU (32,7); Pierre-Maurice Mayor Lausanne (32,6); Hans Lipuner Buchs-SG (32,5); Hansjoerg Merz Stein-am-Rhein-SH (32,5); Franz Rutschli Stalden-BE (32,5); Anton Moser Reussbuehl-LU (32,4); Claude Montandon Riehen-BE (32,3); Guido Scheuring Winterthur (32,0); Pierre Ducommun Dombresson-NE (31,8); Catherine Buettkofer Berne (31,7); Richard Oeschger Laufenburg-SH (31,1).

SANS MENTION SPECIALE

Classe A: Esther Berchtold (Bremgarten-AG); Rudolf Platt (Wangen-BE); Urs Foehn (Unterageri-ZG); Daniel Fontolliet (Zurich); Brigitte Fuchs (Goldach-SG); Beat Kasper (Lucerne); Bruno Kindschi (Davos-GR); Heinrich Lamprecht (Oetwil-ZH); Walter Ott (Unteriberg-SZ).

Classe B: Christian Beckert (Adliswil-ZH); Juerg Bohne (Bâle); Eugen Meyer (Willisau-LU); Hans Scherli (Schoetz-LU); Urs Stirnemann (Graenichen-AG); Peter Widmer (Zurich); Peter Wirz (Kloten-ZH).

Classe C: Susanne Baumberger (Schaffhausen); Juerg Boesinger (Zurich); Hanspeter Frauenfelder (Seuzach-ZH); Ulrich Gerber (Thoun-BE); Ursula Grob (Embrach-ZH); Thomas Mueri (Kilchberg-ZH); Walter Naenny (Winterthur-ZH); Josef Portmann (Brem-

garten-BE); Rudolf Siegried (Ittigen-BE); Josef Studach (Wil-SG); Joseph Voegli (Muemliswil-SO); Hansjoerg Waelle (Bulach-ZH); Markus Leber (Fulenbach-SO); Hans Muller (Kloten-ZH).

Classe D: Yvano Bottinelli (Neuchâtel); Jean-François Laurent (Prilly-VD); Jean-Jacques Marmier (Villeneuve-VD); André Mottet (Saint-Maurice-VS); Jean-Daniel Rothen (Les Ponts-de-Martel-NE); Eric Thévenaz (Neuchâtel); Juerg Tobler (Genève).

LISTE DES PRIX 1974

1. Meilleure moyenne en Chimie (Prix A.S.D.): 1. Schneider Urs Cl. B 5,8 plus 2 candidats hors concours.

2. Meilleure moyenne en Org. d'entreprise (Droga Helvetica): 1. Peter Vogt cl. B 6 plus 2 candidats hors concours.

3. Meilleure moyenne des branches commerciales (Amidro): 1. Robert Bandi cl. A 6.

4. Meilleures moyennes générales (Nestlé SA): 1. Françoise Burri cl. D 35,2.

5. Meilleure moyenne générale des Droguistes (Anciens Droguistes): 1. Hans-Ulrich Balmer cl. A 35.

6. Meilleure moyenne des branches professionnelles (3 prix SIPURO): 1. Jean-François Schneider cl. D 5,7; 2. Richard Dorier cl. D 5,7; 3. Rudolf Muster cl. A 5,7 plus 3 candidats hors concours.

7. Meilleure moyenne aux Travaux pratiques (Librairie Delachaux et Niestlé ASAEURO): 1. Walter Egloff cl. A 5,8; 2. Martin Hännli cl. A 5,8; plus 3 candidats hors concours.

8. Meilleure moyenne en pharmacognosie (Siegried SA): 1. Jean-Marc Linder cl. D 6 plus 8 candidats hors concours.

9. Meilleure moyenne en anatomie et phys. hum. (Nestlé SA): 1. Ursula Grob cl. C 6 plus 3 candidats hors concours.

10. Meilleure moyenne en physique (3 prix SIPURO): 1. Rolf Hafner cl. B 6; 2. Willy Bühlmann cl. A 6; 3. Walter Bösch cl. B 6 plus 2 candidats hors concours.

11. Meilleure moyenne en marchandises (Nestlé SA): 1. Margreth Wolf cl. B 5,7 plus 7 candidats hors concours.

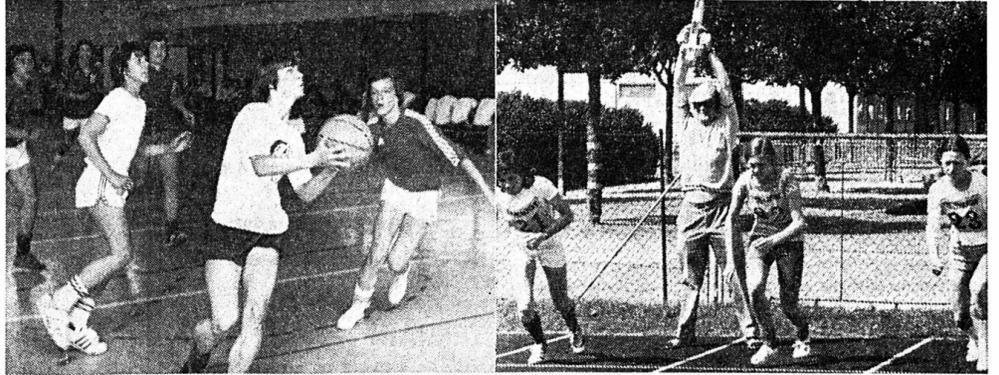
12. Meilleure moyenne en botanique (Metrofa International SA): 1. Walter Rüdinger cl. B 5,8 plus 4 candidats hors concours.

13. Meilleurs résultats scolaires (Weleda AG): 1. Françoise Burri cl. D 35,2; 2. Hansulrich Balmer cl. A 35.

14. Meilleure moyenne annuelle aux Trav. prat. (4 prix SIPURO): 1. Hansjoerg Merz cl. C 6; 2. Bruno Kindschi cl. A 6; 3. Claude Montandon cl. B 5,8; 4. Kurt Frutig cl. A 5,8 plus 12 candidats hors concours.

15. Mérite sportif public relations (L'Oréal SA): 1. Bruno Naegeli; 2. Kathrin Hofmänner; 3. Josef Studach.

16. Prix aux 4 délégués de classes (ESD): 1. Kurt Frutig; 2. Catherine Büttkofer; 3. Walter Naenny; 4. Pierre Ducommun.



Tandis que les garçons jouaient en salle au basketball, les filles, elles, se mesuraient en plein air dans les différentes disciplines de l'athlétisme pour la troisième journée des joutes sportives scolaires. (Avipress - J.-P. Baillo)

Bons résultats pour la 3^{me} journée des joutes sportives

Le contrat passé entre les responsables des joutes et la météo a été respecté jusqu'à ce jour... Cette troisième journée marque la fin des compétitions pour le degré IV qui, hier disputait son tournoi de volleyball, de tennis de table et se mesurait à l'athlétisme. Pour le volleyball, pas de surprise, la classe P4B, champion cantonal 1973-1974, s'est qualifiée pour la finale. En athlétisme, relevons les performances suivantes: 11'2 sur 80 m pour Christiane Helfer S4; 1 m 60 en hauteur pour Laurent Debrot S4B; 11 m 18 au lancer du boulet pour Jean-Pierre Geiser M4B; 3'08" sur 1000 m pour Roger Gubser S4B. A ce sujet, il faut relever que ce temps a été réalisé sur la piste « de fortune » du stade d'athlétisme de Neuchâtel. (Terrain plus ou moins vague des Jeunes Rives).

Au degré III, on a assisté à de belles prestations en natation où Rita Speich M3D a établi le meilleur temps de ces trois journées sur 100 m brasse et où cette dernière égale sur 50 m crawl le record établi mardi par Jocelyne Douillot C4E. A noter encore au jeu d'adresse le résultat réalisé par Pascal Cattin S3C qui est également le meilleur de ces trois journées.

On a pu assister à de très belles empoignades lors des éliminatoires de football du degré II. Dans cette discipline, il faut signaler la parfaite organisation du groupe de responsables et arbitres qui, à l'abri de la forêt, ont installé une cuisine volante susceptible d'améliorer grandement l'ordinaire.

FOOTBALL DEGRÉ II
Finale 3^e et 4^{me} place: Cagliari - Valence 0-2.

Qualifiés pour la finale de vendredi: Standard L. S2E/G - Waregem S2H.

HANDBALL (FILLES) DEGRÉ II
Finalistes: M2A Mail et S2D Mail. Ces deux équipes jouent la finale vendredi matin sur les Jeunes Rives.

Suite du classement: 1. C2D; 4. P2D.

ORIENTATION (GARÇONS) DEGRÉ II

1. S2F Château I; 2. S2E Château I; 3. S2C Mail.

ORIENTATION (FILLES) DEGRÉ II

1. C2F Peseux I; 2. S2B Château III; 3. S2E Château III.

BADMINGTON (FILLES) DEGRÉ II

1. Martine Jacot, M2B médaille d'or; 2. Michèle Evard, M2F, médaille d'argent; 3. Patricia Vuillemin, M2B, médaille de bronze.

BADMINGTON (GARÇONS)

1. Pascal Zesiger, S3F, médaille d'or; 2. François Monnier, M2B, médaille d'argent; 3. Ralf Amos, M2E, médaille de bronze.

BASKETBALL (FILLES) DEGRÉS III

Sont qualifiés pour la finale: C3A I et S3F; 3^{me} rang, C3A II (médaille de bronze); 4^{me} rang, C3B II, (marcaron).

BASKETBALL (GARÇONS) DEGRÉ III

Finale: S3A II Mail - C3C Mail, rang III: S3E/F I; rang IV: S3E/F II.

NATATION NATATION DEGRÉ III

100 m brasse, garçons: 1. Pierre-André Dubois P3B 1'32"2; 2. Manuel Soares, P3B 1'53"6; 3. Patrick Cattin, P3B 1'54"8.

100 m brasse filles: 1. Rita Speich, M3D 1'34"8; 2. Ursula Binding, S3D 1'40"8; 3. Graziella Sartorelli, S3D 1'41"4.

50 m dos garçons: 1. Daniel Nicoud, M3B 44"4; 2. Nicolas Wittwer, S3G 46"6; 3. Manuel Soares, D3B 56"4.

50 m dos filles: 1. Ursula Binding, S3D 46"7; 2. Rita Speich, M3D 47"1; 3. Florence Mussard, S3B 48".

50 m crawl garçons: 1. Daniel Nicoud, M3B 36"; 2. Manuel Soares, D3B 36"4; 3. Frédéric Heimgartner, S3B 38"9.

50 m crawl filles: 1. Rita Speich,

M3D 36"8; 2. Graziella Sartorelli, S3D 36"9; 3. Florence Mussard, S3B 41"6.

JEUX D'ADRESSE (FILLES) DEGRÉ III

Médaille d'or: Dominique Lambiot, M3C; médaille d'argent: Agnès Pirelli, T3A; médaille de bronze: Joëlle Geiser, M3D.

JEUX D'ADRESSE (GARÇONS)

Médaille d'or: Pascal Cattin, S3C; médaille d'argent: Daniel Laurent, P3B; médaille de bronze: Olivier Riem, M3A.

VOLLEYBALL (FILLES) DEGRÉ IV

Disputeront la finale 1^{re} et 2^{me} place vendredi matin M4F/G - C4C1; 3. C4E1, maraçon bronze; 4. M1H, macaron.

VOLLEYBALL (GARÇONS) DEGRÉ IV

Sont qualifiés pour la finale de vendredi au Panespo P4B - S4A; 3. S4C, bronze; 4. M4A, macaron.

ATHLÉTISME (FILLES) DEGRÉ IV

Médaille d'or: 1. Christiane Helfer, S4A; médaille d'argent: 2. Anne-Marie Simonet, C4A; médaille de bronze: 3. Véronique Colomb, S4G.

ATHLÉTISME (GARÇONS) DEGRÉ IV

Médaille d'or: 1. Roger Gubser, S4B, 2126 points; Médaille d'argent: 2. Jean-Pierre Geiser, M4D, 2103; médaille de bronze: 3. Eric Durand, S4B, 2037 points.

TENNIS DE TABLES (FILLES) DEGRÉ IV

1. médaille d'or, Martine Borloz, C4A; 2. médaille d'argent, Giuliana Caravaggi, C4C; 3. médaille de bronze, Michèle Wolfer, M4C.

TENNIS DE TABLE (GARÇONS) DEGRÉ IV

1. médaille d'or, Yves Coulon, S4C; 2. médaille d'argent, Michel Boillod, M4E; 3. médaille de bronze, Olivier Vionnet, S4B.



Pour ces futurs droguistes, les peines sont terminées. (Avipress - J.-P. Baillo)

Les agriculteurs et les viticulteurs neuchâtelois ont siégé à Cressier

Une préoccupation: la situation des vignerons sinistrés

M. Bernard Vuille, assisté de M. P.-H. Burgat, a présidé hier matin, à la Raffinerie de Cressier, l'assemblée d'été des délégués de la Société cantonale neuchâteloise d'agriculture et de viticulture. Parmi les invités, citons le Conseiller d'Etat Jacques Béguin, le président du Grand Conseil, M. Jean Ruffieux, MM. Jean-Louis Barrelet, Fernand Sandoz, Louis Matile, Jean Staehli et André Ruedin, représentant la commune.

UNE MEILLEURE ORIENTATION DE LA PRODUCTION S'IMPOSE

Le rapport présidentiel fut bref, l'assemblée d'été ayant été placée, selon la tradition, sous le signe de la détente, de la visite de l'entreprise hôte et de l'amitié.

M. Bernard Vuille attira l'attention sur certains problèmes: le marché du lait et de la viande est assez saturé et les paysans ont été invités à une plus juste orientation de leur production. Sur le plan économique, la hausse du taux d'intérêt et le galop inflationniste se traduiront par un bond sensible de la dette paysanne.

Le président de la société releva ensuite certains faits positifs: l'adaptation des prix agricoles, décidée à Berne et les mesures d'aide à l'agriculture, notamment de montagne, prouvent l'apparition d'une conception plus raisonnable de la politique paysanne.

Sur le plan social aussi, un effort a été déployé, notamment dans le domaine des allocations-ménage et enfants et pour sa part, le canton de Neuchâtel, a fait œuvre de pionnier en étendant ces avantages sans restriction.

Au cours des débats, on n'a pas oublié la viticulture qui a souffert du gel.

Le conseiller d'Etat Jacques Béguin, chef du département de l'agriculture, a répondu aux questions posées par l'assistance. L'Etat est préoccupé par la situation des vignerons sinistrés. Une enquête est en cours et on s'efforcera de leur venir en aide par l'octroi de subside ou de prêts.

On doit tenir compte, dans l'évaluation des dégâts subis, de la part du risque. Bref, on dressera un bilan et tout sera mis en œuvre pour maintenir le vignoble d'autant plus que les vignes sont protégées et que les vins de Neuchâtel sont recherchés.

A relever ensuite la nomination d'un nouveau rédacteur-secrétaire, M. L. Lavanchy qui remplacera en automne MM. Burgat et Perrenoud. M. J.-L. Luginbuhl entre au bureau cantonal en tant que vice-président à la suite du départ de M. Ribaux.

M. Vuille parla enfin des activités de la Fédération romande d'agriculture et de viticulture qui procède en ce moment à une enquête sur l'imposition agricole. Il appela les membres à soutenir l'action de l'Union suisse des paysans.

UNE « MAREE BLANCHE » ?

Les divers donnersent lieu à une discussion animée. Une fois de plus, devant la menace d'une nouvelle « marée blanche » la question fut posée de l'utilisation du surplus de lait, par exemple pour le sevrage des veaux. Les avis semblent partagés à ce sujet et une collaboration plus étroite entre producteurs de montagne et de plaine est souhaitable dans l'intérêt commun.

Quant au reste du programme d'hier, il était vraiment placé sous le signe de la détente: collation offerte par la So-

ciété d'agriculture du district de Neuchâtel, présidée par M. Schertenleib, apéritif et visite de la raffinerie, organisés par la direction de l'entreprise, repas commun.

Plus le moindre signe de la tension de l'hiver dernier. L'agriculture et la viticulture neuchâteloises se portent bien, malgré certaines difficultés provoquées par l'élément naturel et la course inflationniste.

J.P.

COLOMBIER

Les élèves de Cescole au grand air

(c) La dernière semaine d'école est placée sous le signe de la vie au grand air et des sports. En effet, plus de 800 élèves disputent des joutes sportives. C'est aussi durant cette semaine que les 37 classes de Cescole feront leur course. Deux classes partiront deux jours au Tessin, alors que la majorité des classes se déplaceront dans toutes les régions du pays.

BONS D'ESSENCE POUR L'ITALIE: IL FAUT PATIENTER ENCORE UN PEU

On s'était réjoui trop tôt. Les vacanciers qui s'étaient fixé de mettre le cap sur l'Italie, avaient cru un instant, que leurs valises bouclées, ils emporteraient en prime de fidélité à notre voisine du sud, un portefeuille bourré de bons d'essence. Or, il n'en est rien, du moins pour quelque temps encore.

Certes, la nouvelle avait été annoncée officiellement que le gouvernement italien avait rapporté ses mesures de suppression des bons d'essence pour les touristes étrangers. En fait, la chose n'était pas aussi simple qu'on aurait pu le souhaiter. Il est un fait que le ministère italien du tourisme a décidé de réintroduire les bons d'essence, mais la question n'étant pas de la seule compétence de son ministère, des discussions inter-ministérielles doivent encore être menées pour fixer les modalités d'application du décret — loi.

Les choses sont donc en bonne voie de réalisation, et c'est peut-être, si tout va bien une question de jours pour que le décret ait force d'exécution. Reste le problème des bons eux-mêmes. Seront-ils en nombre suffisant et disponibles à temps. On ne peut encore donner de réponse définitive à la question, mais toutefois on peut présumer qu'il ne se présenterait pas de difficultés d'approvision-

nement vu les stocks qui sont encore en possession des banques et de certaines agences de voyage. Mais, pour l'heure, il est bien évident que ces anciens bons ne peuvent être délivrés tant que le décret ne sera pas exécutoire.

On est toutefois en droit de se demander si le délai d'attente ne sera pas plus long que prévu, une fois la décision prise. Car la plus grande confusion semble régner dans les bureaux frontaliers de l'Automobile-club d'Italie. En effet, selon une enquête menée par le Touring-club de Suisse, ces bureaux ne savent qu'une chose, c'est qu'ils ne disposent pas du moindre bon d'essence. Quant au reste, ils paraissent totalement ignorants des réelles intentions du gouvernement.

Les touristes qui s'apprêtaient donc à entreprendre leur voyage d'Italie n'auront donc plus qu'à prendre leur mal en patience et à payer le litre d'essence 300 litres, soit 1 fr. 35 ou à changer de destination! Mais, pour l'instant un conseil: ne téléphonez pas à votre agence habituelle de voyage; elle ne dispose d'aucun bon et n'en peut plus, submergée qu'elle est d'appels téléphoniques. Nous vous informons dès que la situation sera normalisée.

Bl. N.



Une campagne psychologique destinée aux piétons

« CELUI qui n'observe pas spontanément les règles de la circulation opte en fait pour une société répressive. »

« Avez-vous besoin du policier pour respecter les règles élémentaires de la circulation ? »

« En êtes-vous encore à ne respecter les règles de la circulation que si un policier vous surveille ? »

Tels sont les trois slogans que, à la suite de discussions et suggestions à la sous-commission financière, la section de la police a décidé de placer aux carrefours les plus fréquentés de notre ville. Il s'agit d'une campagne psychologique au premier chef, destinée à faire réfléchir les piétons inconscients ou ceux qui, délibérément, se moquent des consignes, croient toujours qu'ils ont le temps de traverser les chaussées malgré les phases de la signalisation lumineuse et risquent de se retrouver... à l'hôpital.

Ouvertures nocturnes de magasins

UN arrêté a été pris par le Conseil communal pour autoriser les magasins de la circonscription communale à rester ouverts jusqu'à 22 heures les jeudis 12 et 19 décembre 1974.

Le soleil déclenche un feu d'artifice

LE soleil a voulu célébrer la Fête nationale à sa manière, mais il avait de l'avance sur le rendez-vous. En effet, hier vers 12 h 15, sous l'effet de la réverbération du soleil, du matériel pyrotechnique pour le 1^{er} août, entreposé dans le magasin Coop, sis 113, rue des Parcs, a explosé. Fusées, lampions, pétards, bougies ont pris feu, dégageant une épaisse fumée.

Le gérant du magasin a commencé de combattre le sinistre au moyen d'un extincteur à poudre, tandis que les premiers secours ont pu se contenter de maîtriser le feu à l'aide d'un seau pompe et d'évacuer le matériel. Les marchandises ont beaucoup souffert et les dégâts sont importants. En outre, une vitrine a été brisée.



L'assemblée a été précédée par une collation offerte par la Société d'agriculture et de viticulture du district de Neuchâtel. Sur notre photo (J.-P. Baillo), on reconnaît le conseiller d'Etat Jacques Béguin, le président du Grand conseil, M. Jean Ruffieux, le président de la société cantonale, M. Bernard Vuille, et d'autres invités.

AVIS OFFICIELS



Tribunal de police de Neuchâtel

EXTRAIT DE JUGEMENT

Par jugement du 30 mai 1974, le Tribunal de police du district de Neuchâtel a condamné GIRARD Raymond, né le 2 juin 1941, technicien-électricien, domicilié rue de la Gare 1, au Landeron, pour ivresse au volant et infractions à la loi sur la circulation routière (art. 31/1 et 2, 90/1, 91/1, 102 ch. 2 litt b LCR, 89 CPPN). Le dispositif de ce jugement est le suivant :

1. Condamne Raymond Girard à 14 jours d'emprisonnement sans sursis, à Fr. 800.— d'amende et aux frais par Fr. 250.—.
2. Révoque le sursis accordé à Girard le 22 février 1973 par le Tribunal de police de Neuchâtel et ordonne l'exécution de la peine de 5 jours d'emprisonnement prononcée.
3. Ordonne la publication du jugement, en extrait, dans la Feuille d'avis de Neuchâtel aux frais du condamné.

Au nom du Tribunal de police :
Le greffier, Le président,
M. Steiningger, 2me subst. J. Ruedin.

Donné pour une publication dans la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 8 juillet 1974.

Le greffier du Tribunal de district :
W. Bianchi.

VILLE DE NEUCHÂTEL
FÊTE DE LA JEUNESSE

Vendredi 12 juillet 1974

CORTÈGE

0915 Formation dans la rue des Beaux-Arts.

0945 Départ. Itinéraire : rue Coulon, avenue du 1er-Mars, rue de l'Hôtel-de-Ville, rue de l'Hôpital, rue du Seyon, place Pury, rue de la Place-d'Armes, quai du Port. Dislocation du cortège dès le collège de la Promenade.

COMPOSITION DU CORTÈGE

Détachement de la Police locale
MUSIQUE MILITAIRE DE NEUCHÂTEL
Autorités : Conseil communal - Commission scolaire et invités
Jardins d'enfants de la Ville de Neuchâtel

LA BAGUETTE : 1res années primaires
ÉCHO DU VIGNOLE : 2mes années primaires
LES ARMOURINS : 3mes années primaires
FANFARE DES CHEMINOTS : 4mes années primaires
FANFARE DE BOUDRY : 5mes années primaires
L'AVENIR DE SERRIÈRES

Détachement de la Police locale

PROGRAMME DE L'APRÈS-MIDI

Dès 1330 Sur les Jeunes-Rives, devant le quai Robert-Comtesse
JEUX - CARROUSELS - COLLATION - STANDS
ANIMATION - MUSIQUE - ORCHESTRES - DANSE
avec à 1400 DAMIAN (Orchestre roumain)
1700 CARDEILHAC (Pop)
2000 BIRTH CONTROL (Pop)

JOUTES SPORTIVES

Tous les élèves du degré secondaire participeront à des joutes sportives du 8 au 12 juillet, sur différents terrains de sport : salles de gymnastique du Panespo, de Pierre-à-Mazel, de la Maladière, des Terreaux, des Arts et Métiers, de la Promenade, du Mail, terrains de sport de Pierre-à-Mazel, du Mail, de Champ-Monsieur, de Puits-Godet, de Fontaine-André et piscine du Red Fish.

Des finales auront lieu le 12 juillet, dès 0800, au Mail, au Panespo.

En cas de mauvais temps

La collation des élèves sera distribuée sous le préau couvert de la Promenade-Sud et celle du corps enseignant et des invités au réfectoire du Mail. Les jeux primaires seront alors supprimés, tandis que les concerts auront lieu au Panespo. Le No de tél. 181 renseignera en cas de temps incertain.

Poste de secours

Le matin, à la salle No 2 du collège de la Promenade, l'après-midi, pavillon de l'Ecole de commerce, quai Robert-Comtesse.

Comité de la Fête de la jeunesse :
Le secrétaire, Le président,
Silvio Castioni Francis Nicollier



RÉPUBLIQUE ET CANTON
DE NEUCHÂTEL
Département de
l'Instruction publique

A la suite du départ pour l'étranger du titulaire actuel, le poste de

DIRECTEUR

de l'Office régional d'orientation scolaire et professionnelle du Locie est à repourvoir.
Ce poste comprend, outre l'animation d'une équipe de 5 collaborateurs, des tâches en orientation scolaire et professionnelle et en psychologie scolaire. Cette fonction sera réservée au candidat en possession d'une licence en psychologie et d'une pratique suffisante en matière d'orientation scolaire et professionnelle. Un titre de spécialisation en ce domaine est souhaitable. Il sera exigé au surplus des capacités à diriger du personnel.
Le cas échéant, un psychologue d'orientation scolaire et professionnelle pourrait être engagé.
Obligations et traitement : selon les dispositions légales.
Entrée en fonction : immédiate ou à convenir.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès du Service de l'orientation scolaire et professionnelle du département de l'Instruction publique, Ecluse 57, 2000 Neuchâtel.

Les offres de service manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae et des photocopies des titres seront adressées jusqu'au 10 août 1974 à l'Office du personnel, rue du Château 23, 2000 Neuchâtel.

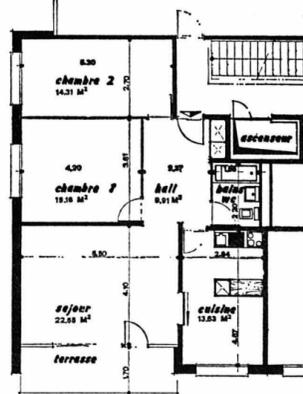
CHEVREUSE A BOUDRY

VOUS
OFFRE
A
LOUER

dès le 1er août 1974,
de magnifiques appartements à des prix exceptionnels vu la qualité de la construction et son INSONORISATION IDÉALE

2 PIÈCES 1/2 dès 425.-
3 PIÈCES 1/2 dès 495.-
4 PIÈCES 1/2 dès 635.-
5 PIÈCES 1/2 dès 815.-

GRANDES surfaces, ensoleillement maximum, grands balcons halls spacieux, cuisines superbement agencées, solarium à disposition des locataires.



S'adresser à la
Fiduciaire Sella & Mayor
Neuchâtel. Tél. 24 59 59



VILLE DE NEUCHÂTEL

SERVICE DES ORDURES
MÉNAGÈRES

Le service de ramassage du vendredi après-midi 12 juillet (Fête de la Jeunesse) sera fait le matin dès 6h00. Le service normal du matin sera également avancé à 6 h 00.

IMMEUBLES

A vendre à Bevaix

TERRAIN

de 4000 m2 en zone industrielle.

Faire offres sous chiffres PR 1827 au bureau du journal.

Particulier cherche à acheter

parcelle à bâtir
ou
maison familiale

Construction récente, région Colombar - Boudry - Cortaillod.

Ecrire sous chiffres H-323488-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

Au mois d'août, vous pourriez regretter
d'avoir acheté votre appartement trop tôt !

A la fin du mois d'août, Patria-Vie Bâle mettra en vente les appartements de la résidence Les Vignolants, à Monruz.

En plus de leur qualité remarquable, d'une situation exceptionnelle, leur prix défilera toute concurrence.

Qualité, situation, prix : trois atouts majeurs pour les propriétaires d'un appartement dans la résidence Les Vignolants. Pour tous renseignements :

S. Facchinetti S. A.

Gouttes-d'Or 78

2000 Neuchâtel

Tél. (038) 25 30 23

Patria-Vie

Agence de Neuchâtel

M. Marcel Jeanrichard

Seyon 2

2000 Neuchâtel

Tél. (038) 25 83 06

A VENDRE
MAISON DE MAÎTRE

(ancienne et totalement rénovée)

sise au bord du lac de Neuchâtel - côté nord, comprenant :

- Living
- 5 chambres
- Terrasse
- Garage
- Garage à bateau
- Port privé — parc

Entretien de grand standing.

Faire offres à la Société Fiduciaire Vigilis S. A.,
av. Léopold-Robert 46, 2300 la Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 23 43 57.

A LOUER

A louer tout de suite, à Neuchâtel,

APPARTEMENT
de 2 pièces,

tout confort, Fr. 338.—, charges comprises.
Fiduciaire Leuba & Schwarz,
fbg de l'Hôpital 13,
2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 76 72.

BUREAUX

A louer immédiatement ou pour date à convenir

6 pièces (120 m2)

dans immeuble commercial au centre. Ascenseur.

S'adresser : Etude Wavre, notaires.
Tél. 25 10 63.

A louer à la Coudre, pour fin septembre,

bel appartement
de 2 1/2 pièces

agencé ; loyer, charges comprises, 540 fr. Garage 75 fr.
S'adresser : Etude Jacques Ribaux,
Tél. 24 67 41.

A louer à Cortaillod, immédiatement, dans immeuble avec ascenseur,

1 studio au 1er étage

avec cuisinette et douche.

S'adresser à :
Caisse de prévoyance ADAX, à Peseux, tél. 31 11 20.

A louer à Cortaillod, Potat-Dessus,

VILLA MITOYENNE

6 1/2 pièces, cheminée de salon, 2 salles d'eau, garage, jardin.

Ecrire sous chiffres IJ 1820 au bureau du journal.

A louer à Cortaillod dès le 1er octobre 1974

APPARTEMENT DANS
VILLA NEUVE

tranquillité, indépendance, vue splendide, tout confort, jardin, surfaces vertes, cuisine agencée, salle de bains, cave, tapis tendus, antenne TV.
2 1/2 pièces + garage Fr. 590.—, plus charges.
Si meublé : Fr. 610.—
Pour renseignements :
tél. (038) 42 13 71.

A louer à Auvernier
appartement

de 5 pièces, avec cheminée de salon, deux salles d'eau et cuisine agencée.
Libre immédiatement.
Location mensuelle : Fr. 760.—, + charges et garage.

Fiduciaire Sella & Mayor,
Trésor 9, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 59 59.

A louer aux Hauts-Geneveys

appartement

de 4 1/2 pièces, dès le 1er août 1974, avec poste de concierge.

Fiduciaire Sella & Mayor,
Trésor 9, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 59 59.

A louer à Cornaux

appartement

de 4 1/2 pièces, libre immédiatement.
Location mensuelle : Fr. 670.—.

Fiduciaire Sella & Mayor,
Trésor 9, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 59 59.

A louer immédiatement ou pour date à convenir

appartement de
4 pièces

sans confort, ensoleillé, aux environs de la gare de Neuchâtel. Conditions raisonnables.
Ecrire sous chiffres 9123 à Publicitas, 3400 Berthoud.

A louer pour le 24 septembre 1974, à l'Evole, à 5 minutes du centre, dans villa ancienne, entrée indépendante,

DEUX PIÈCES

cuisine agencée, tout confort. Loyer 450 fr., chauffage et eau chaude compris.
Préférence sera donnée à couple tranquille et stable.

Faire offres sous chiffres TI 1845 au bureau du journal.

A louer tout de suite, à Hauterive,

STUDIO
non meublé

Tout confort. Arrêt du bus à proximité. Prix 320 fr.—, par mois, y compris charges. S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Trésor 2, 2001 Neuchâtel, Tél. 24 37 91.

A louer à Bevaix

pour le 24 septembre 1974, appartements modernes de 4 1/2 pièces 3 1/2 pièces 2 pièces.
Tél. (038) 24 70 52.

Maculature en vente au bureau du journal

A louer à Cornaux
VASTES
LOCAUX

environ 150 m2 (rez-de-chaussée), accès immédiat par route goudronnée.
Tél. 31 31 00, de 8 h à 10 heures.

A louer près de la gare

entrepôt

60 m2.

Tél. 25 31 12.

A louer

appartement

moderne ; 2 1/2 pièces, à Hauterive, chemin du Lac 3. Libre depuis le 24 juin. Prix 530 fr., tout compris. Prime 1 mois payé.
Tél. 25 09 64, dès 15 heures.

APPARTEMENTS
DE VACANCES

Les Crosets-Val-d'Illiez (VS)

Bel appartement. 6-8 lits, à louer, à prix raisonnable.

Tél. (022) 48 71 50.

A louer
à la Tourne

chalet simple du 14 juillet au 11 août. Tél. (038) 25 76 48, de 12 h 30 à 14 heures.

APPARTEMENTS
de vacances
week-end à l'année

ouest de Bevaix, appartements meublés 2me étage, belle villa, entourée d'un parc, petit port privé. Vue sur le lac, balcon, cheminée. Convient à adultes tranquilles, intellectuels, cadres. Impression charme ancienne demeure.
Ecrire sous chiffres OP 1826 au bureau du journal.

Costa-Brava

A louer
villa de 4 pièces

7 lits, terrasse, solarium, jardin, garage, libre jusqu'au 1er août.
Tél. (038) 33 22 12, heures des repas.

DEMANDES À LOUER

Famille, deux enfants, cherche à louer

CHALET OU
APPARTEMENT

pour 1 ou 2 mois. Rive lacs Neuchâtel, Bienne ou Morat.
Téléphoner au (037) 71 43 77.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous engageons un
chauffeur livreur
avec permis A, ainsi que
manœuvres

qui seront formés par nos soins pour des postes intéressants à la fabrication. Places stables et bien rétribuées. Fabrication de cartonnages, Crêt-Taconnet 17, Neuchâtel. Tél. (038) 25 32 81.

Entreprise de Neuchâtel cherche, pour entrée mi-août ou date à convenir,

chauffeur-livreur

avec permis A.
Place stable.

Adresser offres écrites à FI 1842 au bureau du journal.

Hôtel-Restaurant
cherche

SOMMELIÈRE

Bon gain assuré.
Nourrie-logée.

Prière de téléphoner au (038) 36 12 66.

Roi du tir! Et maintenant, il mérite plus qu'une bière: une Kronenbourg.

Quand la bière est un peu plus que de la bière, elle délasse encore mieux. Depuis 1664, on brasse la Kronenbourg en Alsace avec le plus grand soin et selon la recette d'origine.



Kronenbourg
Trois siècles d'amour de la bière.



VELOMOTEUR, état neuf, Cady. Téléphone (038) 51 12 02.

FOX-TERRIER 5 mois, poil dur, avec pedigree. Tél. (037) 43 20 05.

VELOMOTEUR CIAO, 480 fr., modèle fin 1972, en très bon état. Tél. 33 46 12.

BERCEAU, 80 fr. Tél. (038) 31 61 36.

POUSSETTE PEG, + plateau pese-bébé; costumes dame, taille 42; casque moto ancien; cayendo sénégalais; cassettes budget; ensemble à flamber, cuivre neuf. Téléphone 41 16 00.

CHAMBRE teck pour adolescent (e): lit, armoire, étagère (550 francs), de même que 2 lits à une place. Cause transformations. Tél. (038) 41 13 09, entre 12 et 13 h et après 17 heures.

CAGE pour chien en treillis, 4 m long. et 2 m de haut. Urgent. Tél. (038) 66 13 24.

ARMOIRE et une essoreuse électrique, gare CFF. Tél. 63 14 26 (bureau).

2 BELLES CHAINES or, 18 carats, mesurant chacune 65 cm, poids total 29 g, 800 fr. Tél. 46 11 06, heures des repas.

ROBES été mode, taille 38; chaussures neuves No 38, dame; pantalons taille 38. Bas prix. Tél. 31 25 91, le soir.

VELO MI-COURSE, 10 vitesses, état neuf. Tél. 24 01 74.

PARC EN BOIS, carré, chauffe-biberon, porte-bébé. Tél. (038) 36 14 55.

POUR CAUSE DE DEPART, lave-vaisselle Indesit, cuisinière à gaz à trois feux. Prix intéressant. Tél. 24 67 88.

CAMERA Kodak M 24 instamatic Super 8, avec étui, double emploi, 150 fr. Téléphone 42 29 13, heures des repas.

MACHINE A LAVER Selco Mini, double emploi. Prix. 280 fr. Tél. 33 41 50, le soir.

LITS GIGOGNES, commode, petites tables, fauteuil, plafonnier cuivre, miroir doré, protège-fourneau, réchaud fondue chinoise, plats, vaisselle, verres. Tél. 25 34 19, Beaux-arts 7, 2me étage.

MACHINE A LAVER Indesit 5 kg, 65 X 45 X 90 cm, 450 fr.; machine à coudre zig-zag Pfaff, révisée, 150 fr.; tourne disques Dual 70 fr. Tél. 25 34 19.

2 LITS D'ENFANT, pousse-pousse, excellent état, prix raisonnables. Tél. 42 21 05.

2 GUERIDONS rustiques, noyer. Téléphone 42 21 05.

TRES BEAU MATOU SIAOIS de 3 mois, vacciné, 150 fr. Tél. 51 31 60 (heures des repas).

FRIGO, Bauknecht, état neuf, 200 fr. Téléphone 33 87 40, le soir.

VELOMOTEUR ELECTRIQUE, état neuf, avec chargeur automatique; taxes payées. Téléphone 24 06 72.

ENREGISTREUR UHER REPORT, peu utilisé. Batterie et secteur. Tél. 24 06 72.

AQUARIUM RECTANGULAIRE 5 litres, pour poissons rouges, avec petite pompe et filtre, 50 fr. Tél. 33 54 51.

UN LOT OUTILS de jardin, 50 fr. Téléphone 33 34 51.

POUR CAUSE D'ACCIDENT, vélo d'homme neuf, cédé à 200 fr.; vélomoteur Rixe, occasion (moteur Sachs), 200 fr. Tél. 33 34 51.

PARC POUR ENFANT, en bois, pliable, état de neuf, 30 fr.; pouf à jouets, 25 fr. Téléphone 33 34 51.

GROISELLES ET RAISINETS à cueillir. Prix avantageux. Tél. (038) 42 13 71.

Offres d'emplois

JE CHERCHE PERSONNE pouvant donner des cours d'anglais à débutante, une ou deux fois par semaine, à partir du 5 août. Téléphoner au 25 52 55, entre 8 h 15 et 12 h du lundi au vendredi.

Demandes d'emplois

JEUNE AIDE DE BUREAU cherche emploi à Neuchâtel pour début octobre. Adresser offres écrites sous chiffres AD 1837 au bureau du journal.

PERSONNE DE CONFIANCE ferait remplacements: repassage, aide au ménage. Adresser offres écrites à HK 1844 au bureau du journal.

DIPLOMÉE COMMERCIALE cherche place de secrétaire médicale ou dentaire. Entrée début août. Faire offres sous chiffres GJ 1843, au bureau du journal.

JEUNE PREMIERE VENDEUSE branche alimentaire cherche emploi pour le 1er septembre. Tél. (038) 55 19 77, après 18 heures.

JEUNE FEMME cherche travail à domicile ou à l'extérieur, du 15 juillet au 23 août. Français, allemand, anglais. Tél. 24 44 43.

FILLETTE DE 13 ANS cherche une occupation pendant les vacances, du 12 au 26 août, quartier Favag-Monruz-La Coudre. Téléphone 24 38 20, dès 14 heures.

REPRESENTANT cherche changement de situation. Adresser offres écrites à CE 1830 au bureau du journal.

Demandes à louer

ORTHOPHONISTE CHERCHE APPARTEMENT 1, 2 ou 3 pièces, non meublé, même sans confort, pour début août, à Neuchâtel. Adresser offres écrites à 107-440 au bureau du journal.

APPARTEMENT DE 5 à 6 pièces, commune de Neuchâtel, pour le 1er septembre 1974. Tél. 25 40 44, heures de bureau.

APPARTEMENT MEUBLE de 3 pièces, avec confort, région Neuchâtel-Marin, pour particulier. Tél. (038) 33 51 51, interne 41.

STUDIO meublé pour 2 personnes, pour le 1er août. Tél. 25 29 81.

JEUNE PROFESSEUR cherche appartement, 2 éventuellement 3 pièces, centre ville. Adresser offres écrites à IF 1775 au bureau du journal.

APPARTEMENT non meublé, 2 pièces, immédiatement, ou à convenir, Neuchâtel. Téléphone 25 70 59, le soir.

Demandes à acheter

VELO POUR GARÇON de 10 ans, en bon état. Tél. 25 04 84.

MIROIR SUR PIED, hauteur environ 1 m. Téléphone. 53 30 31, heures des repas.

VIEILLES POUPEES, JOUETS, avant 1930. Bon prix. Pour collection-musée. Déplacements partout. Tél. (039) 23 86 07 ou 23 05 05.

Perdus-Trouvés

PERDU MATOU NOIR aux yeux jaunes. Récompense 200 fr. Petit-Pontarlier 2. Téléphone 25 71 12.

Divers

A DONNER PETITES CHATTES tigrées. Tél. 33 34 51.

PÉTIT CHAT à donner contre bons soins. Tél. 42 12 78.

JEUNE FILLE 18 ans, cherche à partir en vacances avec famille, ayant jeune fille ou avec groupe sympathique (2-24 août 1974) Ecrire sous chiffres, KM 1847 au bureau du journal.

A DONNER CHIENNE berger allemand. Téléphone (038) 66 13 24.

A louer

STUDIO MEUBLE, confort, place de parc, région Gouttes-d'Or, 360 fr., charges comprises. Tél. 25 83 23, heures des repas.

CHAMBRE, Fleury 8.

STUDIO avec petit office, part à la douche, rue de la Côte, 298 fr. par mois plus électricité. Tél. 31 15 14, heures des repas.

3 CHAMBRES, salle de bains, rue Draizes. Tél. 31 38 38.

APPARTEMENT 3 pièces, jardin, à Boudry, pour le 24 août, 450 fr. par mois, place de parc, charges et augmentations comprises. Tél. 42 37 28, dès 18 heures.

APPARTEMENT 2 PIÈCES, salle de bains, cuisine, près gare, pour fin août, 220 fr. Téléphone 24 24 15, dès 19 heures.

POUR LE 24 AOUT, studio à la rue de Gibraltar 20. Loyer, charges comprises, 220 fr. Tél. 24 45 29, à 12 h 15.

CHAMBRE meublée à jeune fille sérieuse, dès 15 juillet. Côte 53, tél. 25 50 23.

DANS VILLA, BORD DU LAC, 10 minutes centre, chambre meublée indépendante, 160 francs par mois. Tél. 25 38 09.

VACANCES EN MONTAGNE CRANS-SUR-SIERRE (VS) studio meublé, confortable, endroit tranquille, forêt, 10 minutes du centre, pour 2 personnes, 450 fr. par mois. Téléphone (038) 25 38 09.

IMMEDIATEMENT, au Landeron, appartement de 3 pièces, 295 fr. + charges. Téléphone 51 38 53, heures repas.

A FLEURIER, appartement 2 pièces, cuisine, salle de bains. Loyer, chauffage compris, 200 fr. Ecrire sous chiffres EF 1816 au bureau du journal.

APPARTEMENT DE DEUX PIÈCES, libre fin août, 355 fr., charges comprises. Téléphone 25 22 94, dès 18 heures.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

APPARTEMENT 6 PIÈCES dans villa, vue imprenable, tranquillité, alt. 1000 m, téleski à proximité, jardin à disposition; cheminée. Faire offres sous chiffres LO 1848 au bureau du journal.

POUR CAUSE MALADIE, logement moderne en ville, 3 1/2 pièces, avec conciergerie, pour le 30 octobre ou le plus tôt possible. Adresser offres à CF 1839 au bureau du journal.

A 5 MINUTES de la gare, appartement ensoleillé de 4 chambres et salle de bains, partiellement meublé. Adresser offres écrites à BE 1838 au bureau du journal.

APPARTEMENT 3 PIÈCES, à Cressier,oyer 445 fr., charges comprises. Téléphone (038) 47 10 56, dès 11 heures.

APPARTEMENT 2 PIÈCES, 1er août 1974, 375 fr., charges comprises. S'adresser à Mme Di Paolo, Poudrières 79. Téléphone 24 08 78.

POUR SEPTEMBRE, logements de 5 et 7 chambres meublées, tout confort; possibilité de sous-louer chambre ou pour pension. Tél. 24 00 34.

3 PIÈCES libre fin août. Tél. 25 81 76.

URGENT, BOUDRY, appartement 3 pièces, 400 fr., charges comprises, pour le 1er août. Tél. 42 25 88.

BOUDRY, STUDIO, cuisinière, douche, W-C, meublé ou non. Epoque à convenir. Téléphone 42 13 03.

STUDIO non meublé, 384 fr., vue, 10 minutes du centre, Bachelin 15. Tél. 24 57 04.

BOUDRY, appartement 2 pièces, hall, cuisine, bain, à personne seule ou couple tranquille. Tél. 42 13 43.

TRANSFORMATION ET RETOUCHE de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes.
RÉPARATION de poches et fermetures éclair à pantalons
SUR MESURE costumes - manteaux et robes
R. POFFET Tailleur Ecluse 10, Neuchâtel Tél. 25 90 17

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 40 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce » il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

VELOMOTEUR PEUGEOT parfait état, 390 francs. Tél. 31 48 76.

CUISINIÈRE ELECTRICITE ET BOIS, belle occasion, 200 fr. Tél. 46 18 22.

1 LIT DE REPOS ancien, 2 fauteuils Voltaine, 1 grand lit 150-190. Téléphone (038) 31 35 96, heures des repas.



New York

en vols spéciaux Balair DC-8

Envois chaque mardi, jusqu'au 15 octobre 1974

Vols City:
1 semaine NEW YORK, y compris hôtel.
Réservation jusqu'à 1 semaine avant la date d'envol

dès Fr. 865.-*

Le supplément pour la hausse du carburant est compris dans ces prix!

Uniquement vol ZURICH-NEWYORK retour:
Durée du voyage 2 semaines (3 semaines: supplément de Fr. 50.-) Réservation jusqu'à 65 jours avant la date d'envol (Abc= Advance booking charter)

dès Fr. 765.-*



Toujours en quête des plus beaux endroits pour de plus belles vacances

Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, 24 45 00 Bienne 3, Dufour 17/Collège, 22 14 22



Côtelettes d'agneau

les 100 g **130**

Tranches de porc

les 100 g à partir de **165**

Brochettes

les 100 g **160**

Dans tous nos magasins :

OFFRE SPÉCIALE :

Hamburger rôti

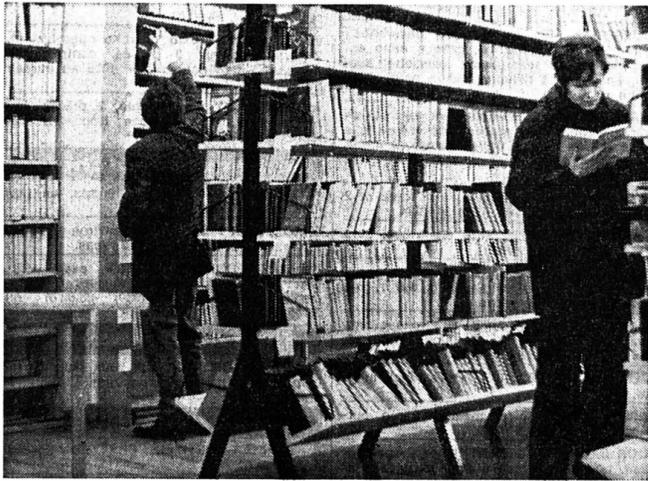
la pièce de 65 g (au lieu de —.60) **-.55**

BOUCHERIES MIGROS

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS



Le dernier moment de faire moisson d'épais « bouquins » pour les vacances. (Avipress - Photagence)

Vacances: le temps de lire aussi...

De notre correspondant :
En cette période de vacances, nombreux sont ceux qui modifient de manière plus ou moins sensible leurs habitudes ainsi que leur rythme de vie afin de pouvoir jouir pleinement de la trêve estivale. Si d'aucuns se complaisent dans une inactivité totale, d'autres s'ennuient profondément après quelques jours de calme déjà. Aussi, il apparaît bienvenu de rappeler à ces derniers l'existence de bibliothèques communales comme celle de Couvet, qui sont à même de fournir à chacun à la fois information et délassément par le biais de la lecture. Près de

5500 livres, aussi bien des romans que des ouvrages classiques, sont à la disposition du public.

Si la bibliothèque fermera ses portes à la fin de cette semaine jusqu'à la rentrée scolaire, le service de prêt à domicile fonctionnera une fois encore cette semaine, soit vendredi soir. Quelques heures de lecture permettent à ceux qui n'ont pas le loisir de partir en voyage, de s'évader l'espace d'un temps et fournissent aux vacanciers nomades le moyen de s'assurer de la distraction dans la caravane ou sous la tente lorsque la pluie les retient prisonniers...

LA CHAUX-DE-FONDS

Déficit d'exploitation de plus d'un million de francs enregistré par la compagnie des CMN

L'assemblée générale des actionnaires des chemins de fer des Montagnes neuchâteloises s'est déroulée dernièrement. L'assemblée en a donné décharge au conseil d'administration et à la direction. Après les commentaires des comptes, deux places d'administrateurs étaient à la disposition des actionnaires. Le conseil d'administration a été prié de prendre contact avec la Société neuchâteloise d'utilité publique (SNUP) et la société des téléskis de la Corbatière pour proposer à chacune d'elles un siège au conseil d'administration.

Durant la période écoulée, le conseil

d'administration, présidé par M. Robert Moser, conseiller communal à la Chaux-de-Fonds, s'est à nouveau préoccupé des revendications de la Fédération suisse des cheminots (SEV) qui désirent obtenir la reclassification différée partielle en 1972. En effet, seule une demi-classe avait pu être alors accordée dans le cadre de la systématisation des salaires, bien que le personnel eût demandé l'attribution d'une classe entière. Les calculs ont démontré, une nouvelle fois que cette reclassification n'était pas possible sans dépasser le chiffre de 30.726 fr., représentant 91,5 % du salaire annuel moyen du personnel fédéral, taux attribué aux entreprises de transports neuchâteloises par l'Office fédéral des transports.

AMÉLIORATION DE LA HALTE DU CHALET

La compagnie a poursuivi les travaux de réfection de voie sur les deux lignes. Les crédits à disposition ne lui ont toutefois pas permis de procéder à des travaux de grande envergure. Une réfection de 1248 mètres a cependant été entreprise. Un abri moderne, loué à la compagnie des transports en commun de la Chaux-de-Fonds a été implanté sur demande des voyageurs, à la halte du Chalet à la sortie de la gare du Locle. Un signal lumineux pour la commande d'arrêt des trains sur demande complète l'installation.

Quelques accidents de circulation routière ont occasionné des perturbations de trafic : un camion a dérapé sur la chaussée enneigée et une voiture est sortie de la route, arrachant un hauban de

la ligne aérienne. Un coup de foudre a légèrement endommagé la sous-station de Petit-Martel. Un pantographe a été arraché avec dommages à la ligne aérienne en raison du mauvais état de la voie. Un accident plus important a eu lieu le 6 novembre à la suite de la rupture d'un essieu de l'automotrice no 2 qui a déraillé. Il n'y a pas eu de blessés. Il a fallu avoir recours au service de dépannage des Chemins de fer du Jura qui a remorqué l'automotrice endommagée au moyen d'un chariot spécial.

COMPTES

Les modestes investissements de l'année 1973 concernent essentiellement l'équipement de l'arrêt du Chalet sur la ligne Les Brenets - Le Locle. Le taux moyen des amortissements n'a pas varié, il est demeuré à 2,8 %. Au compte d'exploitation, les charges pour le personnel sont en augmentation de quelque 13 % par rapport à l'année précédente. Dans les frais de choses, on constate une certaine stabilisation, voire même une compression des dépenses dans presque tous les secteurs. Malheureusement ces efforts sont neutralisés par des augmentations de prix intervenues sur les matières de consommation, sur l'énergie de traction et par les travaux plus importants d'entretien courant de la voie. Les produits de transport accusent une faible augmentation de l'ordre de 13.000 fr., dont 8000 fr. en provenance du trafic voyageurs, le compte d'exploitation présente donc un déficit de plus d'un million de francs. Ce déficit a été reporté dans les comptes d'un prochain exercice.

E. O.-G.

Les « Musici » enregistrent à la Salle de musique

La Salle de musique de la Chaux-de-Fonds ne connaît plus de trêve estivale depuis longtemps. Utilisée le plus clair de l'année par une saison musicale très chargée et d'une richesse remarquable grâce à l'activité de la Société de musique, elle est devenue le reste du temps un « studio d'enregistrement » très sollicité et réputé loin à la ronde.

Mais l'enregistrement n'est pas une simple affaire, c'est au contraire une technique qui requiert des journées de travail et l'installation d'un matériel imposant qui doit être réglé avec une précision extrême. C'est pourquoi, il est absolument indispensable que les techniciens et les artistes puissent disposer de la salle de concert chaux-de-fonnienne pendant plusieurs jours d'affilée. Il est rare en cours de saison, qu'il se présente une période favorable. Aussi est-ce surtout durant les vacances que des solistes connus du monde entier prennent leurs quartiers chaux-de-fonniers.

Après la venue du Trio Beaux-Arts, du quatuor italien, du quatuor Vegh, du

chanteur Gérard Souzay, du violoniste Arthur Grumiaux, c'est au tour du prestigieux ensemble italien « I Musici » d'enregistrer un disque à la Chaux-de-Fonds. Ville d'ailleurs qui ne leur est pas inconnue, loin de là, puisqu'ils furent les hôtes à des multiples reprises de la Salle de musique dans le cadre de la saison de la Société de musique.

Il sont arrivés la semaine passée et leur enregistrement est en passe d'être achevé. Un disque de plus qui fera le tour du monde vient ainsi de naître à la Chaux-de-Fonds.

Bl. N.

LA SAGNE

Sauvegarde du gibier

(c) La période des foins bat son plein. C'est aussi l'époque où les animaux sauvages paient un lourd tribut à la mécanisation de l'agriculture. C'est ainsi qu'un grand nombre de levrauts et de faons ont les membres sectionnés par les faucheuses. Dans la mesure du possible, le garde-chasse et quelques chasseurs ont recueilli de nombreuses bêtes tapies dans les hautes herbes. Mais toutes n'ont pu échapper au massacre.

Mutations au corps enseignant

(c) Les élèves et instituteurs ont terminé l'année scolaire. Ils seront en vacances pour six semaines. Deux maîtres quittent leur poste, il s'agit de Mmes Jacqueline Voirol et Claudine Schenk. Pour l'instant, le département de l'Instruction publique en collaboration avec la commission scolaire n'a repouvé qu'un seul poste en nommant Mlle Christiane Aubert, du Landeron en tant que nouvelle institutrice. Au Jardin d'enfants, Mlle Simone Guillaume-Gentil quitta la Sagne après avoir remplacé Mme Dominique Oreiller pendant une année.

LE LOCLE

BROT-PLAMBOZ

Trafic intense

(c) La Clusette étant fermée, la région est fort fréquentée en ce mois. Un trafic intense de voitures et de caravanes sillonne la côte de Rosières, via la Tourne et Neuchâtel. On peut remarquer de nombreuses plaques étrangères en cette période de vacances. Du fait, de ce grand trafic, plusieurs accrochages, ou bornes arrachées, sont à déplorer.

Vacances scolaires

(c) Les deux classes de Brot-Plamboz ont fermé leurs portes depuis le 4 juillet. Tous les élèves reprendront le chemin de l'école le 19 août avec l'horaire d'été. Enfants et enseignants pourront jouir d'un repos bien mérité.

Une conférence à la Salle des Mascarons

Un objet de controverses passionnant : peut-on croire à l'existence des O.V.N.I. ?

De notre correspondant :

A l'approche et pendant la période estivale, le nombre des observations de soucoupes et autres objets volants non identifiés augmente sensiblement et d'autre part, parallèlement, les journaux d'information laissent une plus grande place à la relation de tels faits. Malgré l'abondance relative et la diversité des cas, les connaissances du commun des mortels restent très sombres et se réduisent sur le plan scientifique au strict minimum.

Dans le cadre d'une série de conférences, dont les prochaines auront lieu, cet automne, le groupe Alambic organisait, récemment, à la Salle des Mascarons à Môtiers une causerie-débat dirigée par M. Emmenegger, de Genève, délégué de la Fédération suisse d'ufologie et ayant précisément pour sujet « Les O.V.N.I. (objets volants non-identifiés) et leur observation ». Ce genre de phénomènes passionne ou intéresse bon nombre de Vallonniers puisque plus de cent personnes étaient présentes dans la salle. La nature et la qualité des questions posées à l'issue de la conférence a révélé que de nombreux auditeurs possédaient des connaissances de base dans le domaine et ne demandaient qu'à dialoguer. On va tenter de découvrir et de vous faire connaître quelques habitants de la région ayant quelques expériences à raconter ou dont les activités se rapprochent sensiblement de l'étude des phénomènes étranges et mystérieux.

Pour l'instant pourtant, commençons par situer la F.S.U. et par relater quelques cas classiques d'observations cités

au cours de la conférence et qui donnent un aperçu du genre de phénomènes dont il s'agit. La Fédération suisse d'ufologie a son siège à Genève et compte une trentaine de membres ainsi que de nombreux correspondants. Elle s'occupe de recherche mais aussi et surtout de l'information du public. Dans son sein, elle compte un service d'enquête, un comité d'études scientifiques (qui s'occupe des analyses en physique et en chimie), d'un comité de traduction des revues étrangères, d'une section d'astronomie. En outre, les membres de la F.S.U. ont accès à un ordinateur sur les fiches duquel est inscrite la totalité des informations qu'ils possèdent.

LE PREMIER DOSSIER VIENT DES ETATS-UNIS

Parmi celles-ci, les plus anciennes, qui sont d'ailleurs les mieux connues, nous ont été brièvement relatées par M. Emmenegger. La notion de soucoupe volante est apparue, vers l'an 1800, simultanément aux Etats-Unis et en Italie, mais le premier dossier quelque peu complet date de 1947 et nous vient des Etats-Unis.

Le 24 juin 1947, Kenneth Arnold s'envola dans son avion particulier pour rechercher une épave. Après quelques minutes de vol, il aperçut à ses côtés neuf disques fortement illuminés qui volaient en formation. De rapides calculs lui permirent d'estimer la vitesse de l'engin à environ 2700 kmh, ce qui était pour l'époque, une vitesse jamais atteinte et donc de nature à inquiéter l'observateur qui les vit malheureusement disparaître rapidement.

Le 7 janvier de l'année suivante, l'observation, ainsi que les informations recueillies furent plus complètes. C'est Thomas Mantell qui rédigea le rapport dont nous tirons les faits essentiels. Un objet volant de 70 m de diamètre qui se dirige vers une base militaire est

simultanément détecté par un radar de l'armée et observé par des personnes civiles qui se promenaient à quelque distance de là. Plusieurs avions de surveillance, alertés, décollèrent et se lancèrent à la poursuite des soucoupes qui se déplaçaient à près de 550 kmh. Le plus téméraire des aviateurs monta jusqu'à 6000 m d'altitude avant de se faire détruire aux commandes de sa machine. A l'issue de cet incident, diverses explications furent fournies, mais elles ne satisfirent jamais les plus sceptiques.

AUNE BOULE DE FEU

Un autre cas d'observation est encore plus étrange, il s'agit d'un chef scout qui, voyant tomber une boule de feu, se dirigea vers une clairière où il perdit bien vite connaissance, victime semblait-il de la chaleur, d'un gaz ou d'une agression quelconque. On récupéra son corps dans une prairie où tout semblait montrer qu'il s'était passé quelque chose d'exceptionnel. L'herbe était humide, mais les racines étaient carbonisées. Les scientifiques interprètent ce phénomène comme étant la conséquence de la chaleur dégagée au passage d'un très fort courant électrique provoqué par un champ magnétique intense.

Depuis cette époque, les observations ont été faites dans toutes les parties du monde. C'est en 1954, que sont enregistrés les premiers témoignages de rencontres avec des « êtres humanoïdes ». On leur attribue, immédiatement, de très grands pouvoirs, notamment celui de posséder le moyen de paralyser l'homme à volonté. Dans ce domaine comme dans celui des engins volants, le nombre et la fréquence des observations ont permis, aujourd'hui, de tirer des constantes et de trouver des similitudes dans les descriptions.

A l'heure actuelle, le problème préoccupe intensément les milieux les plus divers. Les premiers touchés, les plus discrets d'ailleurs, sont les services compétents des forces armées des principaux pays du monde qui, devant le risque d'une erreur d'appréciation ou de jugement quant à la nature des véhicules parcourant leur espace aérien, ne peuvent négliger aucune information à ce sujet. D'autre part, les milieux scientifiques ne peuvent s'empêcher de tendre

une oreille attentive aux émanations d'une science parallèle ou pseudo-science qui pourrait peut-être un jour leur fournir des informations capitales quant à la compréhension de phénomènes, aujourd'hui encore mystérieux.

Ce bref tour d'horizon donne une idée sommaire de l'étendue et de la richesse du domaine de préoccupation et d'intérêt auquel s'attache un nombre de plus en plus grand d'ufologues dans les rangs desquels on trouve déjà quelques habitants du Val-de-Travers qu'on aura l'occasion de découvrir prochainement.

J.-P. DEBROT

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, Les Cow-Boys, (16 ans).
Môtiers, château : ouvert.
Môtiers, Musée Rousseau : ouvert.
Ornans, Musée Courbet : ouvert.
Boveresse, piscine des Combes : ouverte.
Fleurier, le Rancho : bar-dancing, ouvert jusqu'à 2 heures.
Médecin et pharmacien : habituels.
Hôpital et maternité de Couvet : téléphone 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou téléphone 61 13 28.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Bureau de renseignements, les Verrières : Banque cantonale.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou No 118.
Police cantonale : tél. 61 14 23.
Fleurier, infirmière-visiteuse : téléphone 61 38 48.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.
I Jean 4 : 7.

Monsieur Jules Gobet, à Fribourg ;
Monsieur Charles Gobet, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Etienne Gobet et leur fille, à Genève ;
Monsieur et Madame Pierre Gobet et leurs fils, à Fribourg ;
Monsieur et Madame François Gobet, à Genève ;

Madame et Monsieur Félix Heimo-Gobet, à Prez-vers-Noréaz (FR), leurs enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Walter Theiler-Gobet et leurs enfants, à Renens (VD) ;
Madame et Monsieur Georges Nicolet-Gobet et leurs enfants, à Bulle ;
Monsieur Pius Brugger, à Fribourg ;
Madame veuve Robert Schneberger, à Travers, et sa famille ;
Monsieur Alfred Burgat, à Travers, les familles parentes, alliées et amies, ont l'immense douleur de faire part du décès de

Madame

Roger SCHNEBERGER née Germaine GOBET

leur chère et bien-aimée fille, sœur, belle-fille, belle-sœur, nièce, tante, cousine et amie, que Dieu a reprise à Lui, lors d'un tragique accident de circulation, dans sa 55^{me} année.

Travers, le 9 juillet 1974.

L'incinération aura lieu le jeudi 11 juillet, à 17 heures, à Neuchâtel.

Culte au temple de Travers où l'on se réunira à 15 h 15.

Le corps repose à l'hôpital de Couvet.

Domicile de la famille: Monsieur Pierre Gobet, Pérolles 77, 1700 Fribourg.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la Société des Fribourgeois du Val-de-Travers et de Sainte-Croix a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Madame

Germaine SCHNEBERGER née GOBET

à Travers.
Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Le comité de la Société des cafetiers a le triste devoir d'informer ses membres du décès de

Madame

Roger SCHNEBERGER née Germaine GOBET

membre actif de la société.

La Direction et le personnel de l'hôpital de Fleurier ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame Irène COTTET

mère de Monsieur Jean Cottet, économiste.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

AVIS DIVERS



CHEZ JOSEPH
HOTEL DE L'OURS
TRAVERS - Tél. 63 16 98

FERMETURE ANNUELLE
du 13 juillet au 4 août

SÉLECTION ROMANDE DE LUTTE SUISSE

Dimanche 14 juillet, dès 9 heures

Place du Collège

LES VERRIÈRES

Samedi soir, GRAND BAL

Orchestre Rythmes Mélodies

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

PROTECTION DES CHAMPS ET DES VIGNOBLES

La guerre contre la grêle continue...

De notre correspondant :
Du jour au lendemain, les vigneron du lac de Bienna pourraient vivre des surprises désagréables dues à la grêle. Les années précédentes ont montré que notre région n'est jamais épargnée. Que peut-on faire ?
La science et les paysans sont impuissants, mais ces derniers sont bien assurés.
« Fermer les yeux et pester », c'est le remède que préconise le vigneron Fred Racine, de Schemelz-sur-Glérèse, contre les orages de grêle qui dévastent ses coteaux chaque été. La grêle cause à l'agriculture et à la viticulture suisse plusieurs millions de francs de dégâts. Il existe pourtant des moyens qui permettent de rendre la facture moins douloureuse. C'est du moins ce que pense Fred Racine.

Si, au lieu de me cacher sous l'édredon dit-il, je lançais une fusée anti-grêle, mes ceps seraient certainement moins touchés. Les récoltes perdues sont toutefois remboursées en grande partie par la Société suisse d'assurances contre la grêle qui couvre la plupart des agriculteurs suisses.

GRACE AU CURE DU VILLAGE...

Dans les temps anciens, le curé du village chassait l'indésirable manne glacée en sonnant le tocsin et récitant des prières. Une autre coutume consistait à envoyer des vierges nues se promener dans les champs: elles étaient censées intimider les nuages menaçants. D'aucuns possédaient leur cloche privée, dont la fonction était de chasser la foudre sur le champ voisin. Bien des femmes acariâtres, accusées d'avoir attiré la grêle, furent jugées comme sorcières et brûlées vives sur la place publique. La chronique ne dit rien de l'efficacité de ces mesures...

On ne craint pourtant pas sans raison cette force indomptée de la nature. En Suisse, ceux qui ont eu à souffrir du fléau n'oublieront pas de sitôt les quatre années catastrophiques de ce siècle: 1927, 1942, 1950 et 1967.

LA CHIMIE POUR VAINCRE LA NATURE

L'analyse scientifique systématique du phénomène « grêle » ne fut entreprise qu'au début de ce siècle. Mais, il y a longtemps déjà, que l'on tente d'atténuer et, si possible, de supprimer la puissance destructrice de l'orage de grêle. Prenant la succession des coutumes moyenâgeuses qui laissaient croire à l'efficacité du tocsin, des canons anti-grêle furent construits, dont les « obus », explosant dans les nuages, devaient faire basculer l'équilibre des forces naturelles. Si l'on considère que la quantité d'énergie amassée dans une formation orageuse correspond environ à la moitié de celle retenue dans une bombe d'une mégatonne, cette méthode apparaît vouée à l'échec. Cela n'empêcha pas l'industrie de poursuivre ses recherches et de mettre au point les premières fusées anti-grêle. En 1905, après de nombreux essais, l'entreprise Rudolf

Hamberger, une fabrique d'articles pyrotechniques située à Oberried, au bord du lac de Brienz, réussit à produire un tel projectile. Munie d'un puissant détendeur la fusée Hamberger provoque une violente explosion à plus de 700 m d'altitude. La concurrence, l'entreprise Mueller, de Kreuzlingen, introduisit sur le marché une fusée dont la puissance explosive — selon le prospectus de vente — est censée provoquer, au sein même du nuage une « désintégration de glaçons en formation ». Ce « feu d'artifice » sembla trouver un écho plus que favorable auprès des agriculteurs. Aujourd'hui pourtant, les spécialistes de l'énergie atmosphérique sont formels: selon eux, la fusée anti-grêle est inefficace!

Toujours à la recherche d'une prévention valable, on arriva, en 1948, à l'aide d'un avion, à transporter de la « carboglace » dans les nuages de grêle, laquelle provoquait une condensation prématurée de ceux-ci qui se déchargeaient alors sous forme de pluie. Comme on connaissait alors, grâce aux travaux de chercheurs américains travaillant pour le compte de la General Electric, les propriétés cryogènes du iodeure d'argent (Agl), le remède était trouvé pour « vacciner » les nuages de grêle. On utilisera, dès lors, des fusées afin de transporter l'Agl dans les nuages.

3652 FUSEES ANTIGRELE LANCEES EN 1971

Les fusées, aujourd'hui, sont lancées à une hauteur variant entre 600 et 2300 m, mais aucune n'est capable d'atteindre les nuages grêlignés qui se forment, eux, entre 5000 et 7000 mètres.

Selon le caissier de l'Association helvétique de lutte anti-grêle, Werner Koechli, le coût des 3652 fusées lancées, en 1971, est évalué à 1 fr. 15 par ha de surface cultivée sur le plateau. Les frais, qui sont à la charge des organisations de prévention locales, sont répartis entre les communes affiliées. L'Association helvétique de lutte anti-grêle se bat pour son autonomie, elle ne tient pas à se laisser contaminer par la « maladie » des subventions fédérales. En revanche, périodiquement, un délégué de cette association se présente auprès de l'assurance grêle pour une demande de subsides, demande qui est, d'ailleurs, régulièrement repoussée, car la compagnie ne désire soutenir que des méthodes « scientifiquement reconnues ». Jusqu'à présent, la « vaccination » avec l'Agl n'est pas, car il n'existe aucune statistique sérieuse pour prouver une quelconque efficacité.

« C'EST LA SEULE ARME »

Et pourtant, selon Rudolf Hamberger, « les fusées anti-grêle sont la seule arme mise à la disposition du paysan; elles lui donnent l'impression de pouvoir faire quelque chose contre la chute des grêlons dévastateurs ». La croyance en l'efficacité de ces fusées a été renforcée par des informations provenant d'URSS, où de gros succès auraient été enregistrés grâce à ce mode de prévention. Il faut, toutefois, souligner que les Russes projettent des fusées anti-grêle à l'aide d'une puissante artillerie au sol, dispersant le iodeure d'argent à une altitude bien supérieure à celle atteinte par les fusées suisses. Cette forme de lancement est toutefois interdite chez nous.

LES MAUVAISES ANNEES

Depuis la fondation de l'assurance grêle en 1888, jamais une telle accumulation de mauvaises années telles que celles qui s'étendent entre 1967 et 1971 n'a été constatée. Habituellement, il fallait compter avec des chutes de grêle

massives tous les 15 à 20 ans. mais de 1967 à 1971, l'assurance dut faire face annuellement à un accroissement de plus en plus important de sinistres.

En 1967, l'assurance-grêle doit prendre en charge des dommages qui se montent à 22,5 millions de francs et qui représentent 180 % des primes encaissées. En 1968, l'assurance rembourse pour 14 millions de francs de dégâts et en 1969, 16 millions sont versés aux assurés. Durant le mois d'août, une tempête de grêle s'abat sur le canton de Genève, causant plus de 2 millions de francs de dommages. En 1970, la chaîne des catastrophes continue de s'allonger. Les indemnités versées représentent près de 140 % des primes encaissées. En 1971, la situation paraît s'améliorer puisque les indemnités versées sont pratiquement couvertes par les primes. En 1972, les dégâts furent moins nombreux. La Société d'assurances contre la grêle dut verser 9.509.194 fr. d'indemnités, qui représentent 38 % des primes alors qu'en 1973, elle payait 10.664.384 fr. soit le 41 %.

837 MILLIONS DE FRANCS ASSURES

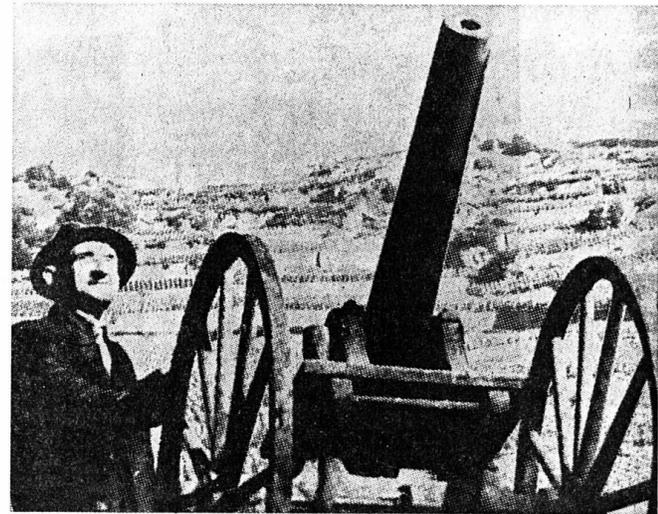
Si, pour l'agriculteur, en cas de sinistre, les indemnités de l'assurance semblent éliminer tout souci financier, il faut, toutefois, compter avec une retenue de 4 % à la charge de l'assuré, ainsi qu'une progression dans le système de calcul des primes qui peut représenter une augmentation de près de 1/10 de la prime initiale. Pour ses 225 a de vignoble, Fred Racine paie une prime annuelle de 3000 francs. « C'est cher, mais en aucun cas je ne pourrais y renoncer ». Une résiliation représenterait pour lui un risque, d'autant plus que sa vigne est située sur la rive nord du lac de Bienna, prédestinée aux orages de grêle. Dans la région des trois lacs et sur le plateau suisse, 80 à 100 % des agriculteurs sont assurés contre les risques de grêle. Dans les Préalpes, ce taux est plus bas (50 à 70 %) et dans les régions de hautes montagnes, où le risque de grêle est quasi inexistant, il n'y a pratiquement pas d'assurés. Pour toute la Suisse, les cultures assurées représentent 837 millions de francs de valeur d'assurance, la vigne, à elle seule, 108 millions et demi.

4 % DES RECOLTES SUISES DETRUITES

Avec ce système d'assurance, si les particuliers sont pratiquement couverts, il n'en est rien de l'économie suisse. En effet, chaque année, 4 % de la récolte totale de l'agriculture suisse est détruite par la grêle. Ce taux est beaucoup plus élevé que dans d'autres pays européens. C'est cette « dette morale » envers l'économie suisse qui pousse la compagnie d'assurances à investir d'importants capitaux dans la recherche de moyens de lutte vraiment efficaces.

Hansjakob Bucher, secrétaire de direction nous dit :
« Bien que nous mettions nos statistiques à la disposition de toutes les organisations intéressées, les gens ne réalisent pas qu'il n'y a aucune preuve scientifique et concrète de l'efficacité des moyens de prévention utilisés jusqu'ici.

Depuis plus de vingt ans, la commission fédérale de recherche et de lutte anti-grêle poursuit au Weissfluhjoch-sur-Davos, des travaux importants. Pour mener à bien des recherches plus approfondies, la Confédération a versé 400.000 fr., Vaud et Genève, 200.000 fr. et la Suisse-grêle, 50.000 francs au « groupe-ment lémanique de défense contre la grêle ». Sous la direction du physicien Bruno Federer, de l'EPF de Zurich, cet organisme a commencé en 1971, dans le bassin lémanique, une vaste opération de lutte anti-grêle baptisée « grand essai » qui devait s'étendre sur cinq ans. Toutefois, comme le signale M. Pierre Bernard, collaborateur de la direction de la compagnie d'assurance, ce groupement n'ayant plus voulu travailler avec la commission fédérale, la société a été dissoute fin 1973. La commission fédérale de recherche et de lutte anti-grêle fera, au courant de cette année, un grand essai dans la région du Napf.



Les obus de ce canon, au début du siècle, en explosant dans les nuages, devaient faire basculer l'équilibre des forces naturelles. (Avipress - A. Sutter)

LIBRES OPINIONS

Toujours pas de traducteur !

La séance de clôture du Conseil de ville, jeudi passé, présenta une particularité assez curieuse: alors que généralement la discussion des comptes municipaux prend l'allure d'un véritable marathon, il n'y eut, cette fois, que trois conseillers de ville pour intervenir à leur sujet.

Il est vrai que le président de la commission de gestion, M. K. Muller, avait fait son traditionnel numéro de bravoure en faisant défiler au pas de parade quarante minutes durant, le ban et l'arrière-ban de la grande armée des chiffres.

Ils tombaient tellement drus du haut de la tribune, qu'on eût pu penser par moments à un orage de grêle. En tout cas, après cet exercice de haute voltige financière, plus personne n'avait envie d'allermenter les débats.

Les perspectives peu réjouissantes qu'il va falloir affronter, et le manque de moyens efficaces pour remédier à la situation n'étaient certes pas de nature à stimuler l'éloquence parlementaire.

D'ailleurs, les conseillers de ville romands qui auraient voulu étudier les textes dans leur langue maternelle auraient été bien empruntés. La plupart des documents étaient en allemand, et l'on n'avait pas jugé bon d'en fournir la traduction.

BYTES, FISCI, EKZ, NCR ?

Il y avait là en particulier, faisant partie des divers rapports de la direction des finances, celui de la Section de l'automatisme qui a dû plonger dans la perplexité même des personnes sachant bien l'allemand.

Non seulement le texte est singulièrement compliqué, parfois incompréhensible au profane, mais encore il est enrichi (?) d'abréviations qui en font un joli petit casse-tête.

Il est question d'un procédé OCR, d'un dispositif dit Adressfile permettant d'élaborer un registre de contribuables à l'intention des Fiscis. On vous parle encore d'EDV, d'EKZ, on nous annonce qu'il faudra porter le « Arbeitsspeicher » de 32 à 64 k, qu'il faut trois unités de disques d'une capacité de 100 millions de Bytes que devrait livrer la NCR. (1)

(1) On comprend bien que « Locher » désigne un homme qui fait « des p'tits trous, des p'tits trous », mais d'autres termes restent hermétiques. De toute façon, le domaine des ordinateurs est si nouveau, si compliqué aussi, que les non initiés ne s'y retrouvent qu'avec peine. Si l'on y ajoute la difficulté de se débrouiller dans une langue étrangère et celle d'interpréter des abréviations mystérieuses, la confusion triomphe.

Encore qu'ils aient été aussi choisis pour leurs qualités d'intelligence, les conseillers de ville sont de simples mortels. Les sujets qu'ils doivent étudier dans le cadre normal de leurs fonctions exigent déjà de vastes connaissances: économie, bâtiment, communications, urbanisme, police, écoles, gaz, électricité, etc. On devrait leur simplifier la tâche en leur exposant les problèmes à résoudre dans un langage intelligible, accessible à chacun, éviter aussi l'usage de termes et d'abréviations familiers aux techniciens, mais incompréhensibles aux profanes. Nos spécialistes sont

sans doute des étoiles, mais il devrait en tomber autre chose qu'une « obscure clarté ».

IL NOUS FAUT UN TRADUCTEUR

Mais surtout, il est inadmissible que l'on renonce à la traduction en français de documents essentiels, remettant ainsi en question un droit élémentaire des Romands.

Quand M. R. Bruckert quitta son poste de traducteur au début de l'année (ayant fourni un excellent travail), on s'était soucie de lui trouver un successeur, et finalement une candidature de valeur était restée en lice, candidature biennoise romande qui offrait les garanties les plus sérieuses.

Or on prétend que, n'ayant pu faire nommer son protégé, un Bâlois, le chancelier municipal, n'aurait plus voulu du Biennois. En tout cas, celui-ci fut avisé qu'on avait décidé de s'arranger autrement.

Depuis, une partie des traductions sont faites par une employée, qui se tire honorablement d'affaire, mais si dans une ville qui se glorifie de son bilinguisme, il est un poste nécessaire, c'est bien celui de traducteur allemand-français, d'autant que l'effectif des Romands dans l'administration communale est nettement insuffisant.

Une interpellation a été déposée à ce sujet lors de la dernière séance du Conseil de ville. La réponse est attendue avec impatience par tous les Romands et par tous ceux qui prennent à cœur la coexistence stimulante de nos deux langues.

R. WALTER

Collision

(c) Vers 14 h, une collision s'est produite entre une voiture et une moto, place de la Croix. Il n'y a pas de blessé. Dégâts.

Au tribunal de district: 18 mois de réclusion pour récidive

(c) Sous la présidence du juge Rolf Haenssler, le tribunal de district de Bienna a condamné, hier après-midi, un récidiviste argovien, âgé de 26 ans, à 18 mois de réclusion, moins 17 jours de préventive.

A.R.M. est accusé de vol qualifié par métier dans 16 cas, escroquerie à Bienna, vol à Bienna et dans le canton d'Argovie, violation de domicile, dommage à la propriété d'autrui et soustraction sans dessein d'enrichissement. Il devra en outre payer 1772 fr. de frais de justice et, solidairement avec un jeune homme qui lui a prêté main forte dans un des cas, la somme de 600 francs. Ce jeune homme, lui, âgé de 20 ans, Bâlois, a été condamné pour vol qualifié à une peine d'emprisonnement de 4 mois avec sursis pendant trois ans et à payer cette somme de 600 fr. solidairement avec A.R.M.

A.R.M. n'ayant pas d'activité professionnelle, s'emparait souvent de marchandises et de boissons pour pouvoir vivre. Soulignons que son enfance fut des plus malheureuses.

VAUD

YVERDON

Librairie visitée

(c) Un cambriolage a été commis durant le week-end dans une librairie. L'auteur a pénétré dans les lieux après avoir arraché le cylindre de la serrure d'une porte; il a emporté, notamment, une certaine somme d'argent. Une enquête est en cours.

PAYERNE

Modification du plan des zones

(c) Dans un préavis, la Municipalité de Payerne demande au Conseil communal d'approuver la modification du plan des zones au lieu dit « Fin-du-Gibet », telle qu'elle a été mise à l'enquête publique; d'écarter les oppositions et d'approuver les réponses aux intervenants, selon le texte proposé par la Municipalité; de donner à la Municipalité les pouvoirs pour répondre aux actions qui pourraient être intentées à la commune de Payerne à la suite de la modification du plan des zones et de plaider devant toutes instances.

JURA

RENAN

Station d'épuration: feu vert

(sp) Les citoyens de Renan ont accordé un crédit de 1.650.000 fr. pour la construction de la station d'épuration des eaux usées, dont le coût est estimé à 14 millions. Ainsi, les travaux pourront commencer, puisque les autres communes du syndicat (Villeret, Saint-Imier et Sonvilier) ont déjà donné leur accord.

MALLERAY-BÉVILARD

Vers une piscine régionale

(sp) En possession de cinq projets, la commission pour la construction d'une piscine régionale fera prochainement une proposition aux instances compétentes. Le choix sera connu avant deux mois.

FRIBOURG - FRIBOURG

Route Bulle-Fribourg

Seize millions de travaux superflus ?

L'aménagement du réseau routier cantonal, en corrélation avec celui des routes nationales, avait inspiré à M. Désiré Ropraz, député radical de Sorens, une question écrite à laquelle le gouvernement a répondu en apaisant les alarmes ressenties dans certaines communes. M. Ropraz faisait allusion au vaste aménagement routier en cours de la route Bulle - Fribourg, de la bifurcation de Farvagny à la montée d'In-Riau, en rapport avec l'aménagement de la R.N. 12. Les communes riveraines, du district de la Sarine et de celui de la Gruyère, s'inquiétaient de ces dépenses. Le député estimait, d'ailleurs, que la route, qui avait été améliorée, il y a une trentaine d'années, est parfaitement convenable.

Dans sa réponse, le Conseil d'Etat fait observer que les remarques et oppositions suscitées par la mise à l'enquête du projet général ont incité le canton de Fribourg, en accord avec le service fédéral des routes et des digues, à modifier le tracé de la R.N. 12, notamment pour préserver des sources et des forêts. Le nouveau tracé de l'autoroute chevauchant l'actuelle route cantonale, une correction devenait nécessaire. La solution

choisie permettra surtout l'exploitation agricole de la zone sise entre l'autoroute et la nouvelle route cantonale. Le dangereux « S » d'In-Riau sera supprimé. Le projet a déjà fait l'objet d'une enquête publique, rappelle le Conseil d'Etat. La chaussée aura une largeur de 7 m, avec deux accotements stabilisés de 1 m 50. La vitesse de base est de 80 kmh et la pente maximale de 6,5 %. Une jonction dénivelée permettra

l'échange de trafic entre la route cantonale et la route d'accès à la jonction de l'autoroute. Un carrefour, à « La Taillat », maintiendra l'accès aux quartiers ouest de Corpataux. Un second, à l'« Albanet », desservira le village de Farvagny-le-Petit. Six ouvrages seront réalisés: trois passages inférieurs (dont deux à destination agricole), un passage supérieur et deux ouvrages de ruisseaux.

90 % A LA CHARGE DE LA CONFEDERATION

Les travaux portent sur une distance d'environ trois kilomètres. Leur coût, y compris les frais d'étude, d'acquisition de terrains et les contributions au remaniement parcellaire, est devisé à 16 millions de francs. Les travaux étant causés par la construction de la route nationale, leur financement est assuré par les crédits des routes nationales (90 % à la charge de la Confédération et 10 % à la charge du compte cantonal pour la construction des routes nationales). Les communes n'auront donc pas à contribuer aux frais de ce vaste aménagement routier.

Michel GREMAUD

Nominations universitaires

(c) Le Conseil d'Etat a ratifié l'élection par le sénat de l'université de M. Gaston Gaudard, professeur ordinaire à la faculté de droit et des sciences économiques et sociales, en qualité de recteur de l'université.

Il a nommé M. Burchard Kauf, à Fribourg, actuellement chef de travaux à la faculté des sciences et attaché à l'institut de mathématiques. D'autre part, il a nommé M. Robert Rudaz, à Fribourg, directeur des classes d'orientation de la Singine (Guin). Il a nommé les représentants de l'Etat dans dix commissions scolaires de la Singine.

Conseil d'Etat: nombreuses nominations

De notre correspondant :

Le Conseil d'Etat a nommé :
M. Michel Corpataux, licencié des sciences économiques, à Fribourg, actuellement professeur au collège Saint-Michel, en qualité de directeur-adjoint à l'école supérieure de commerce pour jeunes filles; M. Paul Riedo, à Fribourg, actuellement adjoint, en qualité de chef comptable de l'Office cantonal des assurances sociales, en remplacement de M. Germain Joly, à Fribourg, dont la démission est acceptée avec remerciements pour les services rendus; M. Jean-Jacques Glasson, à Bulle, vétérinaire du 2me cantonnement de la Gruyère; MM. Urs Imhof et Paul Laciaga, à Châtres, vétérinaire et vétérinaire-suppléant du 2me cercle du district du Lac; M. Jean Broenimann, vétérinaire du 4me cercle de la Singine.

DEMISSIONS

Le Conseil d'Etat a pris acte, avec remerciements pour services rendus, de la démission de: M. Georges Hartmann,

Issue fatale

et appel aux témoins

(c) Lundi, vers 6 h 45, M. Meinrad Macherel, 64 ans, domicilié à la Planche-Supérieure, à Fribourg, qui circulait à cyclomoteur avenue de Beauregard, avait eu sa route coupée par un fourgon. Il avait fait une violente chute et avait été transporté à l'hôpital cantonal, puis, vu la gravité de son état, transféré à l'hôpital de l'île, à Berne.

M. Meinrad Macherel est mort, hier, dans l'établissement bernois. La brigade de la circulation prie les témoins de l'accident de bien vouloir s'annoncer au (037) 213 44.

MARLY

Cyclomotoriste grièvement blessé

(c) Hier, vers 13 h 30, M. Joseph Marro, 65 ans, de Saint-Loup, circulait à cyclomoteur dans la localité de Marly, en direction de Fribourg. En obliquant à gauche vers la route de Saint-Eloi, son véhicule coupa la route d'une voiture qu'il heurta violemment. Grièvement blessé, M. Marro fut transporté à l'hôpital cantonal. Il souffre d'une commotion cérébrale, de côtes et d'un fémur fracturés. Dégâts estimés à 1800 fr.

ATTALENS

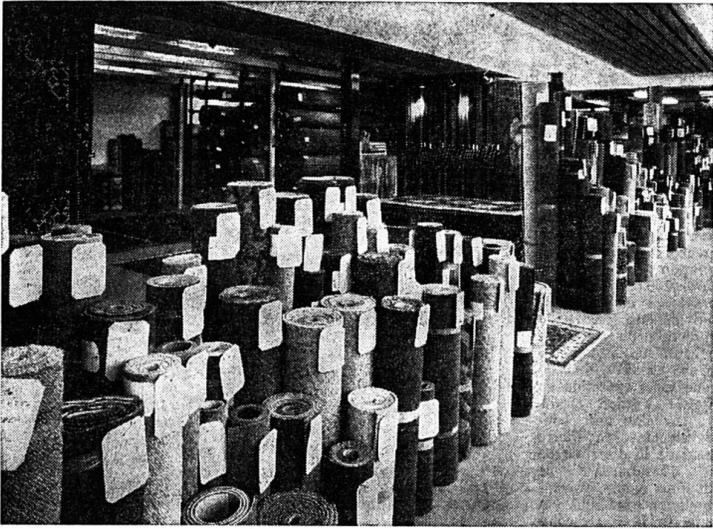
Motocyclistes blessés

(c) Hier, vers 16 h 25, un automobiliste d'Attalens circulait de Granges-Vevèze en direction de son domicile. En bifurquant à gauche vers sa ferme, sa voiture heurta une motocyclette qui circulait dans le même sens. celle-ci était conduite par M. Benoit Monney, 19 ans, de Saint-Imier, qui dut être transporté à l'hôpital de Châtel-Saint-Denis avec le pied droit fracturé. La passagère du motocycliste ne subit que des éraflures.

MORAT

Freins trop faibles

Hier, vers 11 h 30, un camion vaudois chargé de produits laitiers circulait de Lausanne en direction de Berne. Sur la route de détournement de Morat, entre le Lœwenberg et Morat, il se trouva derrière une colonne de véhicules qui s'était arrêtée. Le chauffeur du camion se rendit compte que les freins de son véhicule étaient trop faibles pour permettre un arrêt. Il évita le dernier véhicule de la colonne, mais son véhicule entra en collision avec une voiture allemande qui arrivait en sens inverse. Dégâts estimés à 5000 francs.



Masserey SOLDES

à l'emporter ou livrés gratuitement

- Plus de 1000 coupons de Fr. 5.— à Fr. 200.— pour chambres, cuisines, corridors, entrées, balcons, salles de bains, bateaux, voitures et caravanes
- Tapis de fond: 60 rouleaux sur supports mobiles dès Fr. 24.— le m², 100% nylon, 3000 m² en stock, prêt-à-poser
- 250 milieux RYA 100% laine, 200 x 300 cm et 250 x 350 cm, dès Fr. 290.— la pièce
- 100 tours de lit laine, dès Fr. 156.—
- Plastique - feutre Fr. 13.— le m²
- Tapis d'Orient - Jetés de divans - Ensembles de bain
- Rideaux: tissus ou confection

soldes aux magasins **Masserey** **Portes-Rouges**
131-133

Nous agrandissons: Profitez de nos prix très bas consentis pour faire de la place!

OFFRES D'EMPLOIS

Radio-Télévision Suisse romande

cherche pour son
STUDIO DE RADIODIFFUSION, à GENÈVE

1 chauffeur - aide - concierge

pour transports et travaux de mise en place dans les studios.

Nationalité suisse.
Permis de conduire.

ENTRÉE: à convenir.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire, au

DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF
STUDIO DE RADIODIFFUSION
1211 GENÈVE 8

Pour plusieurs secteurs de
production
nous engageons des

ouvriers ouvrières

pouvant être formés sur diverses installations.

Vous aurez la possibilité de vous spécialiser selon vos capacités individuelles en vue d'occuper par la suite des postes à responsabilité dans nos différents ateliers.

Introduction au poste de travail assurée par les soins de l'entreprise.
Entrée immédiate ou date à convenir.

Veillez vous adresser, soit par téléphone, soit personnellement, pendant les heures de travail de la fabrique, à

Suchard CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel d'exploitation
2003 Neuchâtel
Tél. 038/21 11 55, interne 388

CASTEL - VINS
Société Anonyme Cortailod
engagerait tout de suite ou pour
entrée à convenir

employée de bureau

si possible bilingue, travaux aide-comptable - téléphone - dactylo.

Horaire à convenir.

Adresser offres ou se présenter à la Direction de la société.

nettoyeurs (euses)

pour entretien de bureau, le soir de 18 à 20 h, du lundi au vendredi.

Cleaning Service Jan S.A., Dépt entretien, Seyon 19, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 02 60.

Beau choix de cartes
de visite à l'imprimerie
de ce journal

Nous engageons, pour entrée immédiate,

un emballleur-commissionnaire

horaire selon entente.

Tél. (038) 24 22 00.

Un commis-cuisinier

est demandé tout de suite ou pour date à convenir.

S'adresser au Buffet de la Gare CFF, 1400 Yverdon.

Tél. (024) 21 49 95.

Salaire très intéressant.

Répondez, s.v.p., aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

Nous cherchons pour date à convenir

1 mécanicien sur autos

Garage Waser
Seyon 34-38
Neuchâtel.

Tél. 25 16 28.

Garage de la Côte
Route de Neuchâtel 15
Peseux.

Tél. 25 00 98.

BANQUE CANTONALE NEUCHATOISE
cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

COMMISSIONNAIRE

si possible en possession du permis de conduire A, qui serait chargé du courrier interne de l'établissement, de livraisons de matériel dans les succursales et agences du canton, et de divers travaux administratifs.

Age maximum 40 ans.

Ambiance de travail sympathique, emploi stable et avantages sociaux.

Faire offres écrites ou téléphoner au chef du personnel, BCN, Neuchâtel, tél. 25 70 01.



METAUX PRECIEUX S.A.

2000 NEUCHATEL 9

cherche, pour son service de
Comptabilité analytique et financière,

JEUNE COMPTABLE

qualifié pour seconder le chef de ce service dans ses différentes tâches.

Ses responsabilités comprendront notamment:
— l'imputation des écritures comptables
— l'établissement des tableaux de bord en rapport avec les boucllements périodiques
— le contrôle et l'analyse de la comptabilité des sections, ordres internes et produits
— la collaboration avec le service EDP.

Nous demandons:
— formation commerciale complète, si possible avec quelques années de pratique
— esprit d'initiative et sens des responsabilités.

Nous offrons un emploi très intéressant avec possibilité de développement, ainsi que les conditions d'engagement d'une grande entreprise.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres, accompagnées des documents usuels, à notre service du personnel.
METAUX PRECIEUX S.A.
Avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel

AVIS DIVERS

Saint-Blaise
Couvét



Boudry



Serrières

Fleurier



Vauseyon



Nos actions...

Rôti de bœuf
extra-tendre

le 1/2 kg

11.-

Bœuf en tranches

100 g

2.20

Poulet grill

la pièce 850 g

5.-

Au Super-Centre Coop Portes-Rouges

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHATEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Pour compléter l'effectif de notre entreprise à Neuchâtel, nous cherchons une

PERFOREUSE VÉRIFICATRICE

ayant déjà une bonne expérience de la profession.

Cependant, nous examinerons avec attention la candidature d'une jeune débutante, éventuellement d'une jeune fille sortant prochainement de l'école.

Nous sommes une équipe dynamique et travaillons sur IBM 029, 059, 129 et encodeuse MDS.

Nous offrons un travail varié, des prestations sociales de premier ordre ainsi qu'un restaurant d'entreprise, divers clubs de loisirs, etc.

Offres et renseignements aux
Fabriques de Tabac Réunies SA.
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel
Tél. 038 211145 - interne 225 ou 226.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Nouvelle réglementation de l'assurance accidents obligatoire

Vive réaction des médecins

La Fédération des médecins suisses a pris position sur le rapport de la commission d'experts qui a mis au point une nouvelle réglementation de l'assurance accidents obligatoire. Dans ses conclusions, elle demande que l'assurance se borne à couvrir les conséquences économiques des accidents, et que les droits personnels des victimes d'accidents soient sauvegardés même dans un vaste système de prévoyance accidents réglementé par l'Etat.

C'est en automne dernier — relève M. H. Ott, secrétaire général de la Fédération des médecins suisses — que le rapport de la commission d'experts nommée par le Conseil fédéral pour examiner la révision de l'assurance accidents a été déposé. L'Office fédéral des assurances l'a soumis aux organisations intéressées afin d'avoir leur avis et de pouvoir préparer un projet de loi. Projet et message aux Chambres fédérales ne

pourront être présentés au plus tôt qu'à la fin de cette année.

BUTS ET RISQUES DE LA REVISION

L'assurance accidents obligatoire a en son temps déchargé les fabricants de leur responsabilité civile. Son domaine s'est étendu depuis aux accidents non-professionnels. Et on en arrive à l'étape finale, dans laquelle, à part quelques rares exceptions, l'obligation s'applique à tous les travailleurs.

L'extension de l'obligation présente cependant des dangers, qu'il faudrait éviter. Le principal, inhérent à une assurance étatique et qui est dénoncé par le corps médical, réside dans l'extension du droit de l'assureur à intervenir dans le traitement médical.

A l'exemple de l'assurance maladie, l'assurance accidents obligatoire prévue ne devrait couvrir que les conséquences économiques des accidents, c'est-à-dire prendre en charge les frais qui en résultent. La révision s'en tient au principe dit des prestations en nature, c'est-à-dire que la fiction est maintenue selon laquelle c'est l'assureur qui fournit le traitement médical, traitement hospitalier y compris.

De cette fiction se dégagent des conséquences qui, aux yeux des médecins, sont inacceptables. Par exemple le droit qu'ont les assureurs d'organiser le transfert d'un assuré dans un établissement hospitalier sans que le médecin traitant ait quelque chose à dire. Ou les abus que peut susciter la phrase habilitant l'assureur à «prendre les mesures nécessaires au traitement de l'assuré». Cela autorise n'importe quelle immixtion dans le traitement médical, comme l'ordre de changer de médecin contre la volonté du patient. Le droit d'ingérence dans le traitement médical ainsi accordé dans le cadre de l'assurance accidents étendue doit également être conféré aux assurances privées et aux caisses-maladie. Ainsi, le médecin n'aura plus affaire uniquement à la Caisse nationale (CNA) et à son vaste service médical, mais encore à des centaines de compagnies d'assurance et de caisses avec leurs multiples agences. Bien que ce droit d'intervention soit assorti de la clause «en ayant toutefois égard aux vœux de l'assuré ou de sa famille», il n'en représente pas moins une atteinte inadmissible à la liberté du

traitement médical.

Inadmissibles sont également les graves ingérences que la révision autorise dans la vie privée des assurés. Ainsi, le droit accordé à l'assureur d'avoir recours aux autorités cantonales ou communales pour enquêter sur les causes de l'accident » mènera pratiquement à des constats, du moins à la consultation des dossiers de police, est-ce vraiment utile et judicieux? Et n'est-ce pas contraire aux sentiments de pitié familiale qu'à l'avenir des autopsies puissent être pratiquées même si les proches d'un défunt s'y opposent? Le droit accordé aux «intéressés» de prendre connaissance du dossier ne vait-il pas trop loin si l'on pense que l'assurance accidents doit être obligatoire pour tous les travailleurs? En effet, le terme «intéressés» ne recouvre pas seulement la CNA et les assurés, mais aussi les autres assureurs, donc de compagnies d'assurances privées, des caisses maladies, l'assurance-invalidité, l'assurance militaire, ainsi que des assureurs en responsabilité civile et autres instances. Tous ces «intéressés» doivent-ils vraiment prendre connaissance du dossier médical et des faits qui touchent à la vie privée du patient, comme des indications sur des tares héréditaires, des maladies et accidents passés, sa situation familiale, etc.

La proposition de la commission d'experts tend à instaurer dans un proche avenir un système d'information englobant toutes les instances administratives et judiciaires, ainsi que tous les assureurs. Dans un tel système, l'obligation de garder le secret — prévue comme une compensation au devoir de donner des renseignements — ne serait plus qu'un appendice ridicule.

Au vingtième siècle, un patient ne saurait tolérer qu'une multiplicité de fonctionnaires, soit de l'Etat, soit des assurances, soit des caisses maladie, puissent être au courant de sa vie privée. Le droit de regard sur les dossiers et l'obligation de fournir des renseignements doivent être limités à ce qui est strictement nécessaire à l'assurance accidents. Dans ce domaine, les intérêts du patient et de médecin se rejoignent. La Fédération des médecins suisses veillera à ce que, dans le projet de loi, on tienne compte d'un secret médical normalement appliqué.

Levée de l'embargo sur l'exportation de capitaux dans le courant d'août?

D'un correspondant :

Les mesures extraordinaires prises par la banque nationale suisse à la suite de l'échec partiel de l'emprunt fédéral à la mi-mai, et visant à alléger le marché des capitaux, seront vraisemblablement levées dans le courant du mois d'août, apprend-on dans les milieux bancaires bien informés.

On sait que des pourparlers ont eu lieu récemment et se poursuivent entre la Banque nationale et l'Association suisse des banquiers concernant les restrictions ayant trait au marché de l'argent et des capitaux (voir FAN du 29 juin).

D'ici à fin juillet, des précisions seront fournies au sujet des mesures

d'assouplissement envisagées. Celles-ci prévoient la levée partielle des restrictions frappant l'exportation de capitaux, en ce sens que le quota sera supérieur à celui en vigueur au moment de l'application des restrictions, à fin mai, qui était de 75 % du volume trimestriel moyen en 1973. En outre, les emprunts de débiteurs étrangers seront de nouveau autorisés, mais sur une base réduite à raison de deux émissions par mois, le montant de chaque émission étant limité à 50 millions de francs. Avant les restrictions, deux emprunts étrangers étaient autorisés chaque mois, également, mais le montant de chaque emprunt pouvait atteindre au maximum 60 millions de francs.

Enfin, l'embargo sur les placements privés d'emprunts étrangers de débiteurs de premier ordre (notes) sera également levé, le quota demeurant à 75 % du plafond fixe par trimestre en 1973.

Rappelons que la Confédération émettra au début de l'automne un nouvel emprunt de 250 millions de francs, dont 100 millions seront souscrits par les banques sous forme de placement privé de bons de caisse qui seront remplacés ensuite par leur clientèle. L'autre tranche de 150 millions sera émise sous forme d'émission publique, vraisemblablement en septembre déjà, aux conditions du marché (actuellement 8 %).

B.R.

Le «Daily Express» présente ses excuses à l'U.B.S.

ZURICH. — Dans son édition d'hier, le «Daily Express» de Londres reconnaît que son information du 9 juillet, selon laquelle, l'U.B.S. connaîtrait de très graves difficultés, est dénuée de tout fondement. La rédaction de ce quotidien regrette et s'excuse d'avoir diffusé une telle nouvelle. Le journal se déclare disposé à supporter les frais de justice causés à l'U.B.S. L'U.B.S. considère par conséquent que cette affaire, est liquidée, du moins en ce qui concerne le «Daily Express».

La publicité à la télévision renchérit

BERNE (ATS). — La publicité à la télévision suisse renchérit: dès le 1er janvier 1975, une minute coûtera 14.600 francs, ce qui correspond à une augmentation de 9,5 %. Pour la Suisse romande uniquement, une minute de publicité reviendra à 5840 francs, 30 secondes à 3510 francs et 20 secondes à 2630 francs.

Procès Zylla: verdict de seconde instance

LUGANO (ATS). — La Cour de cassation du Tessin à Lugano a prononcé son verdict de seconde instance dans le procès Zylla. Gisela Kemperdick a été condamnée à la réclusion à vie, alors qu'en première instance elle avait été condamnée à 18 ans de réclusion. Les juges ont suivi ainsi le procureur, qui estimait que l'accusée, ancienne amie de l'homme d'affaires millionnaire de Hambourg Egon Zylla, assassiné en août 1971, ne doit pas être reconnue coupable d'assistance, mais doit être condamnée comme étant co-auteur du crime.

Willy Geuer, qui a été la « locomotive » de l'assassinat du millionnaire allemand, a vu sa peine de réclusion à vie confirmée en seconde instance. De même, les peines prononcées en première instance contre Romolo Stoppini et Rolf Manser ont été confirmées. Ces deux accusés purgeront donc une peine de 18 ans chacun.

Immédiatement après avoir pris connaissance du verdict, le défenseur Franco Ferrari a annoncé qu'il allait interjeter un recours de droit public auprès du Tribunal fédéral à Lausanne. A son avis, le tribunal n'a pas agi selon le principe «le doute profite à l'accusé».

Willy Geuer et Gisela Kemperdick ont, de l'avis du tribunal, pratiquement ruiné le millionnaire Egon Zylla en se rendant coupable d'escroquerie, falsification de documents, appropriation illégale et vol. Selon les juges, alors que les principaux accusés devaient craindre qu'on découvre leurs méfaits, ils ont acquis au meurtre, par l'intermédiaire de Stoppini, l'artiste-peintre Wolfgang Manser.

Faillite d'un financier allemand: une station de bains menacée aux Grisons

D'un correspondant :

La retentissante faillite de la société financière allemande de Munich Stella Maris S.A.R.L. Holiday Center jette ses ombres jusque sur le centre balnéaire grison de Bad-Vals, sur la route du San Bernardino. Bad-Vals, un complexe moderne composé de quatre blocs d'appartements de vacances, trois restaurants, et deux piscines, est géré par le holding Asco Stella Maris hôtel S.A., à Zoug, qui est entièrement contrôlé par le financier munichois Ulrich Erpenback, dont la femme détient la majorité du capital social de Stella Maris. Or, les commanditaires de la société munichoise lui reprochent d'avoir, avant la faillite,

Les courses effarantes du kilomètre lancé La femme du champion du monde interdit à son mari de courir

De notre correspondant :

Malgré l'accident qui coûta la vie au skieur neuchâtelois Jean-Marc Béguelin qui avait atteint des vitesses de plus de 150 km/h lors des essais, l'étrange affrontement des «holidays de ski» se poursuit au Plateau-Rosa à plus de 3000 m au-dessus de Zermatt.

Mercredi on a enregistré de nouvelles performances. En effet, l'Italien Pino Nello, de Cervinia, lors des dernières essais avant l'affrontement a atteint la vitesse de 164 km/h. Selon les organisateurs, tout laisse supposer que l'Italien en s'élançant au sommet de la piste jeudi devrait pouvoir atteindre des vitesses de l'ordre de 180 voire 185 km/h.

— Nous allons au devant d'une toute grande journée, nous a déclaré hier soir M. Toni Aufdenblatten. Jamais la piste du Plateau-Rosa n'a été aussi glissante que cette année depuis que ces compétitions existent. Jamais les coureurs ne sont descendus aussi vite lors des essais précédant l'ultime affrontement. J'ai bien l'impression que le record d'Alessandro Casse soit battu jeudi avant midi.

On sait que Casse détient ce record avec la vitesse de 182 km 200 à l'heure.

M. Aufdenblatten nous a confirmé hier soir la nouvelle selon laquelle l'Italien s'était vu interdire la piste... par sa femme. Casse en effet avait participé ces jours aux essais. Il fut même battu une fois par le Suisse Béguelin. Sa femme qui attend un enfant et qui a voulu accompagner son mari au Plateau-Rosa a été bouleversée par l'accident mortel du skieur suisse. «Je ne veux plus qu'Alessandro continue ce sport fou, a-t-elle dit. Nous allons rentrer à la maison». Casse était encore hier à Zermatt mais il ne prendra pas part aux dernières courses.

Faut-il chercher les causes dans l'accident tragique de son ami suisse, dans les mises en garde de sa jeune femme qui lui parla de l'enfant qui allait naître, ou dans d'éventuelles craintes de voir son titre de champion du monde lui échapper malgré sa participation? Un peu de tout cela sans doute.

M. F.

SUITE Population étrangère: les objectifs du Conseil fédéral

En vérité, le développement des entreprises, de leur capacité de concurrence, du volume et de la qualité de leurs productions doit être conçu en fonction du développement des infrastructures et d'une politique d'assimilation des étrangers adaptée aux circonstances.

Mais le Conseil fédéral déclarait en 1967 que l'assimilation des étrangers et de leur famille ne saurait être en premier lieu l'affaire des autorités. Cette tâche, selon lui, relève plutôt de l'école, de l'initiative privée et surtout des employeurs, groupements professionnels et associations.

L'ASSIMILATION

Les objections faites à la présence de travailleurs étrangers prouvent de leur opportunité si l'on parvenait à améliorer l'assimilation. Il est par contre évident que du succès de cette assimilation dépend la capacité d'absorption de notre population, qui aime se sentir chez elle, à juste titre.

Placée au cœur de l'Europe, la Suisse a toujours été soumise à de forts courants migratoires. Relevons que, pour 1910, le nombre total des étrangers établis était de 552.000 soit 14,7 % de la population résidente en Suisse. En 1960

avec 506.000 étrangers ce pourcentage était de 9,5. Avec 860.000 étrangers au total (étrangers et bénéficiaires d'un permis de séjour), on revenait à 14,4 % de la population résidente dès 1966.

Mais inquiets par les désavantages, à leurs yeux toujours plus manifestes de la surchauffe, les groupements centraux de notre économie ont adressé en 1962, avec l'accord du Conseil fédéral un appel aux employeurs suisses pour leur demander de ne pas accroître sensiblement l'effectif total de leur personnel, de renoncer le plus possible aux projets d'agrandissement d'entreprises et de concentrer leurs efforts sur les investissements qui accroissent la productivité tout en réduisant d'autres frais. Cet appel n'ayant pas eu l'effet escompté, le gouvernement a pris le 1er mars 1963 des mesures limitant l'effectif total du personnel des entreprises.

LIMITATION DES AUTORISATIONS A L'ANNÉE

Le nombre maximum des nouvelles autorisations, à l'année a été fixé à 20.500 pour l'ensemble de la Suisse. 18.000 d'entre elles sont réparties entre les cantons et 2500 attribuées directement à l'OFIAMT (Office fédéral de l'industrie des Arts et métiers et du travail) pour des cas particuliers.

Voici le nombre maximum d'autorisations à l'année que les cantons peuvent accorder selon l'arrêté fédéral du 6 juillet.

Zurich: 3172; Berne: 2044; Lucerne: 557; Uri: 54; Schwytz: 196; Obwald: 55; Nidwald: 36; Glaris: 68; Zoug: 155; Fribourg: 398; Soleure: 438; Bâle-Ville: 913; Bâle-Campagne: 468; Schaffhouse: 213; Appenzell Rh.-Ext.: 216; Appenzell Rh.-Int.: 17; Saint-Gall: 1018; Grisons: 786; Argovie: 944; Thurgovie: 604; Tessin: 886; Vaud: 2136; Valais: 622; Neuchâtel: 577; Genève: 1436.

NOMBRES DE SAISONNIERS AUTORISÉS

L'effectif maximum des saisonniers admis pour toute la Suisse est fixé à 192.000. La répartition se fait selon des maxima cantonaux. L'OFIAMT, pour sa part, dispose d'un contingent spécial de 7500 personnes. Ces chiffres sont valables du 1er octobre 1974 au 30 septembre 1975.

Zurich: 32.200; Berne: 25.260; Lucerne: 9760; Uri: 2450; Schwytz: 3385; Obwald: 1555; Nidwald: 1940; Glaris: 1360; Zoug: 2000; Fribourg: 2955; Soleure: 5090; Bâle-Ville: 5500; Bâle-Campagne: 6155; Schaffhouse: 1560; Appenzell Rh.-Ext.: 1125; Appenzell Rh.-Int.: 265; Saint-Gall: 10.265; Grisons: 29.055; Argovie: 13.245; Thurgovie: 4815; Tessin: 18.125; Vaud: 19.590; Valais: 18.285; Neuchâtel: 4590; Genève: 11.395.

Un contingent spécial est attribué pour

l'octroi d'autorisations de séjour à des étrangers venant accomplir un stage en Suisse. Ce stage devra être de six mois au maximum, sans prolongation possible.

Les maxima par canton ont été fixés comme suit par le Conseil fédéral: Zurich: 242; Berne: 133; Lucerne: 20; Uri: 3; Schwytz: 3; Obwald: 2; Nidwald: 2; Glaris: 8; Zoug: 13; Fribourg: 10; Soleure: 13; Bâle-Ville: 115; Bâle-Campagne: 27; Schaffhouse: 12; Appenzell Rh.-Ext.: 4; Appenzell Rh.-Int.: 2; Saint-Gall: 55; Grisons: 6; Argovie: 112; Thurgovie: 22; Tessin: 9; Vaud: 51; Valais: 16; Neuchâtel: 11; Genève: 76.

EXCEPTIONS

Si étendues qu'elles soient, les nouvelles mesures limitatives du Conseil fédéral prévoient des exceptions dans de nombreux cas (art. 3):

- les étrangers qui ont épousé une Suisseuse, ainsi que les enfants étrangers d'une Suisseuse,
- les femmes et les enfants qui, dans les limites des dispositions réglant le regroupement familial, rejoignent des étrangers résidant à l'année,
- les membres de missions diplomatiques et de représentations consulaires, les fonctionnaires d'organisations internationales,
- les travailleurs à l'année qui séjournent en Suisse pour y exercer une activité lucrative et n'y demeurent pas plus de trois mois par année au total,
- les saisonniers qui obtiennent une autorisation à l'année,
- les étrangers qui obtiennent une autorisation à l'année pour des raisons humanitaires,
- les étrangers qui sont envoyés provisoirement à l'étranger par leur employeur pour une durée de deux ans au maximum,
- les étrangers qui interrompent leur séjour pour accomplir leur service militaire, s'ils reviennent en Suisse immédiatement après,
- les étrangers qui n'exercent pas d'activité lucrative, mais travaillent à temps partiel,
- les étudiants et écoliers étrangers immatriculés dans des écoles supérieures en Suisse qui, pendant leurs études, accomplissent un travail rémunéré.

Les personnes non soumises aux limitations comprennent les catégories suivantes:

- les frontaliers ne tombent pas sous le coup de la nouvelle ordonnance fédérale de même que les ressortissants du Liechtenstein, les réfugiés et aux apatrides reconnus comme tels par la division fédérale de la police et les étrangers devenus invalides en Suisse, dans la mesure où la poursuite de leur activité n'est plus possible.

J.-P. G.

Travailleurs étrangers: inquiétude en Valais à propos du nouveau tour de vis

De notre correspondant :

Un véritable sentiment d'inquiétude s'est emparé hier des responsables de l'économie valaisanne en apprenant le nouveau tour de vis donné par le Conseil fédéral en matière de réglementation de la main-d'œuvre étrangère.

Le chef de l'Exécutif cantonal, M. Arthur Bender, n'a pas craint de parler devant la presse et à la radio romande de «la crainte qui avait poussé le Conseil fédéral à agir de pareille façon».

En prenant connaissance des nouvelles réglementations imposées aux cantons, M. Bender a souligné tout d'abord comment en mai dernier déjà, l'Exécutif valaisan, unanime, était intervenu auprès des autorités fédérales pour les mettre en garde contre les difficultés graves qui résulteraient d'un assujettissement des secteurs tels que la santé publique, les écoles et l'agriculture aux nouvelles réglementations prévues. Rien n'y fit et aujourd'hui certains cantons sont aux prises avec un sérieux casse-tête.

— C'est impossible dans le cas du Valais, note le chef de département, de

suivre les directives fédérales selon lesquelles on devrait servir en main-d'œuvre étrangère les secteurs nouvellement assujettis (hôpitaux, écoles et agriculture). Ce n'est là qu'un vœu pie. En effet, jusqu'ici nous disposions en tout de 697 permis «B» pour les trois secteurs prioritaires. Or, le nouveau contingent nous en accorde 622. Nous avons d'autre part 148 permis d'exception pour le commerce et l'industrie. Ainsi nous pouvons délivrer au total 243 permis «B».

Et M. Bender d'enchaîner: «Je pèse mes mots mais c'est un véritable «bluff» que de nous conseiller de servir en premier lieu ces trois secteurs puisque ce serait automatiquement au détriment du commerce et de l'industrie. La formule qu'on veut nous imposer aujourd'hui dans la perspective de la consultation populaire d'octobre est un véritable trompe-l'œil. C'est du bluff». C'est le fruit d'une politique inspirée par la peur. Ce n'est qu'un mauvais expédient pour lutter contre l'initiative que l'on sait.»

M.F.

SUITE Dramatique explosion à Bâle

Le bâtiment désormais inutilisable et il est déjà certain que l'on n'essayera pas de le reconstruire. Il faudra le démolir et en construire un nouveau.

Mais cette catastrophe n'entravera pas la marche de l'usine. Afin de poursuivre sa production, elle se procurera ce produit intermédiaire ailleurs.

Un bâtiment vidé de ses entrailles en moins d'une heure, cela fait impression. Mais, le personnel demeure néanmoins remarquablement calme. Une explosion fait en quelque sorte partie de la chi-

mie. Un bâtiment incendié, c'est un bâtiment qui a vécu. Chez Sandoz, la vie continue, même si malheureusement il y a un mort.

D'ailleurs, on a eu de la chance dans la malchance: durant la journée, ce bâtiment était occupé par dix ouvriers. A l'heure de l'explosion, il n'y avait que deux ouvriers en activité: c'était l'équipe de nuit qui est chargée de contrôles de routine.

Cette fois, un facteur exceptionnel s'est glissé dans la routine quotidienne.

Guy CURDY

Tirage de la Loterie intercantonale

ZURICH (ATS). — Le tirage de la tranche de juillet (10 juillet) de la Loterie intercantonale a donné les résultats suivants:

Gagnent 5 francs, les 16.000 numéros se terminant par les 2 chiffres suivants: 01, 02, 11, 16, 24, 27, 31, 38, 40, 41, 54, 57, 61, 68, 70, 73, 84, 85, 95, 96.

Gagnent 10 francs, les 6000 numéros se terminant par les 3 chiffres suivants: 024 * 028, 031 * 045, 065, 071, 078, 085 * 086, 120, 121, 125, 145, 159, 161 * 162, 169, 176, 186, 200, 211 * 227 * 244, 259, 272, 278, 279, 286, 301 * 302 * 328, 335, 386, 388, 411 * 414, 430, 457 * 461 * 462, 488, 514, 526, 527 * 539, 542, 556, 580, 582, 604, 607, 632, 700, 701 * 717, 755, 770 * 801 * 825, 828, 836, 842, 855, 875, 881, 886, 889, 898, 901 * 915, 923, 937, 947, 965, 994.

Gagnent 30 fr., les 4000 numéros se terminant par les 4 chiffres suivants: 0051, 0293, 0548, 0602 * 0604 * 0674, 0970 * 1440 * 1640 * 1734, 1754 * 1910, 2465, 2558, 2844, 2943, 3014, 3218, 3633, 3694, 3803, 4266, 4269, 4420, 4632 * 4754 * 4902 * 5056, 5115, 5190, 5403, 5422, 5448, 5465, 5509, 5527 * 5619, 5639, 6584 * 6615, 6871, 7124 * 7146, 7526 * 8209, 8434, 8497, 8886 * 9260, 9920.

(* cumul illimité).

Le prochain «tirage B» aura lieu le 20 juillet 1974.

(Sans garantie).

Flash sur la Côte



Le vainqueur du Tournoi : Bacigalupo Turin.



Deuxième : PSB Besançon.



Troisième : San Gabriel Barcelone.



Sixième : F.-C. La Chaux-de-Fonds.

PHOTOS-SOUVENIRS du 6^{me} Tournoi international du F.-C. Comète

L'édition 1974 du plus important tournoi international de juniors B de Suisse romande n'a guère été favorisée par le temps. Les matches de classements se sont déroulés sous une pluie diluvienne. Aussi les adeptes du football ne se sont déplacés qu'en petit nombre sur les hauteurs de Peseux. Sur le plan sportif, la

manifestation fut un succès car le spectacle présenté fut de très bonne qualité. Nous présentons dans FLASH SUR LA COTE la photo de toutes les équipes participantes (photos couleur), pouvant être obtenues auprès du comité de la société. (Photos UNIPHOT G. GLOOR, Neuchâtel)

Résultats

Hibernians - San Gabriel Barcelone 0-1; Bacigalupo - Montpellier 3-1; Comète - Hibernians 0-1; NE-Xamax - La Chaux-de-Fonds 1-0; San Gabriel Barcelone - Besançon 0-3; La Chaux-de-Fonds - Montpellier 2-1; Besançon - Comète 4-1; Bacigalupo - NE-Xamax 0-0; San Gabriel Barcelone - Comète 3-2; Montpellier - NE-Xamax 2-1; Hibernians - Besançon 2-2; La Chaux-de-Fonds - Bacigalupo 0-1.

Finale 7^{me} et 8^{me} places : Montpellier - Comète 0-3.

Finale 5^{me} et 6^{me} places : La Chaux-de-Fonds - Hibernians 1-2.

Finale 3^{me} et 4^{me} places : San Gabriel Barcelone - NE-Xamax 1-0.

Finale 1^{re} et 2^{me} places : Besançon-Bacigalupo 1-1 après prolongations (Bacigalupo vainqueur au tir des pénalités par 4-3).



Les « Poussins » de Comète avant la présentation des équipes.



Quatrième : Neuchâtel Xamax.



Cinquième : Hibernians Malte.



Septième : F.-C. Comète Peseux.



Huitième : ASSM Montpellier, gagnant du Fair-play.

Confection-mercerie
« Au Griffon »
Grand-Rue 32

Quincaillerie de la Côte
E. Schmitter
Rue de Neuchâtel 12

Laiterie-épicerie-primeurs
A. Pousaz
Rue E.-Roulet 5

Laiterie Centrale
Ch. Maillard
Grand-Rue 14

Kiosque du Vignoble
A. Parolini
Rue de Neuchâtel 12

Droguerie-Parfumerie
Michel Jenni
Grand-Rue 10

Horlogerie-bijouterie
Werner Martin & Cie
Rue E.-Roulet 3

Marché alimentaire
Marcel Béguin
Rue de Neuchâtel 1

Articles de sports
Willy Galey
Grand-Rue 2

Confection-mercerie
J. Gauthey
Grand-Rue 36

Boulangerie
G. Corneloup
Rue de Neuchâtel 38

Laiterie-épicerie
Francis Droz
Grand-Rue 31

Boucherie chevaline
Marcel Joset
Rue E.-Roulet 5

Confection-mercerie
G. Jeannotat
Rue E.-Roulet 5

Horticulteur-fleuriste
André Fatton

Boucherie-charcuterie
Michel Kramer
Grand-Rue 40

Ameublements
Ch. Nussbaum
Temple 4

Primeurs
Mme H. Gagliardi
Grand-Rue 20

Tabacs-journaux-papeterie
Mme J. Sugnaux
Grand-Rue 14

Ameublements
Segalo S.A.
Grand-Rue 38

Laiterie-épicerie-primeurs
René Gerber
Rue de Neuchâtel 35a

Horlogerie-bijouterie
H. Sandoz
Opticien
Grand-Rue 29

Boucherie-charcuterie
Martial Juvet
Rue de Neuchâtel 24

Jouets-voitures d'enfants
Tabacs-journaux-papeterie
« Baby-Hall »
F. Berliani
Grand-Rue 2

Radio-télévision
A. Haefeli
Grand-Rue 22

Electricité-téléphone
Rossier
Grand-Rue 29

Tapissier-décorateur
M. Grandjean
Grand-Rue 16

Vêtements
René Moine
Chapelle 1

Electricité-téléphone
Elexa SA
Rue de Corcelles 8

Boulangerie
J. Ramsbacher
Grand-Rue 45

Pharmacie
Dr W. Gauchat
Grand-Rue 41

Chaussures
« Au Centre »
J. Cuanillon
Rue de Neuchâtel 6

Radio-télévision
R. Perret
Grand-Rue 6

CENTRE-PESEUX vous accueille
Groupez vos achats sur 400 m!...
40 magasins CID

cyclisme

Le Mont Ventoux « accouche d'une souris »

EDDY MERCKX CONTRÔLE LA COURSE

Si Gonzalo Aja, vedette obscure d'un Tour de France gris, a pu s'ignorer sa popularité naissante sur les pentes du Mont Ventoux, Eddy Merckx a une fois encore arboré le sourire du vainqueur au terme de la 12^{me} étape. A Orange, le Bruxellois n'a pas passé la ligne le premier, il s'est contenté de triompher par personne interposée. Son coéquipier Joseph Spruyt a réglé au sprint quatre compagnons d'échappée.

L'évocation des pentes arides du sommet de Provence rappelle aux suiveurs l'image la plus tragique de l'histoire du Tour, celle de la défaillance mortelle de l'Anglais Tom Simpson en 1967. Depuis, les contrôles antidopage ont modifié certaines données. La lutte est aussi moins âpre en raison de la disparition ou de l'élimination de coureurs de classe.

A Orange, Eddy Merckx a réalisé une bonne opération. L'Espagnol Lopez-Carril, qui avait en l'occurrence eu le précédent la veille dans l'étape du Galibier, a connu un passage à vide lors de l'ascension du Ventoux. Lopez-Carril n'apparaît donc pas en mesure de résister à la guerre d'usure que Merckx conduira jusqu'à Paris. Aiguillonné par l'Armada ibérique, le champion belge trouvera peut-être un allié en Raymond Poulidor lequel refait surface. Découvrant à 38 ans d'étonnantes facultés de récupération, le Limousin se révéla l'un des plus alertes, tout au long des lacs du Ventoux. En sous-pente, il menait la chasse derrière Aja comme s'il n'avait

pas connu dans le Galibier une mémorable défaillance. Toujours mesuré dans ses propos et raisonnable dans ses objectifs, le doyen du Tour avouait à l'arrivée qu'il se contenterait volontiers du titre de premier des Français. L'entreprise apparaît fort possible si l'on tient compte du rendement assez irrégulier de ses compatriotes restant en course.

Cette étape du Ventoux se plaça d'ailleurs sous le signe des anciens. L'attaque décisive ne fut-elle pas lancée par Raymond Rotté ? A 34 ans, le Bourguignon a servi trop de champions titrés pour avoir pu se faire un palmarès digne de sa valeur. A Orange, il a bien failli signer une victoire d'étape. Lorsque le sprint fut lancé par den Hertog, Rotté était admirablement placé. Une fausse manœuvre de Galdos l'obligea à « froter » les balustrades et à laisser la victoire d'étape aux lieutenants de Merckx, Spruyt se montrant plus rapide que son camarade Janssens.

MAIGRE PROFIT POUR AJA
Attaqué par son versant le plus facile, le Mont Ventoux était de surcroît placé bien trop loin de l'arrivée pour jouer un rôle décisif. En outre, un vent contraire handicapait fortement tous les audacieux qui tentaient de sortir du peloton. C'est ainsi qu'une attaque lancée par Molineris dans la descente tourna à court. Le démarrage de Gonzalo Aja était attendu dans les ultimes kilomètres du Ventoux lorsque la pente devint plus raide, plus sélective. Desservi par son

petit gabarit, Aja, vent dans le nez, ne tira qu'un maigre profit de son effort. Il empocha certes la minute de bonification mais Poulidor (à 20") et Merckx (à 22") étaient littéralement sur ses talons au sommet.

La seconde partie de l'étape fut sans surprise. L'offensive lancée par Rotté était de bonne guerre. Elle ne troublait pas le leader du classement général puisque deux de ses coéquipiers y participaient. Cette échappée permit à Fedor den Hertog de se rappeler au bon souvenir de tous. Cet ancien vainqueur du Tour de l'Avenir a entamé tardivement une carrière de professionnel. Il aura certainement encore l'occasion de se mettre en vedette. Par exemple, lors des étapes contre la montre où Merckx espère se mettre définitivement hors de portée des « Espagnols-escaladeurs ».

CLASSEMENTS

12^{me} étape, Savines le Lac - Orange (321 km) : 1. Joseph Spruyt (Be) 7 h 15'12"; 2. Fedor den Hertog (Hol) ; 3. Ward Janssens (Be) ; 4. Raymond Rotté (Fr) ; 5. Francisco Galdos (Esp) même temps ; 6. Jacques Esclassan (Fr) 7 h 15'53" ; 7. Cyrille Guimard (Fr) ; 8. Gustave van Roosbroeck (Be) ; 9. Gerben Karstens (Hol) ; 10. Barry Hoban (G-B) ; 11. Eddy Merckx (Be) ; 12. Patrick Sercu (Be) ; 13. Marc de Meyer (Be) ; 14. Hermann van Springel (Be) ; 15. Gerardus Vianen (Be) tous même temps.

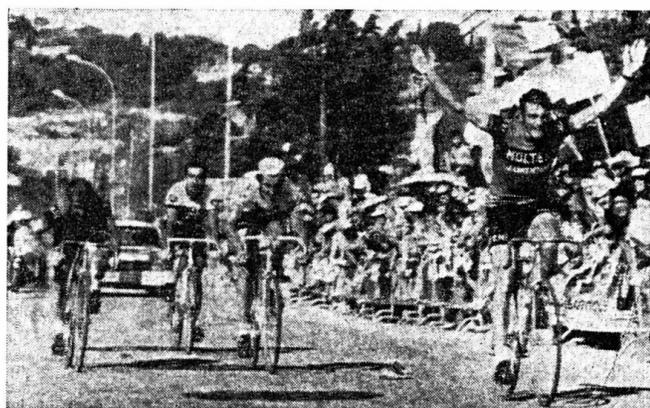
Classement général : 1. Eddy Merckx (Be) 67 h 33'04" ; 2. Gonzalo Aja (Esp) à 2'01" ; 3. Vicente Lopez-Carril (Esp) à 3'13" ; 4. Vladimiro Panizza (It) à

5'20" ; 5. Joaquim Agostinho (Por) à 5'55" ; 6. Francisco Galdos (Esp) à 6'44" ; 7. Raymond Poulidor (Fr) à 7'30" ; 8. Alain Santy (Fr) à 8'45" ; 9. Mariano Martinez (Fr) à 11'29" ; 10. Hermann van Springel (Be) à 11'42" ; 11. Roger Pingeon (Fr) à 11'58" ; 12. Michel Polentier (Be) à 14'25" ; 13. Raymond Delisle (Fr) à 14'26" ; 14. Joseph Bruyère (Be) à 14'57" ; 15. Andres Oliva (Esp) à 15'47".

Points chauds : 1. Hoban (G-B) 88 p. ; 2. Karstens (Hol) 74 p. ; 3. Merckx (Be) 56 p. ; 4. Coroller (Fr) 28 p. ; 5. van Springel (Be) 24 p.

G.P. de la montagne : 1. Perurina (Esp) 89 p. ; 2. Merckx (Be) 72 p. ; 3. Aja (Esp) 70 p. ; 4. Abillera (Esp) 60 p. ; 5. Oliva (Esp) 43 p.

SPORTS



SPRUYT VAINQUEUR. — Le coéquipier de Merckx bat ses compagnons d'échappée au sprint. De gauche à droite : Janssens, Rotté, den Hertog et le vainqueur Spruyt.

Première étape du Tour de l'Avenir : un Polonais succède à... un Polonais

Déjà des différences importantes à noter à l'arrivée de la première étape du tour de l'Avenir remportée par le Polonais Kaczmarek. Les Hollandais et les Polonais, habitués aux étapes en ligne, furent les auteurs de la principale échappée de la journée entre Martigues et Orange.

SUISSES SATISFAISANTS

Les Suisses, décevants la veille dans le prologue contre la montre, ont figuré honorablement. Ils ont pris une part active à l'histoire de cette brève étape. Le chevronné Iwan Schmid s'est payé le luxe de dominer au sprint le champion du monde Szurkowski ; c'était il est vrai pour la neuvième fois...

Disputé dès le troisième kilomètre, le sprint pour le challenge de la montagne, dans la côte de Martigues (3^{me} catégorie), a été enlevé par le Polonais Szoda devant l'Espagnol Lopez Carril, le Français Schoumacker, le Hollandais Pronk, le Suisse Werner Fretz et le Français Linard.

DES ÉCHAPPÉES

Le rôle tenu par le mistral n'est pas

non plus étranger aux écarts relevés à Orange. Pour revenir à la course proprement dite, on relèvera que le peloton se trouvait encore groupé à l'entrée d'Eygrières (34^{me} km) alors que douze hommes devaient s'en détacher au 36^{me} km : Szurkowski, Mytnik, Szoda (Pologne) Martinez (Espagne), Mirri (Italie), Edwards (GB) et six Hollandais soit Kohmen, Langen, Pronk, Schuur, van Dongen et van Houwelingen.

Comptant jusqu'à 1'30" d'avance sur un premier groupe dans lequel apparaissaient les Suisses Stalder, Schmid, Ravasi, Leunberger, les néo-pros Fussion, Collinet, Guitard, les amateurs français Linard et Bodier, les Polonais Brzezny et Kaczmarek, l'Autrichien Steimmayer. Le gros peloton était à 2'50". Les douze fugitifs allaient être rejoints au 84^{me} km par les quatre-vingt poursuivants précités. De ce groupe de tête de 26 hommes, l'Italien Mirri, l'Anglais Edwards et l'Espagnol Martinez se dégageaient à Courthezon, imités aussitôt par Guitard, Kaczmarek et le Hollandais Schuur. Le Polonais se révélait le plus rapide au sprint à

Orange où il endossait le maillot jaune.

CLASSEMENTS

1^{re} étape, Martigues - Orange (98 km 500) : 1. Jozef Kaczmarek (Pol) 2 h 49'30" ; 2. Phil Edwards (GB) ; 3. Enrique Martinez (Esp) ; 4. Fritz Schuur (Hol) ; 5. Gabriele Mirri (It) ; 6. Jean-Pierre Guitard (Afcas) même temps ; 7. Philippe Bodier (Fr) 2 h 50' ; 8. Stanislaw Szoda (Pol) même temps ; 9. Iwan Schmid (S) 2 h 50'12" ; 10. Ryszard Szurkowski. Puis : 13. Michel Kuhn (S) même temps ; 21. René Ravasi (S) 2 h 51'48".

Classement général : 1. Kaczmarek (Pol) 2 h 49' ; 2. Edwards (GB) 2 h 49'30" ; 3. Martinez (Esp) 2 h 49'16" ; 4. schuur (Hol) 2 h 49'19" ; 5. Mirri (It) 2 h 49'30" ; 6. Guitard (Afcas) 2 h 49'30" ; 7. Szoda (Pol) 2 h 49'58" ; 8. Szurkowski (Pol) 2 h 50'02" ; 9. Barcik (Pol) 2 h 50'02" ; 10. Baudier (Fr) 2 h 50'08" ; 11. Iwan Schmid (S) 2 h 50'12" ; 21. René Ravasi (S) 2 h 51'48" ; 39. Victor Schraner (S) 2 h 55'07" ; 46. Jurg Stalder (S) ; 51. René Leunberger (S) même temps.

Aucune décision n'est intervenue

Pour la première fois depuis qu'il est emprunté par le Tour de France — cela remontait pourtant bien avant la guerre — le Mont Ventoux n'a provoqué aucune décision : un peloton compact derrière cinq échappés de deuxième or-

les cinq derniers kilomètres. Le mistral aussi, violent, qui offrit aux concurrents, l'air qui, généralement, fait défaut. Enfin, comme toujours, la course est ce que les coureurs veulent bien. Or, comme hier, personne ne voulait rien...



Notre service spécial

dre, à Orange, les deux cent trente kilomètres d'hier étaient de trop. Le Ventoux n'a donc pas connu son rôle se juge de paix, à part une toute petite bonification à son sommet, que les principaux adversaires de Merckx n'ont pas su saisir pleinement. A cela, plusieurs raisons. La nouvelle route empruntée, tout d'abord, qui se révéla non seulement en pente douce, mais encore fort bien ombragée. L'habituelle chaleur étouffante ne se retrouva qu'en haut, sur

MAIGRE RESULTAT

Ce fut finalement à trois kilomètres du sommet qu'Aja, l'un des deux Espagnols pouvant encore menacer Merckx, se décida. Son attaque lui valut, à l'observatoire, dix-neuf secondes d'avance sur un Poulidor retrouvé, et vingt et une sur Merckx. Du même coup, par le truchement d'un règlement spécialement mis au point pour cette étape, Aja récolta une minute de bonification. 39". Bien maigre résultat pour ce duel, tout comme pour l'ensemble : les écarts se révélèrent tellement faibles que, dans la longue descente sur la plaine, tout se réforma. On allait arriver à « dénouement-gag » prévu par les grands sprinter — Sercu, Guimard, Leman — lorsque cinq hommes se détachèrent : Rotté, den Hertog et Galdos, auxquels vinrent se mêler deux coéquipiers du maillot jaune, Spruyt et Janssens prirent, bien sûr, les deux premières places, n'ayant jamais mené un mètre au cours de l'entreprise finale qui s'était poursuivie sur vingt kilomètres.

DEUX CHUTES

Deux chutes marquèrent cette étape. Celle de Leman, dans le Ventoux, provoqua le seizième abandon du Tour 1974. Quant à celle de Bruyère, elle parut anodine. Mais quelques minutes plus tard, ce fidèle lieutenant du maillot jaune retomba, victime d'un étourdissement cette fois-ci. L'abandon était également dans l'air, lorsque Merckx, en personne, s'en retourna et alla reconforter son coéquipier. Il y réussit si bien qu'avec des blessures au dos, à la tête, à une épaule et à une jambe, le Liégeois a fini dans le peloton, et sera au départ ce matin.

J. S.

Que fera Merckx en 1975 et 1976 ?

Jean de Gribaldy, un des responsables sportifs de « M.I.C. Gribaldy-Ludo », a remis le communiqué suivant, à Savines-le-Lac :
« Eddy Merckx a conclu un accord de principe avec le P.D.G. de « management Investment Consultants » (MIC) à Brasschet (Anvers), M. Edward M. Asselbergh, pour défendre les couleurs du groupe sportif « MIC », en 1975 et 1976.

« Eddy Merckx pourra compter sur l'ossature de son équipe actuelle, ainsi que sur celle de « MIC de Gribaldy » 1974 avec van Springel, Pintens, Leman, van Roosbroeck, Wezemael, Baert, etc... »

« M. van Vaerenbergh, qui a signé un contrat de deux ans avec M. Edward M. Asselbergh, dirigera cette équipe avec Robert Lelangue comme directeur sportif adjoint. »

Interrogé à ce sujet, Merckx s'est borné à déclarer : « Nous n'en sommes qu'au stade des conversations ».

basketball

« Mondial » : tandis que les Etats-Unis s'améliorent... La Yougoslavie bat l'Union soviétique de 3 points

La Yougoslavie et les Etats-Unis, deux des trois grands du championnat du monde de Porto-Rico, restent les seules équipes invaincues de la compétition, à l'issue de la troisième journée de la poule finale, dont les matches se déroulent à San-Juan.

CONFIRMATION

L'événement du jour a été la défaite des Soviétiques, en qui beaucoup voyaient les favoris de l'épreuve. Ils ont été battus par les Yougoslaves (82-79). Ces derniers ont ainsi confirmé leur succès remporté contre ces mêmes adversaires, en 1973, dans le championnat d'Europe de Barcelone, en demi-finale. Par cette victoire, les Yougoslaves peuvent tout au moins prétendre être actuellement la meilleure formation européenne, si ce n'est mondiale... Mais cela, c'est une autre histoire.

Dans la course pour le titre suprême, il faudra, en effet, compter avec les Etats-Unis. Vainqueurs avec une relative facilité de Cuba (83 points à 70), les Américains ont été de nouveau impressionnants.

Leur formation s'améliore de jour en jour et elle pratique un basketball de plus en plus vif, adroit, très constructif ou l'habilité le dispute à la vitesse d'exécution. Face à une équipe cubaine qui possède dans ses rangs des individualités excellentes, comme Roca, les frères Herrera et Urgelles, mais pas assez coordonnée toutefois, les Américains jouèrent par intermittence d'une manière transcendante : Lucas (de loin le meilleur arrière du tournoi), Buckner et Burden, ses deux « compères » à ce poste valent à eux trois une quarantaine de points par match, ce qui est, tout

compte fait, une performance de première grandeur.

Les deux avants, Boswell et Gerard, sont perpétuellement en mouvement et, ce qui ne gêne rien, de bons réalisateurs. Quant à leurs deux pivots, Kelley (2 m 13) et Merriweather (2 m 10), ils sont omniprésents et efficaces sous leur zone de défense ou celle de l'adversaire.

LE CANADA SURPREND

Le Canada, sensationnel vainqueur de l'Espagne par 86 à 73, continue de surprendre les experts du basketball. La formation, qui joue dans un style assez proche de celui de son voisin américain, est devenue « l'enfant chéri » du public porto-ricain. Les noms de McKenzie, Russell et Tollestrup, pour ne citer que les trois meilleurs joueurs d'une équipe canadienne qui progresse constamment, sont sur toutes les lèvres des amateurs. On pense que cette formation canadienne n'a pas encore fini de surprendre et

que la Yougoslavie et l'URSS, qui ne l'ont pas encore rencontrée, auront intérêt à en mesurer.

Enfin, le dernier match de la soirée s'est terminé sur une note amère pour le public local, lorsque les Porto-Ricains ont subi leur troisième défaite consécutives en autant de matches, face aux Brésiliens, cette fois par 73 points à 68, dans la poule de classement.

Après ce troisième tour, une journée de repos arrive de façon opportune.

RÉSULTATS

Yougoslavie bat URSS 82-79 (45-46) ; Canada bat Espagne 84-73 (52-41) ; Etats-Unis battent Cuba 83-70 (47-41) ; Brésil bat Porto-Rico 73-68 (34-33).
1. Etats-Unis, 4 matches, 8 points (406-311) ; 2. Yougoslavie 3-7 (267-222) ; 3. URSS 3-5 (258-213) ; 4. Espagne 4-5 (317-386) ; 5. Canada 3-4 (259-268) ; 6. Cuba 3-4 (233-263) ; 7. Brésil 3-4 (193-231) ; 8. Porto-Rico 3-3 (230-269).

football

LE CLUB DE LA SUISSE CENTRALE DÉVOILE SES PLANS

L'échelle des primes des Lucernois

Le nouveau chef de presse du F.C. Lucerne, notre confrère Paul Faeh, a réussi un petit miracle : Lucerne joue maintenant cartes sur table. Pour la première fois dans son histoire, le club a rendu public le contenu des contrats que ses joueurs ont passés avec lui. C'est ainsi que chaque joueur de l'équipe première touche une somme fixe, qui varie, selon ses qualités, entre 1200 et 8000 francs par saison. Un système de « participation » a, d'autre part, été élaboré. Un point gagné sur terrain adverse rapporte à chaque joueur de l'équipe première une somme de 200 francs et un point gagné à l'Allmend, un montant de

100 francs. Pour les rencontres jouées à domicile, chaque joueur touche, d'autre part, une prime spéciale, calculée selon le nombre de spectateurs.

JUSQU'A MILLE FRANCS

Si moins de 5000 personnes assistent à la rencontre, il ne sera versé aucune prime spéciale. Cent francs seront bonifiés par joueur si le nombre de spectateurs est entre 5000 et 6000, 200 francs entre 6000 et 7000, 400 francs entre 7000 et 8000, 600 francs entre 8000 et 9000, 800 francs entre 9000 et 10.000 et 1000 francs si le nombre de spectateurs dépasse 10.000. Si l'équipe atteint les

quarts de finale de la Coupe suisse, les joueurs toucheront 40 % des recettes. Pour les rencontres d'entraînement et amicales, il ne sera versé aucune prestation supplémentaire. Les joueurs de l'équipe réserve toucheront 50 francs par match gagné et 20 francs par match nul. Voilà qui est clair et précis.

Le F.C. Lucerne a confirmé que des pourparlers étaient en cours avec Hertha Berlin, concernant le retour de « Kudi » Muller au bord du lac des Quatre-Cantons. Le transfert du Zuricois Munch, dont nous avons également parlé, ne se fera finalement pas. Par contre, Peter Gysin (Martigny) a été prêt à Lucerne. Les Lucernois annoncent, d'autre part, l'arrivée de joueurs de second plan.

Retour triomphal des Polonais

Partie il y a un mois en Allemagne, sans tambours ni trompettes, l'équipe polonaise est rentrée triomphalement mardi après-midi à Varsovie. Les quelque 200.000 « supporters » réunis à l'aérodrome et massés sur le parcours emprunté à travers la capitale ont réservé un accueil délirant aux joueurs de Casimir Gorski.

Tous les habitants de Varsovie, du plus jeune au plus vieux, ont tenu à admirer de près, à toucher, à échanger quelques paroles, à féliciter les « meilleurs ambassadeurs » de la Pologne, comme l'a souligné dans son allocution de bienvenue, M. Herzy Majewski, maire de Varsovie.

Et si les « supporters » polonais n'ont pas dansé la samba, ils n'en ont pas moins entamé, sur l'air des lampions, le fameux « Sto lat » (qu'il vive cent ans), chanté aux grandes occasions, pour remercier ceux qui, par un jeu simple mais combien efficace, ont fait connaître la Pologne aux quatre coins du monde en enlevant la médaille de bronze de la 10^{me} Coupe du monde.

Gerd Muller : fausse sortie ?

Les amateurs de football ont été stupéfaits, lundi, en apprenant que Gerd Muller, le meilleur marqueur de l'équipe ouest-allemande, avait l'intention de cesser son activité internationale.

Au cours du banquet final à Munich, Muller avait déclaré aux journalistes qu'il démissionnait pour se consacrer davantage à sa famille.

« J'espère que je pourrai marquer le but d'adieu le 4 septembre, lors du match contre la Suisse. J'ai déjà informé l'entraîneur Helmut Schoen de mon intention », a-t-il dit.

Interrogé à ce sujet, l'entraîneur a déclaré : « Il ne faut pas exagérer. Attendez de voir comment les choses évoluent ».

Comme la plupart de ses coéquipiers Muller est parti lundi en vacances avec sa femme et sa fille. Il serait particulièrement fatigué des matches de coupe du monde. Il n'est donc pas exclu qu'il change d'avis à son retour.

IRREVOCABLE...

Selon le journal « Bild Zeitung » la décision de Muller est « irrévocable ». Muller déclare avoir pris sa décision il y a plusieurs semaines, en partie à cause de mesures émanant de fonctionnaires de la fédération allemande.

Le journal rapporte que le footballeur aurait été furieux de ce que sa femme n'ait obtenu qu'une place au 38^{me} rang, pour la finale de la Coupe du monde, dimanche passé.

« Bild Zeitung » ajoute que Breitner, Netzer, Overath, Hoettges et Wimmer envisagent également de partir.

athlétisme

Record suisse pour le C.E.P Cortailod

Dans le cadre d'une réunion à Bâle, le CEP Cortailod a battu le record suisse du 4 x 800 mètres. L'équipe était composée de Schaffer, Furrer, Pizzera et Stegmann. L'ancien record, détenu par BTV Lucerne, datait de 1957.

Rebmann à Young Boys

Heinz Rebmann (24 ans), retrouve Young Boys après avoir joué, successivement, à Granges et à Bienne.

Le gardien de Young Boys, Hanspeter Latour, entrainera la saison prochaine le club de 1^{re} Ligue Durrenant.

Barlie à Carouge

L'ancien gardien international Jackie Barlie (33 ans) a signé un contrat d'un an avec Etoile Carouge. L'an dernier, Barlie, après avoir quitté le F.C. Servette en 1972, portait les couleurs du club genevois de 2^{me} ligue, Signal Bernex.

Net rajeunissement à Audax

Jean-Claude Facchinetti, directeur technique de l'ASI Audax Neuchâtel, nous a transmis les transferts réalisés par le locataire de Serrières. Les transactions ont été guidées par le nouvel entraîneur, Adriano Kauer, dont le contrat, on le sait, a été signé pour deux saisons.

On note une très sympathique évolution qui se traduit par un net rajeunissement et une plus grande « régionalisation » des cadres de la première équipe. Kauer a demandé de pouvoir conduire une formation jeune et ayant du cœur. Il semble bien, à première vue, qu'il puisse s'estimer satisfait. Avec le contingent restant, qui comprend des éléments expérimentés bien qu'ils ne soient pas âgés, les nouveaux venus pourront participer — s'ils le veulent bien — à la promotion du football dans la région.

On se réjouit d'ores et déjà de voir à l'œuvre cet Audax nouvelle formule.

Voici le mouvement enregistré :

Arrivées : Eric Ducommun (20 ans, Hauterive), Laurent Lecoultré (23 ans, Hauterive), Daniel Buchs (20 ans, Neuchâtel Xamax), Jean-Philippe Decastel (20 ans, Neuchâtel Xamax), Claude-Alain Sernat (20 ans, Comète Pesoux), Willy Ischi (20 ans, Vully), Dominique Gerber (20 ans, prêt, La Chaux-de-Fonds).

Départs : René Lochmatter (30 ans, Neuchâtel Xamax), Fred-Eric Moulin (28 ans, Neuchâtel Xamax), Michel Decastel (20 ans, Neuchâtel Xamax), Jean-Philippe Widmer (23 ans, prêt d'une année à Colombier), Jacques Leuenberger (25 ans, Hauterive).
Entraîneur : Adriano Kauer, nouveau.

fennis **TOURNOI DE GSTAAD**

Orantes « exécute » Sturdza

Il n'y pas fallu plus de quarante minutes au gaucher Espagnol Orantes pour anéantir les rêves de Dimitri Sturdza. Luttant à la fois contre le talent et la jeunesse de l'Espagnol (son cadet de dix ans), la Suisse s'est inclinée en deux sets secs (6-1 6-1) en huitièmes de finale des championnats internationaux de Suisse à Gstaad.

Au début de la rencontre, Sturdza paraissait étrangement fataliste. Résigné, il servait mal et il n'y avait pratiquement pas d'échanges. Il réagit quelque peu mais sans sauver la face. Les 600 spectateurs vécurent tout de même des moments plus intéressants au cours des trois autres huitièmes de finale du simple messieurs de cette journée. El Shafei laissa une excellente impression tout comme l'Australien Phillips Moore qui ne permit pas au Français Nigodrella de répéter sa surprise du tour précédent (il avait éliminé Jeff Borowiak). Bien qu'il ait cédé un set, Roy Emerson n'a pas connu de difficultés majeures devant le Brésilien Thomas Koch.

Au contraire des hommes, les concurrentes helvétiques engagées surprennent agréablement. Evagreth Emmenegger et Marianne Kinder ont obtenu leur qualification pour les quarts de finale. Marianne Kinder manifesta un réel brio face à la Française Marion Proisy. Enfin, Rita Felix échoua de fort peu devant la Japonaise numéro deux, Kamako Fukuoka.

Felix (S) 6-4 1-6 6-4 ; Marianne Kinder (S) bat Marion Proisy (Fr) 8-6 7-5 ; Danièle Bouteux (Fr) bat Micko Miyashita (Jap) W.O. *Double messieurs :* Vasquez-Vilas (Arg) battent Burgener-Proisy (S-Fr) 6-2 3-6 6-3 ; Crealy-El Shafei (Aus-Egy) battent Pecci-Rodriguez (Para-Chili) 6-4 6-2 ; Anand Amritraj - Vijay Amritraj (Inde) battent Dominiguez-N'Godrella (Fr) 9-8 4-6 6-3 ; Lara-Munoz (Mex-Es) battent Borowiak-McManus (EU) 4-6 6-4 6-4 ; Goven-Jauffret (Fr) battent Ashok Amritraj-Kuki (Inde-Jap) 4-6 6-4 6-0.

1^{ère} Ex :
Et rouler
la conscience
en paix.
BIÈRE EX
bière véritable sans alcool.

FINS DE SÉRIES

Au-dessous
de la moitié du prix

| | Prix catalogue | Notre prix |
|-----------|----------------|------------|
| 345 x 420 | 738.— | 350.— |
| 115 x 420 | 199.— | 60.— |
| 134 x 440 | 395.— | 140.— |
| 167 x 485 | 480.— | 200.— |
| 180 x 420 | 408.— | 160.— |
| 180 x 458 | 370.— | 160.— |
| 155 x 390 | 270.— | 80.— |
| 210 x 250 | 260.— | 110.— |
| 208 x 400 | 554.— | 200.— |
| 210 x 600 | 624.— | 280.— |
| 180 x 460 | 604.— | 250.— |
| 155 x 505 | 570.— | 235.— |
| 128 x 420 | 290.— | 70.— |
| 73 x 560 | 240.— | 55.— |
| 90 x 360 | 100.— | 32.— |
| 77 x 400 | 140.— | 40.— |
| 85 x 575 | 332.— | 110.— |
| 60 x 520 | 123.— | 40.— |
| 47 x 500 | 89.— | 28.— |
| 43 x 550 | 82.— | 25.— |
| 45 x 435 | 103.— | 22.— |

FINS DE SÉRIES

A moitié prix

| | | |
|------------|--------|-------|
| 180 x 425 | 416.— | 208.— |
| 215 x 420 | 496.— | 248.— |
| 158 x 360 | 270.— | 135.— |
| 220 x 400 | 651.— | 325.— |
| 140 x 520 | 502.— | 250.— |
| 200 x 984 | 1660.— | 830.— |
| 198 x 655 | 660.— | 330.— |
| 116 x 410 | 218.— | 109.— |
| 112 x 470 | 342.— | 170.— |
| 100 x 620 | 242.— | 120.— |
| 127 x 520 | 208.— | 104.— |
| 210 x 500 | 535.— | 267.— |
| 300 x 460 | 897.— | 448.— |
| 275 x 428 | 870.— | 420.— |
| 268 x 395 | 580.— | 290.— |
| 250 x 420 | 808.— | 404.— |
| 174 x 365 | 305.— | 152.— |
| 175 x 297 | 161.— | 80.— |
| 116 x 1100 | 690.— | 340.— |

FINS DE SÉRIES

40 % moins cher

| | | |
|-----------|--------|--------|
| 420 x 610 | 1972.— | 1183.— |
| 420 x 490 | 1441.— | 864.— |
| 300 x 540 | 1522.— | 912.— |
| 425 x 560 | 1309.— | 785.— |
| 420 x 620 | 1432.— | 859.— |
| 270 x 550 | 876.— | 525.— |
| 314 x 417 | 805.— | 483.— |
| 400 x 415 | 697.— | 418.— |
| 303 x 498 | 844.— | 506.— |
| 420 x 600 | 1386.— | 831.— |
| 278 x 650 | 957.— | 574.— |
| 263 x 585 | 738.— | 442.— |
| 282 x 425 | 600.— | 360.— |
| 270 x 420 | 612.— | 367.— |
| 340 x 420 | 668.— | 400.— |
| 317 x 340 | 538.— | 322.— |
| 312 x 397 | 620.— | 372.— |
| 320 x 400 | 576.— | 345.— |

ainsi que quelques milliers
de fins de séries sont à disposition

TAPIS - DISCOUNT

BURGENER & KUNG

Rue de Morat 7 - Tél. (032) 22 44 58
(Derrière la Banque Cantonale)

BIENNE

Jeu, vente du soir jusqu'à 21 heures
Lundi fermé

MENUISERIE

DECOPPET et Cie

Evoles 69 - Tél. 25 12 67

Maculature

en vente au bureau
du journal

COMMUNIQUÉ IMPORTANT À NOS ABONNÉS

Objet: changement d'adresse de vacances

Veuillez nous adresser vos instructions

PAR ÉCRIT

trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu

Nous ne serons plus en mesure d'accepter les changements d'adresses par téléphone.

Les changements d'adresse pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits.

Transferts à l'étranger:

Expédition par courrier normal: nous facturons 45 c. par envoi journalier.

Expédition par avion (seulement sur demande formelle): tarif variable suivant les pays, se renseigner au préalable à notre bureau.

Nous déclinons toute responsabilité pour les distributions irrégulières ou défectueuses en dehors de la Suisse, notamment en Italie.

Abonnements suspendus provisoirement: bonification à partir de trois semaines d'interruption (pas en dessous). Le montant à bonifier sera déduit de la prochaine facturation de septembre ou de décembre, mais NON de la facture de fin juin. En conséquence, nous ne pourrions renvoyer des cartes de versement pour les abonnements déjà facturés.

Nous prions nos lecteurs de nous envoyer leurs ordres dans les délais, au moyen du bulletin ci-dessous ou d'une carte postale libellée de la même façon.

Merci d'avance!

FAN-L'EXPRESS

FAN-L'EXPRESS

Changement d'adresse

Domicile habituel:

Nom-Prénom:

No-rue:

Localité:

No postal:

Nouvelle adresse:

Nom-prénom:

No-rue:

Localité:

No postal:

Valable dès le

au

OFFRES D'EMPLOIS

Nous sommes une organisation internationale de renommée mondiale dans le domaine de la rationalisation administrative. Nos possibilités de vente en Suisse nous permettent d'offrir une chance extraordinaire à un (e)

jeune collaborateur (trice) commercial (e) de classe élite

Notre entreprise est jeune, dynamique et se place à la tête de l'évolution dans sa branche.

Votre candidature sera retenue si vous avez:

- une bonne formation commerciale ou générale
- quelques années d'expérience fructueuse
- le pouvoir d'appliquer avec facilité des idées nouvelles
- l'ambition de pratiquer une activité de niveau supérieur.

Nous exigeons beaucoup. Nous offrons davantage:

- grande responsabilité dès le début — même si vous êtes jeune — avec développement dans l'avenir
- formation et introduction hautement qualifiées
- possibilité de mettre en valeur vos connaissances et capacités personnelles, traitement adapté à la classe d'élite.

Si vous vous croyez capable de répondre à ces exigences, voici notre proposition: envoyez un bref curriculum vitae sous chiffres E 920509-18 à Publicitas, 1211 Genève 3. Toute candidature sera traitée d'une manière strictement confidentielle et recevra une réponse dans les huit jours.

Nous cherchons

UN COUPLE

pour assumer la conciergerie de notre immeuble rue des Parcs 107. Appartement de 3 pièces à disposition.

Entrée en fonction: 1er août 1974.

Renseignements et inscriptions:
LA NEUCHATELOISE,

Compagnies d'Assurances
Service Immobilier, Bassin 16,
2001 Neuchâtel. Tél. 21 11 71.



On cherche

SOMMELIERS

pour service restauration soignée. Salaires élevés. Tél. (037) 77 11 04. Restaurant « Le Verdet », Portailban.

Nous cherchons, pour l'un de nos immeubles dans le Val-de-Ruz, un

conciergerie

Appartement de 4 1/2 pièces à disposition.

Faire offres sous chiffres EH 1841 au bureau du journal.

HOTEL TOURING AU LAC
NEUCHATEL Tél. 25 55 01.

cherche

PORTIER TOURNANT

Faire offres ou se présenter à la Direction.

DUBIED

engage:

du personnel masculin
de production

opérateur sur différents types de machines;

du personnel féminin

pour travaux divers et variés en ateliers.

Nous offrons:

- excellentes conditions de travail
- horaire mobile
- avantages sociaux, etc.

Faire offres ou se présenter chez:

EDOUARD DUBIED & CIE S.A.,
Service du personnel,
Usine de Couvet,
2108 Couvet.
Tél. (038) 63 21 21.

USINE DE COUVET

DEMANDES D'EMPLOIS

Je cherche, pour début septembre, un poste

d'employé de bureau

à Neuchâtel ou aux environs.

Connaissances: dactylo, comptabilité française, portugais, espagnol.

Faire offres sous chiffres 117-442 au bureau du journal.

Prof. médicales
auxiliaires

YVES REBER

Bandagiste-orthopédiste

Fermeture annuelle

du 15 juillet au 7 août

Nous cherchons

terminages

ou

décottages

tous calibres.

Faire offres sous chiffres DG 1840 au bureau du journal.

Femme de chambre

cherche place pour début août.

Ecrire sous chiffres JM 1846 au bureau du journal.

L'annonce
reflet vivant
du marché

COMMERCES

A remettre, à 20 km de Lausanne,

ATELIER FERBLANTERIE- COUVERTURE

Travail assuré - sans mise de fonds initiale.
Ecrire sous chiffres PW 305626 à Publicitas, 1002 Lausanne.

BOUTIQUE

de mode pour dames à remettre pour cause de mariage. Région neuchâteloise. Pour traiter: Fr. 10.000.—.

Faire offres sous chiffres AC 1828 au bureau du journal.

Vous êtes une véritable secrétaire, vous pouvez donc parfaitement vous organiser pour un travail indépendant. Vous avez des connaissances d'allemand, vous êtes vive d'esprit et dynamique.

Notre bureau de Suisse romande cherche une

COLLABORATRICE

pouvant prendre des responsabilités, aimant les contacts personnels. Nous sommes dans des bureaux modernes et pouvons vous offrir des conditions sociales fort intéressantes.

Nous attendons vos offres de service, avec curriculum vitae détaillé, photo et prétentions de salaire, que vous voudrez bien adresser à:

VON ROLL S. A.
c/o M. Bastardoz
Grotte-Pierre 2, 1110 Morges
Tél. (021) 71 11 66 dès 18 heures

VONRoll

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHATEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Nous cherchons pour Neuchâtel un

programmeur - analyste

ayant 1 à 2 ans d'expérience (si possible en cobol),

et un jeune

débutant

pouvant justifier d'une excellente formation de base commerciale ou technique (niveau certificat fédéral de capacité, diplôme ou maturité).

Notre installation actuelle IBM 360-30 à disques et à bandes est remplacée en ce moment par un système IBM 370-125 à disques et à bandes, qui sera bientôt complété par des écrans. Nos applications concernent l'administration, la production et le marketing.

Nous offrons:

- Une formation continue et régulière (programmation, analyse)
- Des travaux variés en fonction du développement et des connaissances
- Une activité stimulante au sein d'une jeune équipe
- Les avantages d'une grande entreprise (restaurant, centre de loisirs, club de vacances, etc.)

Offres et renseignements aux
Fabriques de Tabac Réunies SA.
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel
Tél. 038 211145 - interne 225 ou 226.



SAINT-BLAISE
Ruelle du Lac
Tél. 33 55 22

avec

BLAUPUNKT

Seulement
40 c. le mot!

C'est le prix
d'une
petite annonce
au tarif réduit
dans la
« Feuille d'avis
de Neuchâtel »

DÉMÉNAGEMENTS

TRANSPORTS DANS TOUTE L'EUROPE

PIANOS — DÉBARRAS CAVES - GALETAS - LOGEMENTS
VÉHICULES BIEN ÉQUIPÉS — VISITES DE MOBILIERS
DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (038) 25 35 90

tir

Championnats suisses de groupes à 300 m

Chézard et Corcelles en évidence

Le second tour principal du championnat suisse de groupes à 300 m a marqué des points, en catégorie A surtout, où le groupe de Lucerne-ville, entraîné par Rolf Gugolz, a réussi la gageure d'aligner 470 points. S'il fut le seul à cette limite, d'autres formations s'en sont approchées de très près comme

en témoigne le classement intermédiaire que voici: 1. Lucerne-ville 470; 2. Thoune I 469; 3. Oberwil 468; 4. Dieterswil-Moosaffolten 465; 5. Lalden 464; 6. Zermatt, Berthoud II et Aarau 463; 9. Thoune II et Berne-ville I 462; 11. Nunningen, Niederurnen et Zurich-ville I 461; 14. Lyss II et Bulle 460, etc.

Pour le reste, les résultats de 450 points ou moins sont légion puisqu'on ne compte, finalement, que 37 groupes au-dessous de ce niveau, sur les 80 formations en course.

PETITE MINE

En catégorie A, les Romands ont engagé 18 des leurs. Il leur en restera sept dans la troisième, qui précède la finale d'Oltten... Ont disparu de la compétition les équipes de Lausanne-Sports (453 p.), d'Ulmiz et des Charbonnières (451), de Renens (447), d'Alterswil (445), de Lausanne-Police (441), de Lausanne-Carabinières (439), de Bévillard (435), de Ried-Brigue (432) et de Bernex (427). En revanche, les groupes de Galmiz (457), Chézard-Saint-Martin (456), Pesieux (451) et Moutier (450) continueront la lutte en compagnie de Lalden, Zermatt et Bulle. Mais la position de quelques-uns d'entre eux devient de plus en plus précaire. Moutier ne doit sa qualification qu'à son résultat du premier tour, alors que Pesieux souffre manifestement du départ de Gugolz. On arrosea généreusement d'éloges, en revanche, l'équipe de Chézard-Saint-Martin, dont personne n'attendait une semblable performance, en vérité. Les deux « teams » neuchâtelois font bien dans le paysage, en dépit des incertitudes qui marquent leur avenir.

Galmiz, cher à Hans Simonet, retrouve aujourd'hui sa place dans l'orchestre, alors que Lalden, Zermatt et Bulle tiennent le haut du pavé.

AU FUSIL D'ASSAUT

Au fusil d'assaut, réjouissons-nous: les Neuchâtelois de Corcelles-Cormondrèche ont occupé, au classement, la place des Séduois de La Cible au tour précédent, tout en obtenant 8 points de moins qu'eux. Il n'empêche qu'avec leurs 350 points, les tireurs de Corcelles n'ont eu qu'un seul imitateur, comme le prouve le bilan que voici: 1. Corcelles-Cormondrèche et Niederurnen 350 p.; 3. Burgistein et Tinizing 347; 5. Schwanden 346; 6. Jemnis 345, etc.

A n'en pas douter, les tireurs au fusil d'assaut ont volé nettement plus bas que leurs frères au mousqueton et à la carabine. Sur le plan romand, l'effectif s'est amenuisé davantage que ne le voudrait la loi de la proportionnelle: huit groupes sur dix-neuf participèrent au second tour, soit ceux de Saint-Antoni (343), Viège et Sion-La Cible (342), Gland (340), Saint-Sylvestre (336) et Visperterminen (334), en plus de Corcelles. Disparaissent: Veyrier (338), Saint-Maurice (335), Biolley-Magnoux (334), Le Fuet (332), Yverdon-Millitaire et Le Pâquier (331), Renens (330), Montana et Pully (322), Vuadens et Le Locle-La Défense (319).

L. N.

boxe

Championnat du monde des poids plumes

Ruben Olivares était trop fort

Le Mexicain Ruben Olivares est devenu le premier boxeur depuis l'Italo-Américain Harry Jeffra à conquérir la couronne mondiale des poids plume (version WBA) après avoir été champion du monde des coqs.

TERRIBLE CROCHET

Le pugiliste de Mexico-City, âgé de 26 ans, a succédé au Panaméen Ernesto

Marcel, qui a récemment pris sa retraite, en battant le champion japonais Zensuke Utagawa par K.O. au 7me round d'un combat prévu en quinze reprises, au « forum » de Los Angeles.

13.000 spectateurs, pour la plupart latino-américains, ont fêté Olivares, qui a démolit son adversaire par des combinaisons des deux mains au septième round. Utagawa est allé deux fois au tapis avant d'être mis K.O. par un terrible crochet à la mâchoire, après 126" de combat à la 7me reprise.

Le Japonais a mis quatre minutes à retrouver ses esprits.

Le match a débuté lentement. Les deux adversaires ont fait jeu égal pendant les deux premières reprises au 3me round, Utagawa (56,92 kg), a pris l'avantage en plaçant un sec crochet du droit, qui devait couper légèrement la joue de son adversaire. Olivares (57,25 kg) a pris l'initiative dès le round suivant, en plaçant des séries des deux mains au corps

du Japonais. Il a obligé ce dernier à baisser sa garde au visage et il n'en a pas fallu plus au Mexicain pour se ruer à l'attaque.

DEUX FOIS AU SOL

Le Japonais chercha son salut dans le corps à corps, et il plaça un beau crochet du droit à la face de son rival au 6me round. Il dut, toutefois, subir une série de coups au corps et à la face lors de cette même reprise, où son adversaire s'imposa nettement.

Au 7me round, Olivares se rua à nouveau sur Utagawa et l'envoya au tapis sur une droite à l'estomac, suivie d'un crochet de gauche. Le Japonais fut compté huit. Trente secondes plus tard, Utagawa se retrouvait de nouveau à terre. A peine relevé, incapable de se défendre, il subit impuissant l'assaut final de son adversaire, dont la droite le mit définitivement K.O., pour quatre bonnes minutes.

volleyball

Par un temps favorable

Succès du tournoi de Savagnier

C'est par un temps magnifique, ce qui est exceptionnel pour cette année, que s'est déroulé, dimanche, le tournoi de Savagnier. Cette manifestation a connu, comme d'habitude, un énorme succès.

Malgré quelques forfaits, 36 équipes se sont disputé les challenges mis en compétition dans les quatre catégories au programme.

En catégorie A, victoire des pensionnaires de la ligue A, Chénois, devant EOS Lausanne. Victoire cantonale en catégories B et C, grâce à Marin, qui a gagné la finale contre Yverdon, et à Cressier, vainqueur en catégorie SFG. Le club organisateur s'est imposé dans le groupe gym-hommes.

CLASSEMENTS. — Catégorie A: 1. CS Chénois; 2. EOS Lausanne; 3. Delémont I; 4. Montreux. Catégorie B: 1. Marin; 2. Yverdon; 3. Chaux-de-Fonds; 4. Amis-gym Lausanne; 5. VBC Val-de-Ruz (17 équipes classées).

Catégorie SFG: 1. SFG Cressier; 2. SFG Savagnier; 3. SFG Treyvaux. (Dix équipes classées).

Catégorie gym-hommes: 1. Savagnier; 2. Valangin; 3. Granges; 4. Amis-gym Neuchâtel; 5. Vieux-gym Travers.

L'équipe suisse féminine en Italie

Invitée par la Fédération italienne, l'équipe nationale féminine se rendra, en cette fin de semaine, à Cécina où elle participera à un tournoi international d'un niveau relevé. Les quatre forma-

tions nationales en présence seront: Italie, France, Belgique et Suisse.

C'est une nouvelle occasion pour la jeune formation helvétique de parfaire sa préparation pour le tour qualificatif des championnats d'Europe.

La sélection se compose de 16 personnes, soit: B. von Bidder, S. Graf, U. Müller, M. Roduner, R. Resler (Uni-Bâle). R. Schwander (Basler-volley). N. Liengme, V. Joray (VBC Bienne). V. Meyer (Lucerne) et Chantal Berney (VBC Neuchâtel-Sports). Entraîneurs: R. Miserez (Neuchâtel) et E. Kessler (Bâle). O. Leiser (Genève) arbitre international et, comme chef de délégation, M. S. Lüthy (Bâle).

Après un stage de préparation de 3 jours à Neuchâtel, les Suissesses vont faire le maximum pour obtenir un classement honorable face à des formations plus fortes.

RMi

automobilisme

Avis aux amateurs

Communiqué de l'A.C.S.: « La section de Genève de l'Automobile-club de Suisse organise, le samedi 27 juillet, avec la section du Valais, le dimanche 28 juillet, un grand week-end sportif sur le circuit de Casale.

Les concurrents qui prendront part aux deux courses bénéficieront d'une prime de 50 francs et se verront attribuer 2 points pour la licence. »

Andretti et « Alfa »

Le pilote américain Mario Andretti devrait faire sa rentrée dans le championnat du monde des constructeurs le 28 juillet, aux Six Heures de Watkins Glen.

Andretti ferait équipe avec l'Italien Arturo Merzario sur l'une des deux « Alfa Romeo » alignées par l'écurie « Autodelta ». L'autre voiture rouge sera confiée à l'équipage Reutmann (Arg.)-Stommelen (Al).

FOOTBALL ACTUALITÉS

Le F.C. Sion annonce qu'il a acquis définitivement le joueur du F.C. Zurich Juerg Ernst (20 ans), lequel évolue comme défenseur ou demi.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

La Société de Banque Suisse Bâle engagerait

correspondancier

français/espagnol

nationalité suisse

Il s'agit d'un travail intéressant et varié exercé dans une ambiance agréable. Le candidat doit être en mesure de correspondre dans ces deux langues de manière indépendante. Diplôme d'employé de banque souhaité mais pas indispensable.

En plus d'une activité indépendante et vous permettant d'être en contact écrit avec une clientèle internationale, nous vous offrons tous les avantages d'une grande banque tels que: horaire variable — restaurant — place de sport, etc.

Veillez adresser vos offres de service à

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Service du personnel
Aeschenvorstadt 1, 4002 Bâle

Tél. (061) 20 22 25 (M. H.-P. Rüesch)



x872

Mécanicien moteur

de 30 à 40 ans serait engagé tout de suite ou pour date à convenir pour notre service vente, entretien des tondeuses à gazon et certains articles de sport. Place agréable pour homme à contact facile, aimant les responsabilités et l'indépendance. Se présenter chez Tosall sport, tél. 41 23 12, Colombier.

Quelle dame désirerait travailler comme

cuisinière

dans notre cantine? Repas pour environ 30 personnes. Semaine de 5 jours. Date d'entrée à convenir.

La personne intéressée est priée de prendre contact avec M. Burkhalter, tél. (038) 33 27 01, Jowa S.A., 2072 Saint-Blaise.

Pour le 8 août 1974, nous engageons:

cuisinier sommelière fille ou garçon d'office

S'adresser à A. Riesen, restaurant Le Jura, rue de la Treille 7, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 14 10.

ERI S.A.

Sablons 48
2000 Neuchâtel.

cherche, pour l'entretien de ses locaux (deux étages)

un (e) concierge

cinq jours par semaine, le soir dès 18 h de préférence. Téléphoner au 24 57 47.

ENTREPRISE HORLOGÈRE jeune et dynamique, engage, pour entrée immédiate ou date à convenir:

DAMES OU DEMOISELLES

pour divers travaux fins et soignés. Atelier seulement. Téléphoner au (038) 25 88 41, Interne 71.

On cherche, pour le 1er septembre ou date à convenir,

boulangier-pâtissier

et un porteur-aide de laboratoire. Tél. (038) 25 31 75, boulangerie Paul Klenholz, Pierre-à-Mazel 6, Neuchâtel.

BECHLER
MOUTIER (SUISSE)

cherche

1 CHEF ÉLECTRICIEN

capable de prendre la responsabilité du département entretien électrique, installations et dépannage électriques.

Ce poste conviendrait à un électricien de plus de 30 ans sachant organiser et surveiller le travail d'une petite équipe.

Adresser les offres de service au service du personnel de la Fabrique de Machines André Bechler S.A., Moutier. Tél. (032) 93 32 22.

- Vous êtes de langue maternelle allemande
- Vous désirez travailler à Zurich
- Vous écrivez parfaitement le français
- Vous êtes habituée à une activité indépendante
- Vous vous sentez à l'aise dans un secrétariat
- Vous êtes la

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

idéale que nous cherchons pour le directeur du groupe des succursales romandes et tessinoises, avec siège à Zurich.

Vos offres de service, accompagnées des documents usuels, seront examinées par notre chef du personnel pour la Suisse romande et le Tessin, M. H. Giovannoni, Union de Banques Suisses, Bahnhofstrasse 45, 8021 Zurich.

CABLES CORTAILLOD

Nous désirons engager:

CONDUCTEURS DE FUSION

formation par nos soins.

Nous cherchons également:

OUVRIERS OUVRIÈRES

pour nos différents départements (câblerie, fonderie, serrurerie, etc.).

Nous offrons:

- Un système de rémunération moderne
- Climat de travail agréable
- Les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Les personnes intéressées voudront bien prendre contact avec les Câbles Electriques de Cortaillod, tél. (038) 42 12 42, ou se présenter à nos bureaux.

CABLES CORTAILLOD

STELLAVOX

Stellavox cherche à engager, pour entrée immédiate ou date à convenir:

2 TOURNEURS 1 DÉCOLLETEUR

pour son département mécanique de précision.

A personnes capables, avec sens des responsabilités, nous offrons un travail varié et intéressant avec bonnes prestations.

Le candidat à la place de décolleteur pourrait être formé par nos soins.

Nous vous prions de prendre contact par téléphone avec notre chef de fabrication,

M. Magro, afin de convenir d'un rendez-vous.

STELLAVOX
2068 Hauterive
Tél. (038) 33 42 33

idéal que nous cherchons pour le directeur du groupe des succursales romandes et tessinoises, avec siège à Zurich.

Vos offres de service, accompagnées des documents usuels, seront examinées par notre chef du personnel pour la Suisse romande et le Tessin, M. H. Giovannoni, Union de Banques Suisses, Bahnhofstrasse 45, 8021 Zurich.

PEPITA HITPARADE

Pepita, la boisson de table délicieuse, composée d'eau minérale, de jus de grapefruit et de sucre, jouit d'un faveu toujours plus grande. C'est parce qu'elle est naturelle et honnête et que le doux et l'amer s'y marient de façon inégalable!

Après le succès éclatant de notre première cassette Pepita, nous vous offrons maintenant:

3 nouvelles musicassettes stéréo à un prix sensationnel: Par cassette seulement Fr. 6.- + 12 bons-cassette. Vous trouverez ces bons sur toutes les grandes bouteilles Pepita.

Faites votre choix entre les trois hits Pepita suivants:

- No 2 «Musique inoubliable de grands films»
- No 3 «Airs inoubliables de grands musicaux»
- No 4 «Mélodies enthousiasmantes de grands bands»

Voici comment procéder: Verser Fr. 6.- par cassette au compte de chèques postaux 40-790. Eaux minérales d'Eptingen S.A., «Cassettes», 4450 Sissach. Envoyer le récépissé + 12 bons par

Pepita

cassette à: Case postale 151, 4450 Sissach. Ne pas oublier d'indiquer au verso du récépissé les numéros des cassettes désirées (2,3 ou 4). Dernier délai d'envoi: le 31 octobre 1974.

VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

OCCASIONS VOLVO

| | | | | |
|--------------|------|----------------|-----------|--------------|
| VOLVO 144 | 1969 | belge | 61.020 km | Fr. 7.800.- |
| VOLVO 144 | 1969 | grise | 48.644 km | Fr. 7.900.- |
| VOLVO 142 ST | 1971 | grise | 65.575 km | Fr. 8.200.- |
| VOLVO 144 | 1970 | bleu métallisé | 55.300 km | Fr. 8.800.- |
| VOLVO 144 | 1970 | rouge | 49.290 km | Fr. 9.200.- |
| VOLVO 144 | 1971 | jaune | 40.600 km | Fr. 10.500.- |
| VOLVO 144 S | 1970 | blanche | 76.340 km | Fr. 8.200.- |
| VOLVO 144 S | 1971 | blanche | 39.160 km | Fr. 11.500.- |
| VOLVO 144 S | 1972 | vert clair | 21.870 km | Fr. 12.500.- |
| VOLVO 144 S | 1973 | blanche | 41.080 km | Fr. 12.900.- |
| VOLVO 164 BW | 1970 | bleu foncé | 53.726 km | Fr. 9.900.- |

VOITURES AVEC GARANTIE 3 MOIS

GARAGES SCHENKER, agence VOLVO
2068 Hauterive
Tél. (038) 33 13 45

Occasion unique DATSUN CHERRY

1972, expertisée, parfait état. Garage M. BARDO S.A., Sablons 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

FIAT

modèle 1964, expertisée le 25 septembre 1973 à Neuchâtel, 1700 fr. A vendre voiture de tourisme. Tél. (024) 24 49 64.

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE

POUR VOS VACANCES

Des voitures économiques spécialement sélectionnées

| | | | |
|--------------------------|-------|------|----------------|
| CITROEN AMI 8 | 5 CV | 1971 | bleue |
| CITROEN DYANE | 4 CV | 1969 | blanche |
| RENAULT 4 | 5 CV | 1968 | beige |
| RENAULT 10 | 6 CV | 1969 | gris métallisé |
| RENAULT 16 | 8 CV | 1967 | grise |
| FORD TAUNUS 12 M | 6 CV | 1964 | grise |
| VW 1300 | 7 CV | 1966 | verte |
| VW 1500 VARIANT | 8 CV | 1969 | blanche |
| FIAT 124 SPÉCIAL | 7 CV | 1969 | rouge |
| PEUGEOT 204 GL | 6 CV | 1968 | grise |
| PEUGEOT 304 | 7 CV | 1970 | bordeaux |
| PEUGEOT 304 | 7 CV | 1970 | beige |
| PEUGEOT 304 | 7 CV | 1971 | blanche |
| PEUGEOT 304 | 7 CV | 1972 | blanche |
| PEUGEOT 404 | 9 CV | 1972 | rouge |
| PEUGEOT 504 Inj. | 10 CV | 1970 | verte |
| ALFA 1600 SUPER | 9 CV | 1972 | beige |
| JAGUAR X J 6, 4,2 litres | | 1971 | |
| Limousine | | | |
| AUTOBIANCHI A 111 | 7 CV | 1972 | bordeaux |
| VOLVO 144 GL | 11 CV | 1972 | blanche |

Demandez liste complète avec détails et prix. Facilités de paiement - Essais sans engagement, même à votre domicile

M. + J.-J. SEGESSEMAN & Cie
GARAGE DU LITTORAL

Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises
NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 99 91

A vendre

FIAT 850

Tél. (038) 24 63 21, dès 19 h 30.

A vendre

R 4

modèle 1973, 23.500 km, 4900 fr. Tél. 33 46 12.

A vendre

2 CV

29.000 km, 1972. Tél. 24 19 76.

Je cherche

SUZUKI TS 125

(Trial-Bike) ou YAMAHA 125 (Trial-Bike). Tél. (038) 24 66 50, heures des repas.

A vendre

pour bricoleur

voiture Renault 4, flanc arrière droit enfoncé. Tél. (038) 33 37 19, heures des repas.

Occasion unique

Citroën G.S. 1220 Club

1973, 28.000 km, expertisée, état de neuf. Valeur 8100 fr. cédée à 7000 fr., cause imprévue. Tél. (038) 55 24 64.

GARAGE WASER NEUCHÂTEL

Superbe cabriolet 4 places Triumph 13-60

avec hard-top modèle 1971. 27000 km. première main. Expertisée. Garantie 3 mois. Prix : 3450 fr. Grandes facilités de paiement.

Rue du Seyon 34-38
Tél. (038) 25 16 28
25 00 98

A vendre

AUSTIN 1300

expertisée. Fr. 3300.-. Garage du Val-de-Ruz, 2043 Boudévilliers. Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, privé.

A vendre

Autobianchi A 111

à l'état de neuf, 26.000 km. Acompte 2100 fr. Garage du Val-de-Ruz, 2043 Boudévilliers. Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, privé.

APPRENTISSAGES

Nous cherchons :

UN APPRENTI VENDEUR

pour notre département pièces détachées

UN (E) APPRENTI (E) DE COMMERCE

Avenir très intéressant. Instruction par personnel très qualifié.

S'adresser au Garage des Trois Rois S.A., Pierre-à-Mazel 11, 2007 Neuchâtel. Tél. 25 83 01.

Nous engagerons pour la mi-août 1974

apprenti de banque

assuré de la formation complète qu'offre une banque privée.

Banque Bonhôte & Cie

Rue Pury 1, NEUCHÂTEL - Tél. 24 30 24

Demarrer en flèche!

Après l'école, l'apprentissage Mais pas n'importe où, bien sûr!

Dans le plus important groupe de grands magasins de Suisse, un APPRENTI, c'est QUELQU'UN!

Profitez de notre PLAN DE FORMATION PRATIQUE AU RAYON, et de l'aide de nos animateurs et animatrices de vente!

Saisissez la chance qui vous est offerte dès la fin de l'apprentissage avec nos cours de perfectionnement.

Nos maisons? Elles sont réparties sur tout le territoire suisse, alors apprenez l'allemand ou l'italien!

13me salaire Semaine de 5 jours

Pour plus de renseignements, téléphonez-nous.



AU LOUVRE
La Nouveauté S.A.
NEUCHÂTEL

AF

J'y gagne, alors j'y vais!

- MACHINES A LAVER dès 690.-
- LAVE-VAISSELLE 12 COUVERTS, inox 990.-
- 6 personnes, dès CUISINIÈRES ÉLECTRIQUES dès 390.-
- FRIGOS, depuis 278.-



Un grand choix à des prix très bas. Livraison partout. Facilités de paiement. Naturellement au

DISCOUNT DU VIGNOBLE

Fornachon & Cie
2022 Bevaix
Tél. 038/46 18 77



L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

LA BONNE CORRESPONDANCE CEST REX-ROTARY

offset de bureau, duplicateurs, duplicateurs à alcool, copieurs automatiques, thermo-copieurs, rétro-projecteurs. Rex-rotarisez votre entreprise avec des appareils modernes, efficaces et sans problèmes.

orma
Ed. Feuz
Hauterive-Neuchâtel:
Tél. 038 33 14 15

PARQUET SOL

PHILIPPIN & ROGNON
Maurice ROGNON, succ.

PARQUET LINOLÉUMS PLASTIQUES

Ponçage Imprégnation Réparation

TAPIS DE FONDS

tendus ou collés
Moquette - Bouclé - Tufting
Siflor - Stammflor, etc.
Neuchâtel - 56, Pierre-à-Mazel
Tél. 25 52 64

Les CFF vous proposent

Nos beaux voyages

Dimanche 14 juillet 1974
GORGES DE L'AR - LAC DE BRIENZ
Fr. 37.- avec abt 1/2 billets Fr. 28.-

Mardi 16 juillet 1974
PAYS DE ZOUG - LAC D'AEGERI
train, car et char à pont
Fr. 47.- avec abt 1/2 billets Fr. 36.-

Mercredi 17 juillet 1974
CROISIÈRE SUR LE BODAN
Repas de midi à bord compris.
Fr. 67.- avec abt 1/2 billets Fr. 54.-

Jeudi 18 juillet 1974
COURSE SURPRISE
Train spécial.
Fr. 53.- avec abt 1/2 billets Fr. 40.-

TOUR DU MONT-BLANC
Train spécial.
Fr. 62.- avec abt 1/2 billets Fr. 47.-

GRANDE DIXENCE
Train spécial.
Fr. 48.- avec abt 1/2 billets Fr. 39.-

ÉVOLÈNES - LES HAUDÈRES - AROLLA
Train spécial.
Fr. 54.- avec abt 1/2 billets Fr. 41.-

Dimanche 21 juillet 1974
ALSACE - HAUT-KOENIGSBURG
Fr. 55.- avec abt 1/2 billets Fr. 42.-

Mardi 23 juillet 1974
ZERMATT
Train spécial.
Fr. 63.- avec abt 1/2 billets Fr. 48.-

LOÈCHE-LES-BAINS
Train spécial.
Fr. 50.- avec abt 1/2 billets Fr. 39.-

LAC D'ORTA
Train spécial.
Fr. 58.- avec abt 1/2 billets Fr. 48.-

EGGISHORN
Train spécial.
Fr. 66.- avec abt 1/2 billets Fr. 55.-

Mercredi 24 juillet 1974
COURSE SURPRISE
Fr. 42.- avec abt 1/2 billets Fr. 37.-

Mercredi-Jeudi 24-25 juillet 1974
VAL FERRET - VAL D'ANNIVIERS
2 jours en Valais «tout compris». Fr. 149.- avec abt 1/2 billets Fr. 130.-

Jeudi 25 juillet 1974
AROSA
Train spécial.
Fr. 50.- avec abt 1/2 billets Fr. 39.-

SAVOGNIN - LENZERHEIDE
Train spécial.
Fr. 63.- avec abt 1/2 billets Fr. 48.-

COURSE SURPRISE
Train spécial.
Fr. 69.- avec abt 1/2 billets Fr. 52.-

WILDHAUS - ILTIOS
Train spécial.
Fr. 62.- avec abt 1/2 billets Fr. 47.-

Dimanche 28 juillet 1974
3 COLS - CROIX - PILLON - JAUN
Fr. 47.- avec abt 1/2 billets Fr. 41.-

Renseignements et inscriptions: aux bureaux de voyages CFF (gare et ville) ainsi qu'aux guichets des gares voisines.

BILLETS D'EXCURSIONS
Délivrés chaque jour jusqu'au 31 octobre 1974. Ces billets sont valables 2 jours. Réductions supplémentaires pour familles.
Destination: Prix des Neuchâtel: 2me cl. 1re cl.

| | | |
|------------------------------|-------|-------|
| Aigle - Bex | 25.60 | 38.40 |
| Lucerne | 30.40 | 45.60 |
| Evian-les-Bains | 22.- | 32.80 |
| Vevey - Montreux | 20.80 | 30.40 |
| Pétite-Scheidegg | 52.80 | 79.40 |
| Grindelwald ou Lauterbrunnen | 32.80 | 49.60 |
| Schynige-Platte | 41.80 | 56.20 |
| Stockhorn | 38.- | 50.- |
| Kandersteg | 30.40 | 45.60 |
| Hohentenn - Ausserberg | 33.60 | 50.40 |

Possibilité d'obtenir des billets complémentaires à prix réduits sur présentation du billet spécial. Ces billets d'excursions sont également en vente à Neuchâtel-Serrières, Corcelles-Peseux, les Hauts-Geneveys, Travers ainsi qu'au bureau de ville CFF de Neuchâtel.

Vin rosé d'Espagne EL PORRO 280



2 caisses (24 l) 420 + verres

Vin rouge Vieux vin de France 320

la bout. 7 dl

Henneiz Santé 2 pour 1

2 litres + verres

centre super - oi - portes - rouges

Jeunes Variétés

HENRYK SZERYNG

Ambassadeur de la musique

Henryk Szeryng est de ces grands musiciens pour lesquels l'art n'a pas de frontière. Toute sa vie il a été l'ambassadeur de cette musique qu'il aime et à laquelle il a consacré le moindre de ses instants. Violoniste d'une incomparable virtuosité, il a fait voici longtemps déjà le vœu de présenter chaque saison au public une nouvelle œuvre pour violon et orchestre.

une année scolaire passée dans la classe de Gabriel Bouillon, il se voit décorer le premier prix.

ENGAGÉ VOLONTAIRE

À la déclaration de guerre en 1939, Henryk Szeryng, qui est toujours à Paris, s'engage comme volontaire dans l'armée polonaise en France et donna plus de trois cents concerts dans les camps et hôpitaux des unités polonaises, françaises, anglaises, américaines et canadiennes. C'est en partie cette expérience qui lui montrera la force unificatrice et pacifiante de la musique. Comme officier de liaison et traducteur-interprète du premier ministre, le général Sikorski, il cherche un refuge pour plus de 4000 Polonais, des malades et des enfants pour la plupart. Enchanté de l'accueil généreux que leur réserve le Mexique, il y retourne après la guerre pour adopter la citoyenneté mexicaine : il accepte dans le même temps de diriger l'enseignement du violon à l'Université nationale de Mexico. Nommé en 1956 ambassadeur de bonne volonté du Mexique, Szeryng voyage à travers le monde avec un passeport diplomatique, faisant apprécier la culture de son pays d'adoption. Il fait ainsi connaître les compositions de Manuel Ponce, Silvestre Revueltas, José Rolón, Carlos Chavez, Blas Galindo, R. Halffter, Sabre Marroquín, Rimez Mabarak et beaucoup d'autres.

Mais Henryk Szeryng s'intéresse également aux jeunes compositeurs d'autres pays, et c'est en partie grâce à lui que nous connaissons aujourd'hui, Racine Fricker, Camargo Guarnieri, Jean Martinon, Juan Carrillo et Haubenstock-Ramati, sans parler des œuvres qu'il a ressorties de l'oubli, tel le Concerto pour violon de Schumann. Pour ses enregistrements, Henryk Szeryng a obtenu six fois le Grand prix du disque, en 1955, 1957, 1960, 1961 et deux fois au cours de la décennie écoulée. Son répertoire prodigieux comprend une quarantaine de concertos pour violon et orchestre, en plus d'un grand nombre d'œuvres pour violon seul et d'œuvres de musique de chambre. Sa carrière a été depuis la guerre une succession ininterrompue de triomphes sur tous les continents. Virtuose incomparable qui sait également jouer avec chaleur et émotion, Henryk Szeryng est encore, en tant qu'homme, une personnalité très attachante. Ambassadeur d'un pays, il l'est plus encore d'une culture, d'un art, de la musique.

DÉCOUVERTE DE PARIS

Ce premier contact avec la capitale française lui laisse un souvenir tenace et il va s'y fixer pour plusieurs années. Son éducation musicale va s'y parfaire, auprès de Nadia Boulanger. Il aura également l'occasion d'étendre le champ de ses connaissances générales, en abordant l'histoire ancienne, la philologie, la littérature, le théâtre, les langues (il en parle sept).

En 1935, il est décoré de l'ordre du mérite culturel par la reine mère Marie de Roumanie, à l'issue d'un concert donné au Palais royal à Sinaïa. Cette même année il interprète le concerto de Beethoven sous la direction de Bruno Walter.

Pour mieux connaître l'école française du violon, il s'inscrit au Conservatoire de Paris en novembre 1939. Après

ANNIE GIRARDOT

Une comédienne qui a «épousé» son métier

Comme beaucoup d'enfants aux rêves «plein la tête et les poches», Annie Girardot avait le sien : «faire du théâtre». À l'image de ces mêmes enfants, qui, devenus grands, font la joie des biographes «en mal de vaches enrégées», Annie Girardot n'a pas réalisé son rêve sans quelques difficultés, sans franchir des barrières que le «sort», parfois, «s'empresse» de lui mettre devant elle.

L'attrait du théâtre

À la mort de son père, elle interrompit ses études, qu'elle avait menées jusqu'au baccalauréat, pour s'orienter vers le monde de la «vraie comédie», comme aurait dit Sarah Bernhardt. Sa mère, sage-femme de profession, lui conseilla, en effet, de «jouer» à l'infirmerie. Dans un même temps, les trois coups du théâtre resonnent toujours pendant ses nuits de comédienne en puissance. Alors, elle suit des cours gratuits d'art dramatique, le dimanche matin. Incontestablement, l'attrait des rideaux rouges, des machinistes, du mot à énoncer clairement, des costumes est plus fort que celui des blouses blanches et des salles de pansements. Désormais, les jours de la semaine pour Annie Girardot vont devenir des dimanches où travailler garde son sens, mais, se dit «jouer».

Durant ces quatre ans, Henri Rollan, professeur au Conservatoire, lui apprendra ce que le corps peut dire, faire, montrer, entreprendre pour réussir. Déjà elle est en mesure de se produire au cabaret et sur de petites scènes parisiennes. En 1954, à 23 ans, un premier prix de comédie lui fait découvrir que la récompense est un «plat qui se savoure chaud». Car ce n'est pas sans travail — même si de jeunes aspirants comédiens pensent que le succès relève d'un chapelard de circonstances favorables — que Girardot l'a obtenu.

À l'épreuve du répertoire classique

Puis, comme dans la vie «hors scène» où les diplômés sont soumis à l'action et à des responsabilités — la lauréate eut à «vanter» ses dispositions, sa

volonté, son talent. La Comédie-Française fut un de ces «managers» qui l'a mise à l'épreuve avec tout le répertoire classique : Molière, Marivaux... Courteline, Jacques Deval et aussi Cocteau avec «La Machine à écrire». Cette dernière interprétation lui valut ces quelques mots de l'auteur, que l'on se plaît à retenir quand ils viennent de «personnalités» : «Elle a le beau tempérament dramatique de l'après-guerre...» tandis qu'un critique, pas avare de souvenirs, s'exclama deux ans plus tard (1958) après une autre représentation théâtrale : «Cette Réjane toute neuve m'a rajeuni de quarante ans!»

1956, c'est aussi l'année où Girardot s'offrait à l'écran — un écran couleur sur lequel se dessinait sans doute, un autre rêve d'enfant : le cinéma — avec «L'Homme aux clés d'or», un film (en compagnie de Pierre Fresnay) qui lui permit d'obtenir le prix Suzanne-Bianchetti. La suite de cette carrière cinématographique est encore mieux récompensée : Girardot en gros caractères sur les affiches, dans les revues, les magazines, sur les lèvres d'amis des salles obscures et... peut-être dans certains rêves d'enfants. Manifestement, le cinéma prend le pas sur le théâtre. «Ce dernier, dit-elle, absorbe trop. En outre, une pièce qui ne marche pas nuit ; dans le cas contraire, elle devient un esclavage et contraint à négliger des engagements importants.»

Des rôles qui lui collent à la peau

Mue par un étrange besoin de changer, de se transformer, Annie Girardot va emprunter mille chemins pour essayer de se situer, de se trouver, ou, plus exactement, de «se retrouver» peut-être, après avoir eu le plaisir de se perdre.

Au cours de cette aventure «glorieuse», elle découvre Renato Salvatori durant le tournage de «Rocco et ses frères» (aux côtés d'Alain Delon) qu'elle épousera le 6 janvier 1962. «La seule fois, mais la bonne, fait-elle remarquer, où elle est tombée amoureuse d'un partenaire.» Dès lors, l'«aventurière» prend aussi facile-



en corps à corps avec les scènes qu'elle interprète.

Rappelons pour mémoire qu'Annie Girardot a joué avec F. Gravey et M. Presle dans «Treize à table» (1955) ; Gabin dans «Mairgret tend un piège» de Delannoy (1957) ; Robert Hossein dans «Le Vice et la Vertu» de Vadim (1962) ; Maurice Ronet dans «Trois chambres à Manhattan» de Marcel Carné (1965) ; Yves Montand dans «Vivre pour vivre» de Claude Lelouch (1967) ; Bruno Cremer dans «Les Gauloises bleues» de Michel Cournot (1968) ; Bernard Blier et Mireille Darc dans «Elle boit pas, elle fume pas, elle drague pas...» de Michel Audiard (1970) ; F. Perrier, O. Versois, Brialy ; C. Dauphin, J. Yanne, F. Blanche, B. Bardot, Brel, J. Rochefort, Belmondo, Piccoli, M. Renaud... et Marlène Jobert dans «Juliette et Juliette» de Remo Forlani en 1973... Oui, il est inutile de présenter d'autres «vedettes» ; Girardot se suffit à elle-même. Son seul nom évoque mille images ; celle par exemple, de Gabrielle Russier mise à l'écran par André Cayatte en 1970, dans «Mourir d'aimer». C'est acquis, une fois pour toutes son corps de comédienne convient parfaitement à son rôle de vedette.

Annie Girardot, c'est encore la chanson avec des textes signés van Parys, puis F. Dorin : «Je serais plutôt diseuse», tient-elle à souligner. La danse aussi l'a séduite... un certain temps, avec Jacques Chazot. Enfin, la télévision, avec «Le Pain de ménage» de Jules Renard, en 1966, lui a donné l'occasion de rallier à ses «suffrages» la majorité des Français. De ces années, «conduites tambour battant» et en toute simplicité, Annie Girardot s'est forgée une expérience solide dont Giulia, sa jeune fille, ne manquera pas de bénéficier le jour où elle mettra à exécution ses rêves...

Quand on lui demande si «Girardot femme-affiche», Girardot actrice aux mille interprétations — de la fille d'amour à la femme du monde, sans oublier la femme marginale — se retirera de la scène, elle répond :

«Non. Si j'accepte un jour de jouer des rôles de mère, puis de grand-mère pour qui m'arrêtera-t-elle ? La encore l'avenir d'Annie Girardot est un rêve plein de promesses.»

Un ultime hommage à DUKE ELLINGTON



Duke Ellington avait la simplicité et la facilité des génies. Il savait plaire et surtout communiquer. Son style, sa musique et sa décontraction naturelle en avaient fait, à travers le monde, l'un des musiciens de jazz les plus appréciés. Comme Armstrong, il était devenu, «grand Monsieur» populaire, capable de

plaire aux uns sans décevoir les autres. Aujourd'hui, le monde du jazz (à fortiori celui de la musique) vient de perdre l'un de ses plus fidèles artistes. Pour l'homme de la rue comme pour les plus grandes personnalités, Duke Ellington restera le symbole de la liberté artistique et musicale.

Compositeur, pianiste et musicien averti, il était aussi le serviteur sincère de la musique noire. Original, ouvert à tous les courants, Duke avait su, tout au long des importantes étapes de sa carrière, orienter ses compositions. Rien n'était ennuyeux dans ses recherches, et encore moins dans le résultat de ses travaux.

Considéré, avec Armstrong, comme l'un des plus grands noms du jazz, le Duke a emporté avec lui tous ces nuages de rêve et de merveilleux. Il nous a laissé une multitude d'œuvres et de chefs-d'œuvre. Aujourd'hui, dans la quiétude des verts pâturages, trompettes, saxophones, clarinettes et batteries jouent à tout-va pour saluer l'arrivée de l'été. Car Duke Ellington n'est pas mort. Sa signature immortelle nous procurera encore pour bien longtemps d'immenses moments de joies et de peine. Une sorte de liberté manifeste qui nous touche de différentes façons, chaque fois que l'on a envie d'écouter cette musique des sens : LE JAZZ !

Toute une vie pour la musique

Né le 29 avril 1899 à Washington, Edward Kennedy Duke Ellington apprit très tôt le piano. Cela lui permit de donner son premier concert en public à l'âge de 17 ans. Cela se passait à New-York et les professionnels remarquèrent très vite le jeune musicien. Engagé au «Cotton Club», Duke commença donc réellement sa carrière de musicien professionnel. C'est à partir de cette époque qu'il exploite, à sa façon, le style «jungle», mais aussi les thèmes lents qui lui vaudront une certaine popularité. Entre 1940 et 44 le swing est roi, et Duke n'échappe pas à cette influence, il intègre à la «formule un peu de «jungle» et beaucoup d'Ellington». Les sections instrumentales prenant de l'ampleur et le public est loin d'être insensible. Ce ne sera qu'à partir de 1945, que Duke agrandira considérablement son univers, et par là même son style, en composant des suites concertantes où ses solistes pourront improviser longuement. À partir de 54, et fort d'une renommée internationale, Duke Ellington se façonne un répertoire des plus riches, composé en grande partie par ses importantes expériences musicales, et sa «sagesse» de grand musicien. Cette synthèse nous vaudra un répertoire extrêmement fouillé et varié, où

tous les styles auront droit de cité. Dès lors, le grand Duke entreprendra d'importantes tournées internationales, se contentant de-ci, de-là, d'interpréter, en soliste, l'une de ses œuvres favorites. Invité des plus grands, vénéré par tous, Duke restera jusqu'à sa mort un compositeur. Créant à tous moments et dans toutes les circonstances (même sur la banquette arrière d'un taxi), il s'évadera toujours du lourd carcan du spectacle. Décoré de la médaille de la Liberté en 1969, et de la Légion d'honneur en 1973, Duke sera toujours aux yeux de l'homme de la rue, un grand Monsieur.

Mort à la suite d'une pneumonie, il n'a pas voulu pour l'histoire une conclusion biographique trop sèche. À côté de cette date fatidique du 24 mai 1974, on peut lire d'autres mots : «In my solitude», «I let a song go out of my heart», «Black, Brown and Beige». Alors une autre vie semble renaître. Une autre musique aussi. Et pourtant sa musique n'était pas le jazz («le mot jazz est un mot facile», disait-il). Et pourtant sa vie ne fut que musique. Devant cette destinée riche et étrange, on ne peut que se résoudre, non sans tristesse, à écouter l'un de ses disques et à continuer notre rêve.

Oui, M. Ellington, vous aviez raison, le jazz est un mot trop facile, et votre œuvre ne l'était pas. Il nous reste maintenant à bien saisir cette différence !

La choriste Kathie Mac Donald passe sur le devant de la scène

Tout en l'ignorant vous la connaissez déjà, Kathie Mac Donald chante depuis longtemps comme choriste avec Leon Russell, les Rolling Stones, Joe Cocker, Ike and Tina Turner et de nombreuses vedettes de rock. La voici donc enfin avec son propre album accompagnée par ses amis du métier tels Papa John, Creach et Nils Lofgren, la participation des Pointers Sisters dans sa puissante version de Heartbreak Hotel et «Freak Lover» et celle de Sly Stone dans «Insane Asylum» qui donne son nom à cet album.

Alors qu'elle n'avait que trois ans, Kathie Mac Donald aimait déjà chanter pour ses parents et leurs amis, ce qui lui permettait de se coucher plus tard que d'habitude. Elle prit goût très jeune à la musique de sa génération : le rock. Elle devint une inconditionnelle de cette musique, et elle ne manquait pas un concert.

Un soir, au Fillmore, elle se trouvait juste devant la scène où jouaient Ike and Tina Turner. Kathie connaissait par cœur tous les morceaux, se mit à chanter avec eux. Sa voix parvint jusqu'aux oreilles d'Ike qui lui donna rendez-vous au studio d'enregistrement le lendemain. À la suite des essais, Kathie participa comme chanteuse d'accompagnement dans plusieurs disques d'Ike and Tina Turner, mais refusa l'invitation de devenir une Ikette et faire partie de l'équipe permanente.

Kathie fit pourtant partie des Shelter People de Leon Russell pendant deux ans, participant ainsi à la tournée des «Mad Dog and Englishmen» de Joe Cocker pour qui elle professe une immense admiration. Kathie se trouva être rapidement une chanteuse très recherchée pour accompagner des artistes tels que : les Rolling Stones (Exile on Main Street), c'est elle qui harmonise avec Mick et Keith dans «All down the Line» et «Loving Cup», Delaney and Bonnie, Freddie King, Rita Coolidge, Dave Mason, Big Brother and the Holding Company et Nils Lofgren dont la société de production se montre très intéressée par la jeune chanteuse et qui lui propose de s'occuper de son avenir.

MARIE LAFORÊT

Une certaine idée de la chanson

Depuis plus de quinze ans, le petit monde du «show-business» est secoué par les vagues successives de la mode. Du «yé-yé» au «rock» en passant par le «jerk» et le «twist», ces courants musicaux ont été fatals à bien des artistes. Marie Laforêt les a traversés tous avec bonheur et succès. Elle se place au-delà de la course éfrénée au tube de l'été.

Sans tapage, sans publicité outrancière elle mène depuis plusieurs années une carrière intelligente. Promise à une carrière cinématographique intéressante, Marie Laforêt dut, par suite d'une maladie, abandonner les caméras pour la chanson. Cette dernière rendra Marie célèbre dans le monde entier.

Marie Laforêt est née en pleine guerre à Soulac dans la Gironde. La vie autour d'elle s'organisait tant bien que mal au milieu des «Maréchal, nous voilà» et des «Tuit, tuit» de Radio Londres. Enfant précoce, elle compose à l'âge de quatre ans son premier poème. Un an plus tard, elle supplie sa mère de lui laisser prendre des cours de piano. Mais c'est la fin de la guerre et la famille Doumenach quitte le soleil de la Gironde pour les brumes du Plat-Pays. Le Nord, Marie Laforêt s'en souvient encore avec une nostalgie mêlée de tristesse, elle se rappelle de l'estaminet sur la place du village, des corons, des crassiers qui ferment l'horizon... Elle a douze ans lorsque ses parents déménagent à nouveau, pour Paris, cette fois. La Ville Lumière va très vite la décevoir, la capitale lui semble triste, sans intérêt, d'une année à l'autre, elle attend impatientement les «grandes vacances» qu'elle passe chez elle, dans son pays natal : le Médoc. C'est là, au Grand Casino de Soulac-sur-Mer qu'elle fera sa première expérience artistique. Ce casino, composé de quatre pylônes soutenant un toit de toile ondulée,

était animé par Laffont. Ce dernier organisait régulièrement un radio-crochet dont le premier prix était une place gratuite au cinéma. Armée de courage, Marie se présente et chante : «O douce nuit». Elle y gagne le premier prix. Chacun des semaines elle assistera gratuitement à la projection de films qui contribueront à lui assurer une solide culture cinématographique et une grande attirance pour le septième art.

Du cinéma au music-hall

Après les «grandes vacances» le labeur reprend, elle fréquente plus ou moins assidûment les lycées Molière, Racine et La Fontaine. Peu ambitieuse pour ses études, elle se contente, chaque année, d'un prix de récitation et de gymnastique.

Un jour par hasard, on lui propose un examen au théâtre. Elle gagne le concours et pénètre dans le petit monde fascinant de ceux qui vivent en permanence autour d'un rideau rouge. Du théâtre au cinéma il n'y avait qu'un pas. Marie Laforêt le franchit et apparut au sein de films tels que «Plein Soleil», «Saint-Tropez blues». Le septième art lui a ouvert ses portes dorées, Marie Laforêt est sur le point de devenir une star. Mais brutalement la maladie met fin à sa carrière, elle retourne dès lors vers ses premières amours, la poésie et la chanson.

«Manchester et Liverpool», «Mon amour, mon ami», «Ivan, Boris et moi», «Que caloré» la vida «La Berceuse» lui assurent très vite un succès considérable. Tout semble simple avec Marie Laforêt, elle réussit dans tous les domaines avec une aisance déconcertante et presque irréaliste.

Une voix acidulée

Sa voix acidulée, son charme, sa beauté et la qualité des morceaux qu'elle interprète font d'elle une grande vedette. Pendant longtemps elle hésitera à se produire sur scène. Ses détracteurs seront nombreux et beaucoup diront : «Marie Laforêt est une vedette préfabriquée», insensible aux sarcasmes et à la polémique qui s'engage autour d'elle, Marie apprend son métier. Comme le théâtre ou le cinéma, Marie Laforêt ne veut pas faire les choses à moitié, elle ne montera sur scène qu'en pleine possession de son art. Elle fait sa première apparition à Montréal, puis à Bruxelles et puis c'est Bobino et enfin l'Olympia. Sur les deux scènes parisiennes elle fera un triomphe, tous ses amis sont là mais aussi les critiques, ceux qui quelques semaines auparavant la traitaient de vedette de «juxe-box» sont obligés de reconnaître son immense talent.

Depuis, Marie Laforêt mène de façon intelligente une carrière parsemée de succès. Marie Laforêt est un personnage à part dans le monde du «show-business», car elle se place au-delà des modes. Chez elle pas de frasques, pas de publicités tapageuses, lorsqu'elle fait la «une» des journaux, c'est simplement grâce à son talent.

Le répertoire de Marie Laforêt a évolué, les ballades romantiques et sentimentales de ses débuts ont fait place à des morceaux basés principalement sur les rythmes sud-américains. Ces morceaux pleins de soleil, Marie Laforêt les chante avec sa voix, bien sûr, mais surtout avec son cœur et son sens inné du rythme. Artiste aux multiples talents, Marie Laforêt est devenue une grande dame de la chanson française.



TOUS LES INSTRUMENTS DE

chez HUG - Musique NEUCHÂTEL

Votre disquaire préféré

G. HOSTETTLER

Radio - TV - Disques

NEUCHÂTEL, Saint-Maurice 6-11

☎ 25 44 42

Excursions FISCHER

JEUDI 11 JUILLET
CRÉMINES
Avec visite du Zoo « Siki Ranch »
Dép. 13 h 30 Fr. 23.— (AVS : Fr. 19.—)

VENDREDI 12 JUILLET
COL DE LA CROIX
Dép. 9 h Fr. 30.50 (AVS : 24.50)

DIMANCHE 14 JUILLET
COL DES ARAVIS
Dép. 7 h Fr. 38.— (AVS : 30.50)
(passeport ou carte d'identité)

FÄLERALP Lœtschental
Lœtschberg - Blatten - Le Valais
Dép. 7 h Fr. 41.— (AVS : Fr. 34.50)

MARDI 16 JUILLET
COL DU SANETSCH
Dép. 7 h Fr. 37.50 (AVS : Fr. 30.—)

ENGSTLENALP - GENTAL
Dép. 7 h 30 Fr. 35.— (AVS : Fr. 28.—)

MERCREDI 17 JUILLET
LES 2 TUNNELS
Mont-Blanc et Grand-Saint-Bernard
Dép. 6 h 30 Fr. 46.— (AVS : Fr. 38.—)
(passeport ou carte d'identité)

STEIN-AM-RHEIN
Schaffhouse - Chutes du Rhin - Klöten
Dép. 7 h Fr. 38.50 (AVS : 31.—)

Demandez la liste de nos courses d'une journée en juillet.

Renseignements - Inscriptions :
AUTOCARS FISCHER
MARIN-NEUCHÂTEL Tél. 33 25 21

Entreprise de nettoyages
Molliet - E. Matile
Tél. 46 15 80

Nettoyage d'appartements, villas, bâtiments neufs, bureaux, magasins vitrines.

EXCURSIONS FISCHER

JEUDI 11 JUILLET
FERME-ROBERT MAUBORGET
Dép. 14 h Fr. 16.50 (AVS : Fr. 13.50)

DIMANCHE 14 JUILLET
TITISEE FORÊT-NOIRE
FRIBOURG-EN-BRISGAU
(Passeport ou carte d'identité)
Dép. 7 h 30 Fr. 38.— (AVS : Fr. 30.50)

BRIENZ-AXALP
CASCADES DE GIESSBACH
Dép. 7 h 30 Fr. 38.— (AVS : Fr. 24.—)

LAC DES JONCS LES PACCOTS
Dép. 13 h 30 Fr. 26.— (AVS : Fr. 21.—)

VALLÉE DU DESSOUBRE
CIRQUE DE CONSOLATION
(Passeport ou carte d'identité)
Dép. 13 h 30 Fr. 22.50 (AVS : Fr. 18.—)

MARDI 16 JUILLET
PANORAMA STRASSE
Col du Brunig
Dép. 8 h 30 Fr. 30.50 (AVS : Fr. 24.50)

SIGNAL DE BOUGY
Dép. 13 h 30 Fr. 24.— (AVS : Fr. 19.50)

MERCREDI 17 JUILLET
BARRAGE DU RAWIL LAC DE SEUZIER
Dép. 7 h 30 Fr. 36.— (AVS : Fr. 29.—)

LUDERNALP
Dép. 13 h 30 Fr. 24.— (AVS : Fr. 19.50)

Renseignements - Inscriptions :
WITTWER
CARS NEUCHÂTEL ☎ 25 82 82

Aujourd'hui Notre grande exposition est ouverte le soir

Pfister ameublements sa Bienne

1218/5

Bienne, Place du Marché-Neuf
Tél. 032/42 28 62

➔ devant l'immeuble et à proximité

Essence gratuite / ou billet CFF bonifié pour tout achat dès Fr. 500.—

La vie est si belle dans un intérieur confortable!
S'installer à neuf est un plaisir à tout âge! Notre exposition est une véritable mine de trouvailles et de bonnes idées pour embellir ou transformer votre intérieur. Meubles, tapis et rideaux, tout vous est offert dans un choix exceptionnel, aux prix les plus bas, indiqués nets sans la moindre équivoque. Livraison à domicile y compris! Avec la garantie et le service que seule la première maison d'ameublement de Bienne peut vous offrir:

Réalisez vos rêves grâce à Pfister Ameublements!

- Amateurs de tapis: Munissez-vous des mesures lors de votre passage chez nous.

Hôtel - Restaurant - Grill - Pizzeria
- Dancing -

« LE VERDET »

Portalban (FR)

Grande carte gastronomique et spécialité **PIZZA** et meilleurs crus!

Pour vos soirées dansantes choisissez notre **DANCING** établi dans un cadre unique de la région

JEUX DE QUILLES - SALLE POUR ENVIRON 100 PERSONNES
Veuillez réserver vos tables, ☎ (037) 77 11 04 A. Donis

AU CEP D'OR

NEUCHÂTEL
Moulins 11 - Tél. 25 32 52
Spécialiste en vins et liqueurs

VACANCES ANNUELLES

du 22 juillet au 11 août

Veuillez S.V.P. passer vos commandes à temps.

RESTAURANT-ROTISSERIE
BAR - CLUB DANSANT

AU VIEUX VAPEUR

TOUS LES SOIRS
OUVERT
jusqu'à 2 HEURES
lundi minuit.

Ecrivez en vente au bureau du journal

FRANCESCO ORLANDO

Entreprise de nettoyage général
2053 Cernier (NE). Tél. 53 34 53.

Jeune homme, grand, 26 ans, impeccable, cherche jeune femme, milieu et état indifférents. Conditions:

tendresse, sincérité
pour oublier solitude démoralisante.

Ecrire à 117-441 au bureau du journal.

Excursions FISCHER

VACANCES 74 Nos voyages :

Le Tyrol - Les Grisons
16-19 juillet - 4 jours Fr. 325.—

CHATEAUX DE LA LOIRE NORMANDIE - PARIS
22-28 juillet - 7 jours Fr. 640.—

L'Auvergne
Le Puy de Dôme - Le Puy
23-25 juillet - 3 jours Fr. 260.—

Salzbourg - Dolomites
29 juillet - 3 août - 6 jours Fr. 580.—

LA RHÉNANIE
Hollande - Belgique - Luxembourg
30 juillet - 2 août - 4 jours Fr. 415.—

COLS DE LA BERNINA ET DU STELVIO
30 juillet - 1 août - 3 jours Fr. 250.—

L'APPENZEL
La Fête nationale à Appenzel
1-2 août - 2 jours Fr. 165.—

SAMNAUN-Silvretta
6-8 août - 3 jours Fr. 260.—

COL DU NUFENEN
Tessin - Lukmanier - Oberalp
10-11 août - 2 jours Fr. 155.—

Les Alpes françaises
13-15 août - 3 jours Fr. 250.—

LA CHAMPAGNE
Verdun - Reims
20-22 août - 3 jours Fr. 260.—

SAN BERNARDINO
27-28 août - 2 jours Fr. 155.—

L'ESPAGNE - SITGES
Blarritz - San Sebastian - Barcelone

Programmes - Rens. - Inscriptions :
AUTOCARS FISCHER
MARIN-NEUCHÂTEL Tél. 33 25 21

ÉCOLE SORIMONT

Jardinières d'enfants Institutrices privées

Rentrée : 2 septembre.
Renseignement : tél. (038) 24 77 60
6, rue Pury NEUCHÂTEL

Poissons frais

du lac de Neuchâtel

recommandés cette semaine

Bondelles et filets
Palées et filets
Filets de palées caprice

RECETTE : 650 g de filets, sel, poivre, citron, sauce Worcester, vin blanc, huile, beurre, farine, 1/2 banane par filet, persil, jus de rôti.

Laisser mariner 1 à 2 heures le poisson assaisonné dans le jus de citron, la sauce Worcester et un peu de vin. Passer ensuite dans la farine et faire dorer de chaque côté dans un mélange beurre-huile pas trop chaud. Dans une autre poêle, faire revenir dans du beurre les bananes partagées dans le sens de la longueur. Dresser les filets sur un plat chauffé, disposer une demi-banane sur chacun, arroser d'un peu de citron et de 8 cuillères à soupe de jus de rôti, ajouter du persil haché et répandre du beurre noisette par-dessus. Servir avec des pommes de terre nature.

Lehnherr frères

Le magasin spécialisé GROS ET DÉTAIL
Neuchâtel - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92
Fermeture hebdomadaire : le lundi

marché Diga

Tél. 53 11 44
Route de Neuchâtel 3

discount alimentaire Cernier

DES PRIX IMBATTABLES

| | Prix DIGA |
|---|--------------|
| POMMES DE TERRE NOUVELLES (par sacs de 30 kg) kg | -.45 |
| détail kg | -.50 |
| COTES-DU-RHONE A.C. 1972 bout. 7 dl | 2.80 |
| VINO DA PASTO litre | 1.95 |
| BIÈRE CARDINAL six-pack | 3.50 |
| POMME PURE 40° litre | 13.95 |
| CYNAR litre | 11.95 |
| NESCAFÉ GOLD 200 g | 9.95 |
| HENNIEZ-SANTÉ bout. | -.35 |
| par caisse 12 bouteilles (-.30) | 3.60 |
| SUCHARD EXPRESS kg | 7.20 |

1er étage : MEUBLES RUSTIQUES ET ESPAGNOLS, ARTICLES DE MÉNAGE ET DE CAMPING

Au BAR DIGA, tous les jours MENU sur assiette Fr. 5.50
Notre spécialité : **COUPE MAISON**
Ouvert tous les jours, dimanche dès 17 heures

C'ÉTAIT EN AUTOMNE

par HÉLÈNE SIMART

Indécis, il interrogea la jeune femme du regard. Pour la première fois de sa vie, Carole trichait. Certes, elle souffrait. Mais elle était assez courageuse pour surmonter cette défaillance et faire le court trajet qui la séparait de la voiture. Elle refusait de s'avouer qu'au fond elle était contente de l'incident qui lui permettait de rester dans cette mystérieuse demeure, pour mieux étudier, approfondir un caractère qui l'attirait. Jorg avait raison. Il n'était pas un assassin. Que risquait-elle ?

A vrai dire, Michel l'avait bien compris et son refus émanait d'un autre sentiment, plus complexe. Une vague jalouse le taraudait. Il détestait ce Vogel et l'idée de laisser Carole auprès de lui, lui déplaisait souverainement.

L'autre avait-il deviné les véritables raisons de ce véhément refus ?

Sarcasme, il ajouta : « Pour vous rassurer tout à fait, songez qu'il y a trois femmes dans cette maison, dont la mienne. Je peux vous assurer que Mlle Verdier trouvera ici tout le repos et les soins nécessaires, sans courir le moindre danger. »

« Ouais, grogna Michel entre ses dents. Tout cela est très joli, mais moi, je ne peux rester. »

Chacun suivait son idée.

Il n'existe aucune autre solution, Michel; vous avez l'habitude de dire qu'il faut faire contre mauvaise fortune bon cœur. L'instant est venu de mettre ce dicton en pratique. Quelle cause plaiderait-elle ? L'animation donnait un éclat inusité à ses yeux roux.

Embarrassante alternative. Céder? Insister, quitte à créer des complications? Le repos absolu... Pas moyen de composer. Michel était vivement contrarié.

Elle sentit qu'il fléchissait.

— Il ne s'agit que de quelques jours. Dans ces cas d'entorses, la prudence est recommandée. Me voyez-vous boiter pendant des mois ?

— Vous avez raison, soupira-t-il. Mais le hasard avait bien besoin de nous infliger cette épreuve !

— Si courte...

Attirée par celui de Jorg, son regard eut la même nuance d'ironie et elle s'en voulut de cette petite trahison. Une seconde, elle s'était sentie sa complice. Elle fut sur le point de revenir sur sa décision, de dire à Michel qu'elle allait faire l'effort d'aller jusqu'à la voiture. Mais elle se tut. Le hasard lui offrait une occasion unique de comprendre le mécanisme compliqué qui, d'un homme d'honneur, avait fait un malhonnête homme. Sa curiosité fut la plus forte et elle s'entêta dans sa décision, repoussant le léger remords qui l'effleurait.

— Allons, Michel, prenez ce petit désagrément passer avec bonne humeur. Est-ce que je me plains, moi ?

— Je vais rester avec vous, décida-t-il résolument. Le temps d'annuler mes rendez-vous...

— Il ne saurait en être question! Nous sommes en pleine collection. Partez sans crainte. Vous me téléphonerez.

Il restait indécis, malheureux.

— Tous les jours, ma chérie, promet-il.

Le mot tendre lui avait échappé. Profil détourné, Jorg ne semblait pas l'avoir entendu.

CHAPITRE V

Malgré le somnifère, Carole ne pouvait dormir. Pourtant la douleur de sa cheville s'était atténuée. Mais trop de pensées confuses agitaient son esprit.

Elle alluma. La chambre d'amis était impersonnelle. Sa montre indiquait deux heures. L'image de Manuela la hantait. Cette femme lui inspirait une pitié mêlée d'horreur. Quel drame avait détruit sa beauté? Les témoignages d'amour passionné envers son mari étaient un pénible spectacle. L'air impitoyable de Jorg, dans ces moments-là... Ce recul d'ani-

mal cabré. Qui le forçait à jouer cette méprisable comédie? Était-ce uniquement la pitié? Comment l'infirmière aux sens affinés pouvait-elle s'y laisser prendre ?

Masque cruel et gestes tendres. Une servitude de tous les instants. Une dégradante parodie d'amour.

Soudain, elle perçut un bruit de pas, puis des chuchotements. La tentation fut irrésistible. N'était-elle pas restée ici par curiosité? Prenant appui sur le mur, à cloche-pied, elle atteignit la porte, l'entrouvrit avec précautions.

Dans le couloir, un couple se disputait: Jorg et Nadège. La longue chevelure blonde de la jeune femme flottait sur son déshabillé de dentelle. L'air dur, Jorg la dominait.

— Pourquoi me fuyez-vous? reprochait la jeune femme. N'êtes-vous plus amoureux de moi ?

— Je ne l'ai jamais été !

— Si ! Je sais discerner le désir dans les regards masculins !

— Le désir n'a aucun rapport avec l'amour. Vous parlez de choses que vous ignorez !

— Avec le temps, je serais bien arrivée à me faire aimer de vous !

— Jamais ! Oubliez-vous que je ne suis pas libre ?

Rire étouffé de Nadège.

— Une infidélité, la belle affaire! Surtout dans ces conditions ! Vous ne seriez pas le premier...

— Taisez-vous ! Je ne vous permets pas...

A nouveau, le rire moqueur l'interrompit.

— Ne faites pas l'innocent. Dites plutôt que je ne vous plais plus, ce serait plus honnête !

— N'ameutez pas toute la maison et allez vous recoucher. Les filles de votre sorte se traitent ainsi.

— Cela vous ennuierait, hein? Un beau petit scandale ! Je vois d'ici votre tête. Mais je ne m'avoue pas vaincue ! Je sais que je peux vous plaire et moi, vous me plaisez ! J'ai des arguments, vous savez...

Frôleuse, elle se rapprochait de l'homme, tentait de l'enlacer, visage renversé, lui envoyant des effluves de parfum.

— Allez dormir !

Une injonction qui aurait pu être destinée à César.

Pourtant, quelle lutte ne devait-il pas soutenir, devant cer-

taines traîtrises des sens ! Mais il saurait rester fidèle. Au moins une lâcheté dont il ne se rendrait pas coupable.

Domptant sa faiblesse passagère, il saisit le bras de la jeune femme avec autorité, tenta de l'entraîner. Elle se débattit.

— Lâchez-moi, espèce de brute !

Consciente de son indiscretion, mais incapable de bouger, Carole assistait à la scène. Un appel la fit tressaillir.

— Jorg !

C'était le timbre caractéristique de Manuela.

— Est-ce vous, Jorg ?

Telle Ophélie, les mains en avant, Manuela émergeait de l'ombre, fantomatique, se dirigeant vers le couple surpris qui recula jusqu'au mur, traqué, éperdu. Un insecte cloué sur un bouchon.

La sœur sculptait le visage de Jorg, luisant comme ivoire. Sa chevelure brillait comme un heaume d'argent.

— Oui, c'est moi. Ne pouvant dormir, j'allais chercher un calmant.

— Vous n'êtes pas seul !

L'accusation le frappa comme un coup. Mal assurée, sa voix protesta.

— Mais si, je suis seul. Qu'allez-vous imaginer ?

— Je n'invente rien. Je sens votre présence. Et ce parfum... Qui est cette femme ?

Pris en flagrant délit sans même être coupable... Tant d'efforts pour arriver à ce lamentable échec. A cause d'une femme qu'il n'aimait pas. C'était trop bête. Comment convaincre cette créature jalouse que son infirmité torturait ? Encore quelques secondes et il ne pourrait plus échapper au piège des mains tendues. Dans son affolement, il ne trouvait aucune parade.

— Ne bougez surtout pas, Jorg. Je veux savoir...

Inexplorément, habituée à cet univers d'ombre, Manuela marchait vers le couple. Instinctivement, Nadège s'était glissée derrière Jorg, mais il était trop tard à présent pour s'échapper.

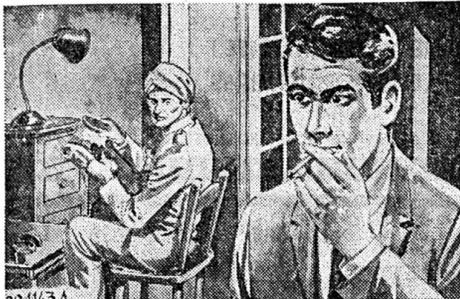
L'homme ne lui offrait qu'un rempart dérisoire. Aucune explication n'était plausible. De toute façon, Manuela n'en croirait aucune.

(A suivre)

Gachis à Karachi

RÉSUMÉ : Hubert Bonisseur de la Bath prend en charge la jolie Française.

L'ENVELOPPE DE PAPIER BRUN



« Mon type est en train de cirer les chaussures des clients de l'étage, dit Hubert dans un souffle. Donnez-moi une cigarette. Je vais l'occuper. Tâchez de passer sans qu'il vous voie. » Puis, prenant les devants, il entra dans la pièce de service. Le garçon d'étage, lui tournant le dos, frottait avec ardeur un soulier de cuir blanc ajouré. « Oh ! fit-il en sursautant. Le sahib m'a fait peur ! » — « Tu as du feu ? » demanda Hubert.



Le garçon prit dans sa poche une boîte d'allumettes, en sortit une, et la frotta. « Merci, mon vieux ! » dit Hubert en tirant sur sa cigarette. Puis, d'un geste volontairement maladroit, il écrasa le bout incandescent sur la veste du Pakistanais, qu'il brossa vivement de la main en s'excusant de façon telle que le brave homme en fut tout ébaubi et ne s'aperçut pas que son passe-partout, dont il ignorait la disparition, retournait à sa poche.



Hubert retrouva Françoise à l'étage du dessous et tous deux quittèrent le Beach Luxury sans avoir été vus de quiconque. Deux taxis étaient là. Hubert révéla l'un des chauffeurs : « Métropole », dit-il. Pendant le trajet, Françoise murmura : « Avant-hier soir, Mme Mac Bean, votre tante m'a confié un pli qu'elle m'a demandé de lui expédier à Lahore en poste restante. » Hubert dut faire effort sur lui-même pour paraître indifférent.



« Vous l'avez fait ? » demanda-t-il. « Oui, hier matin... » — « Comment se présentait ce pli ? » — « Une grosse enveloppe de papier brun, assez gonflée... » dit la jeune femme. Hubert poussa un juron. « Cela vous ennuie ? » s'inquiéta Françoise. « Ce qui m'ennuie, dit Hubert, c'est de n'avoir pas eu le privilège de faire la connaissance de la charmante jeune femme que vous êtes avant que vous alliez mettre cette enveloppe à la poste ! »

Demain : La grande mosquée de Lahore

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Clé universitaire : 9 h 15, cérémonie de clôture de l'École de commerce.

Centre culturel neuchâtelois : 21 h, concert par l'orchestre roumain B. Damian.

EXPOSITIONS. — Musée des beaux-arts. Musée d'art et d'histoire : Cartes à jouer et tarots. Charles Rollier et Lucien Schwob, peintures.

Aspects du Musée national suisse. Musée d'ethnographie : Thaïlande. Musée cantonal d'archéologie. Musée d'histoire naturelle : Reptiles.

Centre culturel neuchâtelois : Expositions Blaise Cendrars.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — Rex : 20 h 45, Le Mur de l'Atlantique. 12 ans. Studio : 15 h et 20 h 30, Avril rouge. 16 ans.

Blo : 18 h 40 et 20 h 45, Le Lauréat. 18 ans.

Apollo : 15 h et 20 h 30, Le Roi du Kung-fu attaque. 16 ans. 17 h 45, Le Clan des Siciliens. 16 ans.

Palace : 15 h et 20 h 30, Les Fous du stade.

Arcades : 15 h et 20 h 30, Chen, la fureur du Kung-fu. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h) Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.

Pharmacie d'offce : J.-C. Bornand, Saint-Maurice. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : région Boudry - la Côte, W. Gauthat, Peseux, tél. 31 11 31.

AUVERNIER Galerie Numaga I et II : Kolos-Vary, Paris, rétrospective.

COLOMBIER Cinéma Lux : 20 h 15, Le Dollar traqué.

PESEUX Cinéma de la Côte : 20 h 30, Maintenant on l'appelle Piata.

HOROSCOPE

L'ensemble de la journée sera placé sous des influences très actives poussant aux discussions.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour seront larges de vues mais renfermés, peu communicatifs et discrets.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Vous vous nourrissez d'une façon fantaisiste. **Amour** : Vos plaisanteries choquent parfois. **Affaires** : Suivez les conseils qui vous sont donnés.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Petits ennuis sans gravité. **Amour** : Ne vous engagez pas à la légère. **Affaires** : Ne soyez pas aussi autoritaire.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Stimulez votre circulation du sang. **Amour** : Consacrez plus de temps à votre famille. **Affaires** : Soyez à la hauteur des circonstances.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Consommez moins de sucreries. **Amour** : Recherchez les sujets de réconciliation. **Affaires** : Ne traitez que des affaires sérieuses.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Résistance un peu faible. **Amour** : Vous accordez peu pour obtenir beaucoup. **Affaires** : Ne négligez pas le plus petit détail.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Évitez les épices pour vos intestins. **Amour** : Écartez les gens de moralité douteuse. **Affaires** : Vos nouvelles relations vous seront utiles.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Vos douleurs dans la tête sont anormales. **Amour** : Ne dispersez pas vos sentiments. **Affaires** : Contentez-vous de la routine.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Prenez tout de suite un fortifiant. **Amour** : Confiez-vous à vos proches. **Affaires** : Ne prenez aucune décision importante.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Ne mangez pas ce qui vous est interdit. **Amour** : Petits accrochages familiaux possibles. **Affaires** : La réussite n'est pas pour tout de suite.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Poursuivez sagement votre vaillance. **Amour** : La confiance de l'être aimé vous est acquise. **Affaires** : Ne provoquez pas vos adversaires.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Soignez vos dents gâtées. **Amour** : Ne vous laissez pas mener par le bout du nez. **Affaires** : Renoncez provisoirement à votre projet.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Surveillez votre alimentation. **Amour** : Le bonheur est à portée de votre main. **Affaires** : Faites un effort supplémentaire.

POUR VOUS MADAME

Un menu

- Carottes et fenouils en salade
- Tendrons de veau brunis
- Pommes vapeur
- Salade verte
- Compote de pruneaux au vin rouge

LE PLAT DU JOUR :

Compote de pruneaux au vin rouge

(Cette recette ne convient pas aux enfants)

Si les pruneaux sont très secs, les faire tremper pendant une heure dans très peu d'eau. Les cuire doucement dans une sauce composée de deux verres d'eau, deux verres de bon rouge, un peu de cannelle, zeste d'orange et de citron, sucre à volonté, le temps de cuisson et le sucre à ajouter dépendent beaucoup de la qualité des pruneaux. La compote se sert tiède ou froide.

Dans le monde

Un ancien joueur anglais fait figure d'exception dans la « mode » du tennis féminin. Ses clientes provoquent souvent l'hilarité générale en entrant sur les courts en robe décolletée de lamé or ou de broderie transparente. C'est le plus gai des modélistes du tennis !

Questions et réponses

— La cuisine de la petite ferme que je viens d'acheter est carrelée en vieux carreaux de terre cuite tout cassés. Je voudrais la faire recarrelé dans le même style mais j'ai un peu peur des taches de graisse sur un matériau aussi poreux.

Rassurez-vous, si vous prenez soin de passer vos carreaux à l'huile de lin dès qu'ils seront posés, votre sol sera à l'abri des taches.

Vous les badigeonnez au pinceau. Quand il seront bien imprégnés d'huile, vous pourrez les lissiver sans hésiter. De plus l'huile de lin avive les couleurs de la terre cuite et lui donne un ton plus chaud. Vous pourriez même appliquer ce traitement à un carrelage destiné à être encaustiqué.

— Comment faut-il s'organiser dans la maison pour lutter contre les parasites ?

Les fourmis : il est très difficile de s'en débarrasser quand elles ont pénétré dans la maison. Comme elles viennent de l'extérieur, commencer par saupoudrer de soufre le bas des murs extérieurs et les appuis extérieurs des fenêtres, puis le bas des murs intérieurs. Saupoudrer aussi les plinthes. Pulvériser sur les parquets une solution à base de pétrole.

Les souris : dans une vieille maison on ne se débarrasse jamais complètement des souris par l'usage des pièges ou des grains empoisonnés. Le seul remède efficace est la présence d'un chat, même s'il n'est pas bon chasseur. Son odeur seule fait fuir les souris. Si l'on ne veut pas s'encombrer d'un chat d'une façon définitive, demander à une amie de vous prêter le sien pendant quelques jours. Les souris disparaîtront comme par enchantement. Elles reviendront plus tard : reprendre le chat pour un autre séjour.

Il est indispensable de se débarrasser de ces rongeurs, non seulement pour les dégâts qu'ils causent, mais aussi parce qu'ils transportent souvent des germes de maladie.

Salade exotique

(Pour 6 personnes)

Ingédients : 1 grosse scarole, 6 fonds d'artichauts, 3 oranges, 2 bananes, 50 g de raisins secs, 1 jus de citron, du sel, du poivre, une pointe de cayenne, 3 cuillères à soupe de crème.

Faites tremper les raisins dans de l'eau tiède pendant une heure. Pendant ce temps, coupez la scarole bien lavée et égouttée. Coupez les fonds d'artichauts en quatre. Pelez les oranges à vif et coupez-les en quartiers. Epluchez les bananes et coupez-les en rondelles. Mettez le tout dans un saladier avec les raisins éponges. Préparez une sauce avec la crème, le jus de citron, du sel, du poivre et la pointe de cayenne. Versez sur la salade, remuez et servez bien frais.

Préparation : 25 minutes.

A méditer

Un mariage heureux est une longue conversation qui va des fiançailles à la mort.

ALAIN

De tout pour faire un monde

Contribuables, au travail...

On peut être médecin esthétique et avoir des idées originales. La preuve : le docteur Caux, qui vient de fonder « l'Internationale du contribuable », espère bien que le nouveau chef de gouvernement s'inspirera de ses suggestions. Il préconise entre autres la suppression du capital, les soins, l'enseignement et le crédit gratuits. Tous les citoyens seraient tatoués dans la main d'un numéro genre sécurité sociale. Chaque citoyen travaillerait 96 heures par mois et recevrait le minimum vital, les heures supplémentaires servant, il est vrai, à se procurer le superflu, et même le luxe... (ACI)

Des articulations du genou en céramique

A la clinique universitaire d'Iéna, en Allemagne de l'Est, on vient de tester avec succès des prothèses fabriquées en céramique, grâce auxquelles des articulations du genou raidies par le rhumatisme se retrouvent en assez bon état de fonctionner. Il semble que les propriétés mécaniques du matériau céramique qui a été utilisé pour ces prothèses - d'ailleurs facile à travailler et bien toléré par le corps - soient supérieures à celles de l'acier couramment utilisé. (Pharma Inf.)

Le saviez-vous ?

Il existe à Paris une entreprise de pompes funèbres pour chiens qui se charge de l'ensevelissement du corps à domicile, de la fourniture du cercueil, du transport, de l'inhumation au cimetière de Villepinte et de la construction d'un caveau si on le désire. En Périgord, la dégustation de la soupe au pain, faite, selon les saisons,

avec des haricots, des fèves, de la carcasse d'oie ou du salé de porc, s'achève par le « chabrot » : tenant l'assiette à calotte d'une main, on boit religieusement le vin rouge versé dans le reste du bouillon.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, Haroun Tazieff, jeune étudiant d'origine russe, naturalisé belge, joignit la Résistance comme membre d'une cellule de sabotage. Il passait ses nuits à faire sauter des trains et ses journées à l'université de Liège, où il suivait des cours de géologie. Il devait devenir le plus grand vulcanologue de son époque.

La « carre » est une entaille faite dans le tronc du pin maritime pour permettre l'écoulement de la résine, qui est recueillie dans un petit pot ou « crot ».

Les ailes des papillons doivent leur splendeur à une poussière faite de minuscules écailles délicates, d'une forme déterminée, disposées en rangées régulières et imbriquées comme les tuiles d'un toit. Elles changent de dimension, de forme, de couleur et d'aspect selon leur place sur l'aile, et l'espèce du papillon. (LAROUSSE)

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 16.00 (C) Tour de France
- 18.20 (C) Téléjournal
- 18.30 (C) Vacances-Jeunesse
- 19.00 (C) Un soir chez Norris
- 19.15 (C) Entre poire et froage
- 19.40 (C) Téléjournal
- 20.00 (C) Malaventure
- 20.15 (C) Tour de France
- 20.30 (C) Les Invités de l'éché
- 21.30 (C) La Révolte des Haidoucks
- 22.25 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 17.30 Tour de France
- 18.10 TV culturelle
- 18.50 Fin de journée
- 19.00 Téléjournal
- 19.05 Barrier Reef
- 19.30 (C) Valentinnaden
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Qui ment trois fois
- 21.10 (C) Scènes de films suisses
- Lo Stagionale
- 22.20 Téléjournal

FRANCE I

- 12.30 Midi trente
- 13.00 24 heures sur la une
- 13.35 Fin
- 16.00 Tour de France
- 16.35 Fin
- 18.45 Au-delà des faits
- 19.10 Pour les petits...
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 24 heures sur la une
- 20.15 Tour de France
- 20.30 Des pommes pour Eve
- 22.05 Match de catch
- 22.35 24 heures dernière

FRANCE II

- 14.15 (C) Aujourd'hui, Madame
- 15.15 (C) Chapeau melon et bottes de cuir
- 16.05 Fin

FRANCE III

- 19.00 (C) Des chiffres et des lettres
- 19.20 (C) Actualités régionales
- 19.45 (C) Valérie
- 20.00 (C) I.N.F. 2
- 20.35 (C) Athlétisme
- 21.30 (C) Le Feu de la terre
- (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

- 18.30 (C) Inter 3
- 19.20 (C) Actualités régionales
- 19.40 (C) La courte échelle
- 19.50 (C) Tour de France
- 20.30 (C) Profil
- 21.35 (C) Vacances en France
- 22.20 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

- 18.00 (C) Tour de France
- 18.30 (C) Per la gioventù
- 19.30 (C) Telegiornale
- 19.45 La diletta di Herman
- 20.10 (C) Il mondo di Peppino di Capri
- 20.45 (C) Telegiornale
- 21.00 La ragazza con le elfidi
- 22.10 (C) Fado con Amalia
- 22.40 (C) Tour de France
- 22.50 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

- 16.15, téléjournal. 16.20, la protection de l'enfance. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, magazine culturel. 21 h, Cannon. 21.45, contrastes. 22.30, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

- 16.15, comment vit-on à Hambourg, Budapest ou Helsinki ? 17 h, téléjournal. 17.10, Wickie. 18.25, aux ordres du chef. 19 h, téléjournal. 19.30, l'âge ingrat de Schweiks. 21 h, téléjournal. 21.15, controverses. 22 h, le curé Sommerauer vous répond... 22.30, téléjournal.

RADIO

Sottens et télédiffusion

- 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir parlant. 6.35, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, spécial-vacances. 9.05, M. V. 10.05, la radio bulsonnière. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.03, news service. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13 h, les chemins de l'été. 14.05, l'agenda culturel. 15.05, mémoire de.

16.05, Madame Catalina. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 20 h, plages privées. 20.30, à l'Opéra, Fortunio, opéra-comique de Fiers et Caillavet, musique d'A. Messager. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, debout les enfants. 8.30, les chemins de la connaissance, la civilisation accusée. 9.03, rencontre à la Maison de l'Unesco. 9.15, face à la vie. 10 h, portrait sans paroles. 11 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 11.15, chronique des idées. 11.30, l'art lyrique. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, plus. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.10, rhythm'n pop. 20.40, géographie sentimentale. 21.15, America, America (2). 22.30, nouvelle littérature américaine. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

- 6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, mélodies légères. 7.10, auto-radio. 8.30, consultation, les vaccins. 9.30, disques demandés. 11.05, musique légère non-stop. 12 h, Edy Bär et ses Pattes d'Ours. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, ensemble Los Reyes Paraguayos. 15.05, de maison en maison.

16.05, vacances Il y a cent ans. 16.30, musique pour le thé. 17.30, radio-jeunesse. 18.15, notes et nouvelles de la ville et de la campagne. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, chant choral. 20.20, les accordéonistes jurassiens. 20.40, charme de l'opérette. 21.30, Mario et le village. 22.25, top class classics. 23.30, pop 74.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel

Direction générale : Marc Wolfrath Rédacteur en chef : Jean Hostettler

MOTS CROISÉS

Problème No 353

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |

HORIZONTELEMENT

- 1. Imbécile. 2. Canton de l'Oise. — Cours d'eau temporaire des régions arides. 3. S'inscrivent à l'avoir. — Il fait mordre à l'hameçon. 4. Pape au VIIe siècle. — Plante. 5. Ile. — Bon pour le service. 6. Toise. — Poussé. 7. Il dut faire la paix entre le brebis et le loup. — Reliefs. 8. Refuser de reconnaître. — Les quatre saisons. 9. Tête de rocher. — Mesurée. 10. Qui appartient à certaine religion.

VERTICALEMENT

- 1. Lettres de cachet. — Sa queue sert pour un assemblage. 2. Tumulte de sentiments. — Héraclès y acheva son destin. 3. Dit des choses extravagantes. — Bouc en tête des troupeaux transhumants. 4. Conjonction. — Offense un de nos sens. — Adverbe. 5. Il ne connaît ni A ni B. 6. Aliments de couleur locale. 8. Coud le bord replié. — Adverbe. 9. Dans le nom du fondateur de l'Oratoire. — Manœuvre souvent souterraine. 10. Ce qu'a finalement le vainqueur. — Sur un parchemin.

Solution du No 352

| | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | M | O | R | A | L | I | T | E | A |
| 2 | O | U | E | D | C | A | T | I | N |
| 3 | R | I | A | M | I | R | A | L | |
| 4 | D | E | R | M | E | T | U | E | R |
| 5 | A | I | A | M | B | E | S | O | |
| 6 | N | B | N | E | U | M | E | S | |
| 7 | T | A | C | T | E | P | U | R | E |
| 8 | C | H | I | U | S | I | L | | |
| 9 | S | H | U | N | T | O | S | E | E |
| 10 | U | T | E | I | G | N | E | N | T |



ARCADES
25 78 78

Tous les soirs 20 h 30
Jeudi-samedi-dimanche-mercredi 15 h

16 ANS UN DÉPAYSEMENT TOTAL

SEULS CONTRE LE GANG DE LA DROGUE

UN CHEF-D'OEUVRE DU GENRE!

LE KUNG-FU, ORGANISATION IMPITOYABLE...



CHEN LA FUREUR DU KUNG-FU

YIU-TIN-LUNG WONG YEN PIANG

DU CINÉMA A HAUTE TENSION!

STUDIO
25 30 00

Tous les soirs 20 h 30 - Jeudi-mercredi 15 h - Samedi-dimanche 14 h 45 16 ans

OLIVER REED CLAUDIA CARDINALE
DANS UN DRAME PASSIONNANT

AVRIL ROUGE
(D'APRÈS MICHEL LERMONTOV)

LA RUSSIE DES TSARS... UNE FRESQUE HALLUCINANTE!
LA RÉVOLTE DES MOUJIKS CONTRE LES PROPRIÉTAIRES TERRIENS



UNE INTERPRÉTATION INTERNATIONALE DE GRANDE CLASSE - UNE SUPERPRODUCTION A GRANDE FIGURATION

RFX

TOUS LES SOIRS 20 h 45
MATINÉES : SAMEDI-DIMANCHE 15 h - 17 h 30
MERCREDI 15 h

EN COULEURS

Tél. 25 55 55

UN FILM DE MARCEL CAMUS

Le grand, l'inoubliable **BOURVIL** dans son dernier rôle

Bourvil tel que vous l'avez toujours aimé : Naïf - Jovial - Farceur - Rusé - Patriote

le dernier film de **BOURVIL**



LE MUR DE L'ATLANTIQUE

Admis dès 12 ans

bio

27, fbg du Lac
Téléphone 25 88 88

Le grand succès de **MIKE NICHOLS** et de **DUSTIN HOFFMAN**

Les premières expériences amoureuses et sexuelles d'un jeune homme candide

AMUSANT — COCASSE !

A ne pas manquer



Le lauréat

ANNE BANCROFT - DUSTIN HOFFMAN - KATHARINE ROSS

Parlé en français - En couleurs

18 ans

VENDREDI - SAMEDI NOCTURNES à 23 h 15 | Parlé en français | COULEURS | 20 ans révolus

LE JOURNAL INTIME D'UNE NYMPHOMANE POUR UN PUBLIC AVERTI!
Les jeux érotiques les plus raffinés dans un film plein de situations osées

LES CHARLOTS LES FOUS DU STADE

PALACE ■ Tél. 25 56 66

FOU!!! FOU!!! FOU!!!

LES CHARLOTS
Les champions du rire
C'est du délire ! Du délire !

LES FOUS DU STADE

Dès 7 ans

Petits et grands, tout le monde se tord

EN COULEURS

SOIRS 20 h 30 MATINÉES 15 heures
Jeudi, samedi, dimanche, mercredi



UN FILM ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR CLAUDE ZIDI

APOLLO
25 21 12

CHAQUE JOUR
15 h + 20 h 30
1^{re} VISION

SCOPE-COULEURS
PARLÉ FRANÇAIS

16 ANS

Le film chinois réservé à un public aux nerfs d'acier!

LE ROI DU KUNG-FU ATTAQUE

avec **WANG YU**

Un justicier seul... contre les crapules du trafic de drogue

LA TERREUR ET LA MORT A CHAQUE SECONDE DANS UN FILM FRACASSANT!...

Jeudi 17 h 45 Foudroyant succès en couleurs
Vendredi 16 ans d'Henri VERNEUIL

LE CLAN DES SICILIENS
A. DELON - J. GABIN - L. VENTURA

Un policier diaboliquement calculé!

Hôtel Restaurant Beaux Arts

J.-M. Baimell, propr. - Neuchâtel - Tél. 24 01 51

Tous les jours à la salle à manger

FONDUE CHINOISE à gogo

par personne **Fr. 13.-**

Spécialité:

Un régal, le **filet au poivre vert et à la crème**

Fr. 20.- par personne
Service compris.

ET CELA JUSQU'A MINUIT
2075 Thielle - Neuchâtel - Tél. 33 57 57

AU VIEUX VAPEUR

RESTAURANT - ROTISSERIE

Tous les midi dès 12 h
BUSINESS LUNCH
Fr. 12.- avec entrée Fr. 16.-

ASSIETTE - TERRASSE
dès Fr. 6.-

Potage du jour ou jus de fruit
10 SORTES DE SALADES
au choix et à discrétion Fr. 7.-

GRAND ASSORTIMENT DE GOUPIES ET PATISSERIE
Cuisine jusqu'à 23 h 30

A LA TERRASSE : TOUS LES SOIRS DÈS 21 H « HIT PARADE »
Tél. 24 34 00.

A louer **ponceuse à parquet** à la journée.
Tél. 24 62 14.

Au volant, la vue c'est la vie
La vue c'est...

CLAIRVUE

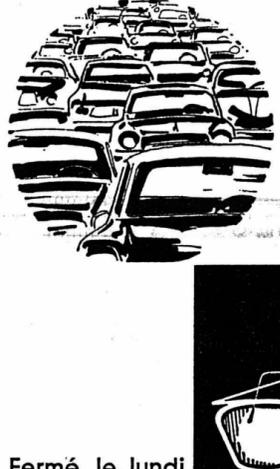
NEUCHÂTEL

Fermé le lundi toute la journée

Portes-Rouges 149 + Bassin 8

Bassin 8 Tél. (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 Tél. (038) 25 79 09

Maître opticien



Partons en vacances!

Mais n'oublions pas de souscrire **UN ABONNEMENT « SPÉCIAL-VACANCES »** si agréable et si avantageux, à

FAN - L'EXPRESS

Envoi journalier : Suisse 40 c. le numéro
Etranger Par courrier normal : 65 c. le numéro
Par avion : Tarif variable suivant les pays, se renseigner à notre bureau

BULLETIN DE COMMANDE à envoyer à FAN-L'EXPRESS
Service des abonnements
2001 Neuchâtel

Ce bulletin n'est pas valable pour un changement d'adresse

Veillez me servir un abonnement de vacances à Fan-l'Express

pendant la période du _____ au _____ à l'adresse suivante :

NOM _____ PRÉNOM _____
Hôtel, pension, etc. _____
No et rue _____

LOCALITÉ _____ No postal _____
Pays _____ Dpt-Province _____

* Paiement à votre bureau de réception * Facturer à mon retour de vacances

(* Soulligner ce qui convient)

Domicile pour le paiement :
NOM, PRÉNOM _____
No et RUE _____ LOCALITÉ _____ No postal _____

Eugenio Beffa
couleurs et vernis
papiers peints - carrosserie - outillage

17, rue du Parc, 2300 la Chaux-de-Fonds tél. (039) 22 54 70
4, rue des Draizes, 2000 Neuchâtel. tél. (038) 24 36 52

Baux à louer
au bureau du journal

PIERRE GUTH ELECTRICITE

Rue Bachello 43
Tél. 038 24 55 50
2000 Neuchâtel

Mercredi 17 Juillet, à 20 h 30 dans la **COUR DU CHATEAU**

Concert de l'Orchestre de chambre de Neuchâtel

Direction : ETTORE BRERO
Soliste : JEAN JAQUEROD, violon

M.-A. Charpentier SUITE
T. Albinoni SONATA A CINQUE, op. 5 No 9
R. Finkbeiner SINFONIA PICCOLA
J. Pachelbel CANON
A. Vivaldi L'ÉTÉ (tiré de « 4 Saisons »)
W.-A. Mozart SINFONIE EN SOL, KV 129

Location : Hug Musique (en face de la poste) et le soir à l'entrée.
Toutes les places à Fr. 6.-. Etudiants Fr. 4.-.
En cas de mauvais temps, le concert a lieu à la Collégiale.

musique **hug** présente

à la **COLLÉGIALE, Neuchâtel**

Vendredi 12 Juillet 1974, à 20 h 15
Mardi 23 Juillet 1974, à 20 h 15

J.-S. BACH
L'Intégrale des Concerts Brandebourgeois

SOLISTES : H.-H. Schneeberger et P.-H. Ducommun, violon ; G. Butan et W. Pierrehumbert, alto ; J.-C. Blanc, trompette ; M. Keller et R. Zumbühl, flûte ; R. Winzenried, D. Luginbühl et P. Macchi, hautbois ; K. Hanke et K. Holzer, cor ; F. Jenny, basse ; E. Gerber, clavecin.

Membres de l'Orchestre Symphonique Neuchâtelois.
DIRECTION : **THÉO LOOSLI**

Prix des places : Fr. 13.-, 11.- et 6.- (réduction pour étudiants).

Location : Hug Musique S. A., Neuchâtel. Tél. (038) 25 72 12.

Prêts
immédiatement
remboursement par
petits acomptes
plus avantageux

Depuis 1912
une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00
Tél. 038-24'63'63

Je désire Fr. _____

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
Localité _____

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

JURA

Décès après un accident

(c) Il y a dix jours, M. Emile Schegg né en 1898, qui circulait à cyclomoteur, avait été victime d'un accident; il est décédé, hier, à l'hôpital de Moutier.

Tentative de cambriolage à Moutier

(c) Dans la nuit de mardi à mercredi, deux ressortissants français ont tenté de cambrioler le garage Bouduban, à Moutier; le propriétaire du garage qui avait entendu du bruit est descendu et a surpris les cambrioleurs en flagrant délit. Ceux-ci s'avançant dans sa direction, M. Bouduban saisit un tuyau et frappa l'un d'eux à la tête, celui-ci a été assez grièvement blessé et a dû être transporté à l'hôpital de Berne. Il a la tête ouverte. Le deuxième cambrioleur s'est alors rendu sans opposition en attendant l'arrivée de la police.

Une rue du 23 juin

Après avoir décidé, il y a une semaine, de baptiser « place de la Liberté », l'actuelle place de l'Hôtel-de-Ville, le Conseil communal de Delémont a choisi de conférer la dénomination de « rue du 23 juin » — date du plébiscite de l'avènement du canton du Jura — à l'actuelle Grand-Rue.

Informations suisses

Les Italiens pourront à nouveau suivre les émissions couleur de la TV suisse

Les Italiens pourront à nouveau capter les émissions TV couleur diffusées à partir de la Suisse et de la Yougoslavie et retransmises par câbles à

En effet, dans un arrêté qu'elle a publié mercredi, la Cour constitutionnelle italienne à Rome déclare anticonstitutionnelles les interdictions décrétées à ce propos par les ministres des postes Togni et Gioia.

Gros incendie à Zurich

(c) Les bains publics du Mythenquai, à Zurich, sur la rive droite du lac, ont été ravagés par un incendie, dans la nuit de mercredi. Les installations, construites en 1923, pouvaient accueillir jusqu'à 10.000 baigneurs. Le feu, qui semble s'être déclaré à la cuisine, a anéanti le restaurant, ainsi qu'une partie des vestiaires, et tout l'inventaire. Les dégâts s'élevaient à plus de 100.000 francs. Une enquête est en cours et un acte de malveillance n'est pas exclu. Depuis le début de la saison, trois cambriolages ont été commis dans ces bains et la police parle même d'actes de vandalisme. Les installations devaient être rénovées et la Municipalité venait d'obtenir un crédit de 3,5 millions de francs dans ce but. Les bains ont été fermés pendant quelques heures avant de rouvrir provisoirement au grand soulagement des Zurichois habitués à passer l'heure de midi au soleil par les grandes chaleurs.

Droit d'asile refusé à un terroriste italien

BERNE (ATS). — La police fédérale a refusé à Giancarlo Rognoni, condamné en Italie à 25 ans de réclusion, le droit d'asile. Il avait été condamné pour avoir participé à un attentat terroriste sur le train Turin - Rome. Après son arrestation à Genève, le 14 août 1973, il avait été incarcéré jusqu'au mois de novembre, à la suite d'une demande d'extradition présentée par l'Italie. Rendu à la liberté, il était parti pour le Tessin d'où il y a quelques temps, il était revenu à Genève.

Le 11 février de cette année, les autorités suisses ont refusé l'extradition, estimant que Rognoni a en effet été jugé en Italie pour un délit que les autorités de ce pays considèrent elles-mêmes de nature politique. Toutefois, le droit lui ayant été maintenant refusé, Rognoni doit de toute façon quitter la Suisse. Il a trente jours, à partir du 5 juillet, date de la décision fédérale pour recourir.

Directeur du personnel à la direction générale de la SSR

BERNE (ATS). — Réuni mercredi à Berne, le comité central de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) a procédé à la nomination du directeur du personnel à la direction générale de la SSR, poste créé dans le cadre de son programme de réorganisation. Son choix s'est porté sur M. Marcel Kuettel, docteur en droit, actuellement suppléant du directeur de la division du personnel des Chemins de fer fédéraux.

M. Marcel Kuettel, docteur en droit, originaire de Gersau (SZ), est né le 19 septembre 1930. Après avoir fait un apprentissage, il a étudié de 1959 à 1964 à la Faculté de droit de l'Université de Zurich. En 1965, M. Kuettel a été nommé juriste au secrétariat général des Chemins de fer fédéraux à Berne. De 1966 à 1972, il a assumé les fonctions de secrétaire de l'ancien département des travaux et de l'exploitation à la direction générale des CFF.

Grève à Bienne: bientôt un accord?

Les négociations qui se sont déroulées hier à Zurich, entre une délégation de la Fédération des ouvriers sur bois et du bâtiment (FOBB) et des représentants de la maison Burger et Jacobi, de Bienne, ont abouti à un projet d'accord. Ce projet sera soumis, aujourd'hui, à l'assemblée des grévistes, au comité central de la FOBB et au Conseil d'administration de la Fabrique de pianos qui seront invités à l'approuver. Le contenu du projet ne sera divulgué qu'après son acceptation.

EN PAYS NEUCHÂTELOIS

Le feu à Cottendart: dégâts assez importants

Hier vers 19 h 30, pour une cause encore inconnue, le feu a éclaté dans les fosses à ordures ménagères de Cottendart. Ces fosses, qui ont une contenance de plusieurs centaines de mètres cubes étaient entièrement remplies. Aussitôt après le début du sinistre, une épaisse et nauséabonde fumée s'est dégagée. Alors qu'une équipe de sauvetage de l'usine était déjà à pied-d'œuvre, sont arrivés les premiers secours de Neuchâtel qui ont installé quatre conduites afin de tenter de noyer le feu. Le pont roulant et le grappin servant à malaxer les ordures (qui auraient rendu de grands services aux hommes du feu) étaient en effet hors d'usage. La seule manière de se rendre maître du feu qui se propageait sans néanmoins dégager de

grandes flammes, était alors d'injecter une quantité suffisante d'eau dans le silo pour que le feu achève de se consumer. C'est à quoi s'attellèrent les pompiers de Neuchâtel, relayés par la suite par ceux de Colombier puis par le Centre de secours de Cortaillod.

A 21 h 30, le Gros œuvre était achevé et l'épaisse fumée s'était presque totalement dissipée. Il n'empêche que par mesure de précautions, les pompiers ont continué d'arroser les fosses jusqu'à tard dans la nuit. Les dégâts semblent assez importants.

Il va sans dire que cet incendie va encore retarder la mise en exploitation de l'usine récemment fermée pour les causes que l'on connaît.

Un prévenu lavé de la prévention d'escroquerie à la Cour de cassation

La Cour de cassation de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. J. Cornu, assisté de MM. R. Ramseyer, J. Hirsch, J.-C. Landry et J. Biétry, conseillers. M. Ch. Lambert assumait les fonctions de greffier. Au mois de février dernier, sur une route enneigée, le véhicule de A.P. s'était mis en travers de la route et avait occasionné un accident. A.P. avait déclaré lors du premier jugement, qu'il avait freiné, puis que son véhicule avait dérapé, et il avait été condamné à 50 fr. d'amende. Il recourut en déclarant cette fois qu'il s'était arrêté correctement sur la partie droite de la chaussée et que son véhicule avait ensuite glissé en raison de la pente de la route. Considérant ce recours comme téméraire sur certains points, la Cour le rejette et met un émolument de justice de 100 fr. à la charge du recourant.

A.Z. avait été condamné à 20 jours d'emprisonnement sans sursis pour escroquerie: il avait acheté une voiture et avait convenu d'en payer le prix à une date ultérieure, alors qu'il savait qu'il ne pourrait pas remplir son engagement dans les délais. Comme il n'apparaît pas que A.Z. ait tenté d'induire le vendeur en erreur, et comme il faut qu'il y ait tromperie pour qu'il y ait escroquerie, la Cour casse le précédent jugement.

J.-P. K. avait affiché dans la vitrine de son cinéma des photographies jugées immorales (par un courageux anonyme) et avait été condamné à 400 fr. d'amende, mais il conteste l'immoralité des photographies exposées. La Cour rejette le pourvoi et met 80 fr. de frais à la charge du recourant.

Un pourvoi de J.V. a été rejeté, étant jugé mal fondé. J.V. paiera un émolument de 70 francs. A des moments et en des lieux différents, R.J., P.P. et B.G.

Un prévenu lavé de la prévention d'escroquerie à la Cour de cassation

La Cour de cassation de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. J. Cornu, assisté de MM. R. Ramseyer, J. Hirsch, J.-C. Landry et J. Biétry, conseillers. M. Ch. Lambert assumait les fonctions de greffier. Au mois de février dernier, sur une route enneigée, le véhicule de A.P. s'était mis en travers de la route et avait occasionné un accident. A.P. avait déclaré lors du premier jugement, qu'il avait freiné, puis que son véhicule avait dérapé, et il avait été condamné à 50 fr. d'amende. Il recourut en déclarant cette fois qu'il s'était arrêté correctement sur la partie droite de la chaussée et que son véhicule avait ensuite glissé en raison de la pente de la route. Considérant ce recours comme téméraire sur certains points, la Cour le rejette et met un émolument de justice de 100 fr. à la charge du recourant.

C. T.

Référendum contre le Centre scolaire Béroche-Bevaix

Depuis le début de la semaine, des listes de signature circulent à Saint-Aubin en vue d'un référendum contre la seconde étape du Centre scolaire Béroche-Bevaix. Ce référendum est lancé par des personnes non affiliées à un parti politique. On espère mettre ainsi en échec la décision prise récemment par le législatif de Saint-Aubin-Sauges d'accorder un crédit de 2.800.000 fr. pour cette seconde étape. Hier soir des listes circulaient dans les restaurants de la localité mais les signataires ne semblaient guère nombreux. La commission scolaire de Saint-Aubin-Sauges elle-même qui s'est réunie hier soir, paraissait ne pas avoir fait l'unanimité dans son sein. Rappelons enfin que la semaine dernière, le législatif de Bevaix avait donné le feu vert à cette seconde étape.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Le sort s'acharne sur les Kennedy

LIMERICK (Irlande) (AP). — Kara Kennedy, la fille de 14 ans du sénateur Edward Kennedy, a été conduite d'urgence à l'hôpital mercredi.

La jambe droite de la jeune fille avait été prise entre la roulotte dans laquelle elle se trouvait et un mur sur une route de campagne près d'Adare dans le comté de Limerick.

La jeune fille a été conduite à l'hôpital orthopédique de Croom par sa tante, Mme Peter Lawford. Cette dernière se trouvait avec ses trois filles dans la roulotte au moment de l'accident.

La roulotte était tirée par un cheval. Un porte-parole de l'hôpital a déclaré que Kara souffrait d'une mauvaise blessure au pied mais que son état est « satisfaisant ». L'os n'a pas été fracturé mais les chairs ont été écorchées. Elle demeurera hospitalisée pendant quelques jours et pourra marcher normalement après quelques semaines.

Kara était arrivée avec son père en Irlande le 1er juillet pour une randonnée en roulotte avec la famille Lawford.

Le 27 juin dernier, le fils Kennedy avait dû être hospitalisé car il souffrait des effets secondaires de son traitement contre le cancer.

Le témoignage de Kissinger

WASHINGTON (AP). — Le secrétaire d'Etat Henry Kissinger, témoignant mercredi dans le procès Ehrlichman a déclaré que jamais il n'avait demandé qu'on lui prépare un profil psychologique de M. Daniel Ellsberg en 1971.

Au cours de sa déposition, qui n'a duré que 90 secondes, le secrétaire d'Etat n'a répondu qu'à trois questions, l'une d'un avocat de M. Ehrlichman et les autres d'un assistant du procureur spécial de l'affaire du Watergate.

Les avocats de M. Ehrlichman avaient fait citer M. Kissinger pour tenter de ruiner la crédibilité d'un témoin-clé, M. David Young, qui avait travaillé séparément à la Maison-Blanche à la fois pour M. Kissinger et pour M. Ehrlichman.

Un membre de la C.I.A. avait déclaré que M. Young lui avait dit en août 1971 que tant M. Kissinger que M. Ehrlichman avaient demandé que l'agence prépare une étude psychologique d'Ellsberg, qui deux mois plus tôt avait communiqué à la presse des documents du Pentagone sur la guerre au Viet-nam.

De son côté, le président Nixon, dans une réponse écrite à des questions po-

sées par la défense dans le procès des « plombiers » a affirmé mercredi que jamais il n'a autorisé l'effraction dans le cabinet du psychiatre Lewis Fielding, médecin d'Ellsberg.

Le président répondait à six questions posées par les défenseurs — y compris celui de M. Ehrlichman, ancien conseiller présidentiel pour la politique intérieure.

Par ailleurs, le sénateur Edward Gurney, républicain de Floride, membre de la commission sénatoriale d'enquête sur le Watergate, a été inculpé mercredi de corruption en même temps que deux de ses assistants, deux dirigeants républicains de Floride et deux fonctionnaires du département du logement et de l'urbanisme de l'Etat.

Le département de la justice a annoncé à Washington qu'un grand jury siégeant à Jacksonville, en Floride, avait décidé d'engager des poursuites contre le sénateur Gurney et ces six personnes. Il leur est reproché d'avoir sollicité et obtenu de la part de promoteurs et de constructeurs immobiliers, des contributions financières pour le sénateur en échange de faveurs des services du logement et de l'urbanisme.

ECONOMIE ET FINANCES

Le passif de notre balance commerciale encore renforcé

Selon un communiqué de la direction générale des douanes, la forte expansion du commerce extérieur de la Suisse s'est poursuivie en mai 1974. Les importations augmentèrent de 22,3 % par rapport au mois correspondant de l'année passée (mai 1973: 15,7 %), et les exportations de 22,7 % (24,4 %). En avril dernier, les deux taux de croissance atteignirent respectivement 30,0 et 30,9 %.

Comparés à celles de mai 1973, les entrées s'élevèrent de 701 millions pour se monter à 3846,6 millions de fr., tandis que les sorties progressaient de 595,5 millions pour se fixer à 3222,1 millions de fr. En conséquence, le déficit de la balance commerciale s'accrut de 105,5 millions ou de 20,3 % et s'établit à

624,5 millions de fr. Le pourcentage des importations couvertes par les exportations s'amplifia et passa de 83,5 % à 83,8 %.

Durant les cinq premiers mois de l'année en cours, les importations suisses se chiffrent à 18.366,9 millions de fr., et les exportations à 14.681,5 millions. Relativement à la période correspondante de 1973, cela équivaut à une extension de 3680,8 millions ou de 25,1 % (janvier-mai 1973: 12,3 %) des achats et de 2873,8 millions ou de 24,3 % (15,1 %) des ventes. Le solde passif de la balance commerciale se renforça simultanément de 807,0 millions ou de 28 % (2,3 %) pour atteindre 3685,4 millions de fr. (C.P.S.)

Extraits de la Feuille officielle suisse de commerce

4 avril. Kelek S.A., à La Chaux-de-Fonds. Selon acte authentique et statuts du 29 mars 1974, il a été constitué sous cette raison sociale une société anonyme ayant pour but la fabrication, l'achat, la vente de mouvements mécaniques, électriques et électroniques ainsi que le terminage de montres. Elle peut faire toutes opérations immobilières et prendre des participations dans toutes entreprises. Le capital social de 50.000 fr. est divisé en 35 actions de 1000 fr. chacune, nominatives, entièrement libérées et 75 actions privilégiées de 200 fr. chacune, nominatives, privilégiées quant au droit de vote, entièrement libérées. Il est fait apport à la société d'un lot de machines, matériel et mobilier, ainsi que d'une raison sociale et d'une marque, selon convention du 29 mars 1974, pour la valeur de 164.000 fr., acceptée pour ce prix, contre remise à l'apporteur de 25 actions nominatives de 1000 fr. chacune, entièrement libérées et d'une créance de 139.000 fr. contre la société. Conseil d'administration d'un ou de plusieurs membres. Jean-Raoul Gorgier, de Boudry et La Chaux-de-Fonds, à La Chaux-de-Fonds, est nommé administrateur unique. Gabriel Feuvrier, de France, à Morteau, et Pierre-Alain Bois, de et à La Chaux-de-Fonds, sont nommés directeurs. La société est engagée par la signature collective à deux de l'administrateur et des directeurs. Locaux: rue de la Paix 133.

5 avril. Fondation de l'Orchestre de chambre de Neuchâtel, à Neuchâtel. Sous ce nom a été constitué par acte authentique du 16 octobre 1973, une fondation ayant pour but de promouvoir la vie musicale à Neuchâtel et dans le canton ainsi que de soutenir et de développer l'intérêt de la population pour la musique de chambre. Pour atteindre ce but, la fondation collabore en particulier au maintien d'un orchestre professionnel à Neuchâtel, appelé « Orchestre de chambre de Neuchâtel (OCN) ». Elle contribue à faire connaître l'Orchestre de chambre de Neuchâtel dans le canton et ailleurs. La gestion de la fondation est confiée à un conseil de fondation de 5 membres au moins. La fondation est engagée par la signature collective à deux de Max Parel, du Locle, à Peseux, président; de Heidi Hämmerli, de Vinelz BE, à Neuchâtel, trésorier, et de Henri Gétaz, de Château-d'Éx, à Peseux, secrétaire. Domicile légal: Union de Banques Suisses, place Pury 5. Adresse: avenue Fornachon 10, Peseux, c/o Max Parel.

5 avril. Micromécanique société de métrologie (Micromécanique Gesellschaft für Messtechnik), à Neuchâtel, société anonyme. Suivant procès-verbal authentique de son assemblée générale extraordinaire du 2 avril 1974, la société a adopté de nouveaux statuts. Elle a pour but la fabrication et le commerce de tous instruments de mesure mécanique, électrique ou électronique, et d'articles entrant dans le domaine de la mécanique. Sa société peut participer à d'autres entreprises poursuivant un but semblable. Elle peut acheter et vendre des immeubles. Les statuts ont été modifiés en conséquence ainsi que sur de nombreux points non soumis à publication. René Favre, André Golay et René Walter Stocker ne sont plus administrateurs. Les signatures des deux premiers sont radiées. La procuration de Claude Wütrich est éteinte. Le conseil d'administration est composé actuellement de Marc-Hippolyte Favre, inscrit jusqu'ici comme membre, président; de Blaise Galland, d'Auvernier et Neuchâtel, à Colombier NE, secrétaire, et de Jean-Pierre Parel, du Locle à Peseux, membre. La société est maintenant engagée par la signature individuelle du président ou par la signature collective à deux des deux autres membres.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfrath Rédacteur en chef: Jean Hostettler

bulletin boursier

Table with columns: NEUCHÂTEL, 9 juil., 10 juil. Rows include Banque nationale, Crédit foncier neuchât., La Neuchâtoise ass., Gardy, Cortaillod, Cossonay, Chaux et ciments, Dubied bon, Ciment Portland, Interfood port., Interfood nom., Navigation N'tel priv., Girard-Perregaux, Paillard port., Paillard nom.

Table with columns: LAUSANNE, 1020.—, 1020.—. Rows include Banque cant. vaudoise, Crédit foncier vaudois, Ateliers constr. Vevey, Editions Rencontre, Rinsoz & Ormond, La Suisse-Vie ass., Zyma.

Table with columns: GENÈVE, 350.—, 365.—. Rows include Grand-Passage, Chamillier port., Physique port., Physique nom., Astra, Monte-Edison, Olivetti priv., Fin. Paris Bas, Alumettes B, Elektrolux B, S.K.F.B.

Table with columns: BALE, 167.—, 164.—. Rows include Piralli Internat., Bâloise-Holding, Ciba-Geigy port., Ciba-Geigy nom., Ciba-Geigy bon, Sandoz port., Sandoz nom., Sandoz bon, Hoffmann-L.R. cap., Hoffmann-L.R. jce, Hoffmann-L.R. 1/10.

Table with columns: ZÜRICH (act. suisses), 475.—, 470.—. Rows include Swissair nom., Swissair port., Union bques suisses, Société bque suisse, Crédit hyp. com. port., Bque hyp. com. nom., Banque pop. suisse, Bally port., Bally nom., Elektro Watt, Holderbank port., Holderbank nom., Juvena port., Juvena bon, Motor Columbus, Halo-Suisse, Réass. Zurich port., Réass. Zurich nom., Winterthour ass. port., Winterthour ass. nom., Zurich ass. port., Zurich ass. nom., Brown Boveri port., Saurer, Fischer, Jelmolli, Hero, Landis & Gyr, Nestlé port., Nestlé nom., Roco port., Alu. Suisse port., Alu Suisse nom., Sulzer nom., Sulzer bon, Von Roll.

Table with columns: ZÜRICH (act. étrang.), 86.—, 85.—. Rows include Alcan, Am. Metal Climax, Am. Tel & Tel., Beatrice Foods, Burrughs, Canadian Pacific, Caterpillar Tractor, Chrysler, Coca Cola, Control Data, Corning Glass Works, C.P.C. Int., Dow Chemical, Du Pont, Eastman Kodak, EXXON, Ford Motor Co., General Electric, General Foods, General Motors, General Tel. & Elec., Goodyear, Honeywell, I.B.M., International Nickel, International Paper, Internat. Tel. & Tel., Kennecott, Litton, Marcor, MMM, Mobil Oil, Monsanto, National Cash Register, National Distillers, Philip Morris, Phillips Petroleum, Procter & Gamble, Sperry Rand, Texaco, Union Carbide, Uniroyal, U.S. Steel, Warner-Lambert, Woolworth F.W., Xerox, AKZO, Anglo Gold I., Anglo Americ., Machines Bull, Halo-Argentina, De Beers I., General Shopping, Imperial Chemical Ind., Pechiney-U.-K., Philips, Royal Dutch, Sodec, Unilever, A.E.G., B.A.S.F., Degussa, Farben, Bayer, Hoechst, Farben, Mannesmann, R.W.E., Siemens, Thyssen-Hütte, Volkswagen.

Table with columns: ZÜRICH (act. étrang.), 1399.—, 1395.—. Rows include Monte Amiata, Motta, Pirelli, Rinascite, AMSTERDAM, Amrobank, AKZO, Amsterdam Rubber, Bols, Heineken, Hoogovens, K.L.M., Robeco, TOKYO, Canon, Citizen, Fuji Photo, Fujitsu, Hitachi, Honda, Kirin Brew., Komatsu, Matsushita E. Ind., Sanyo, Sony Bank, Takada, Tokyo Marine, Toyota, PARIS, Air liquide, Aquitaine, Cim. Lafarge, Citroën, Fin. Paris Bas, Fr. des Pétroles, L'Oréal, Machines Bull, Michelin, Pechiney-U.-K., Perrier, Peugeot, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, LONDRES, Anglo American, Brit. & Am. Tobacco, Brit. Petroleum, De Beers, Electr. & Musical, Imperial Chemical Ind., Imp. Tobacco, Rio Tinto, Shell Transp., Western Hold., Zambian anglo am., Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse, NEW-YORK, Allied Chemical, Allumin. Americ., Am. Smelting, Am. Tel & Tel., Anacanda, Boeing, Bristol & Myers, Burroughs, Canadian Pacific, Caterp. Tractor, Chrysler, Coca-Cola, Colgate Palmolive, Control Data, C.P.C. Int., Dow Chemical, Du Pont, Eastman Kodak, Ford Motors, General Electric, General Foods, General Motors, Gillette, Goodyear, Gulf Oil, I.B.M., Int. Nickel, Int. Paper, Int. Tel. & Tel.

Table with columns: 9 juil., 10 juil. Rows include Kennecott, Litton, Merck, Monsanto, Minnesota Mining, Mobil Oil, National Cash, Panam, Penn Central, Philip Morris, Polaroid, Procter Gamble, R.C.A., Royal Dutch, Std Oil Calif, EXXON, Texaco, T.W.A., Union Carbide, United Aircraft, U.S. Steel, Westingh. Elec., Woolworth, Werox.

Table with columns: 9 juil., 10 juil. Rows include Dow Jones, industrielles, chemins de fer, services publics, volume, Cours communiqués par « Reynolds Securities S.A., Lausanne ».

Table with columns: La tendance, 7.—, 7.35. Rows include Angleterre (1 £), U.S.A. (1 \$), Canada (1 \$ can.), Allemagne (100 DM), Autriche (100 sch.), Belgique (100 fr.), Espagne (100 ptas), France (100 fr.), Danemark (100 cr. d.), Hollande (100 fl.), Italie (100 lit.), Norvège (100 cr. n.), Portugal (100 esc.), Suède (100 cr. s.).

Table with columns: Cours des billets de banque, Achat, Vente. Rows include Angleterre (1 £), U.S.A. (1 \$), Canada (1 \$ can.), Allemagne (100 DM), Autriche (100 sch.), Belgique (100 fr.), Espagne (100 ptas), France (100 fr.), Danemark (100 cr. d.), Hollande (100 fl.), Italie (100 lit.), Norvège (100 cr. n.), Portugal (100 esc.), Suède (100 cr. s.).

Table with columns: Cours des devises, Achat, Vente. Rows include Etats-Unis, Canada, Angleterre, Allemagne, Belgique, France étr., Hollande, Italie est., Autriche, Suède, Danemark, Norvège, Portugal, Espagne, Japon.

Table with columns: Marché libre de l'or, Achat, Vente. Rows include Pièces: suisses (20 fr.), françaises (20 fr.), anglaises (1 souv. anc.), anglaises (1 souv. nouv.), américaines (20 \$), Lingots (1 kg).

Table with columns: 9 juil., 10 juil. Rows include Kennecott, Litton, Merck, Monsanto, Minnesota Mining, Mobil Oil, National Cash, Panam, Penn Central, Philip Morris, Polaroid, Procter Gamble, R.C.A., Royal Dutch, Std Oil Calif, EXXON, Texaco, T.W.A., Union Carbide, United Aircraft, U.S. Steel, Westingh. Elec., Woolworth, Werox.

Table with columns: 9 juil., 10 juil. Rows include Dow Jones, industrielles, chemins de fer, services publics, volume, Cours communiqués par « Reynolds Securities S.A., Lausanne ».

Table with columns: La tendance, 7.—, 7.35. Rows include Angleterre (1 £), U.S.A. (1 \$), Canada (1 \$ can.), Allemagne (100 DM), Autriche (100 sch.), Belgique (100 fr.), Espagne (100 ptas), France (100 fr.), Danemark (100 cr. d.), Hollande (100 fl.), Italie (100 lit.), Norvège (100 cr. n.), Portugal (100 esc.), Suède (100 cr. s.).

Table with columns: Cours des billets de banque, Achat, Vente. Rows include Angleterre (1 £), U.S.A. (1 \$), Canada (1 \$ can.), Allemagne (100 DM), Autriche (100 sch.), Belgique (100 fr.), Espagne (100 ptas), France (100 fr.), Danemark (100 cr. d.), Hollande (100 fl.), Italie (100 lit.), Norvège (100 cr. n.), Portugal (100 esc.), Suède (100 cr. s.).

Table with columns: Cours des devises, Achat, Vente. Rows include Etats-Unis, Canada, Angleterre, Allemagne, Belgique, France étr., Hollande, Italie est., Autriche, Suède, Danemark, Norvège, Portugal, Espagne, Japon.

Table with columns: Marché libre de l'or, Achat, Vente. Rows include Pièces: suisses (20 fr.), françaises (20 fr.), anglaises (1 souv. anc.), anglaises (1 souv. nouv.), américaines (20 \$), Lingots (1 kg).

Maalot : la commission d'enquête porte de graves accusations contre Dayan et Gour

JÉRUSALEM (AFP). — Le premier ministre israélien, M. Rabin, a reçu le maire de la petite ville de Maalot, en Galilée occidentale, et les parents des adolescents tués lors du massacre d'otages par des fedayins, le 15 mai dernier.

Il leur a communiqué le rapport de la commission d'enquête — nommée à l'époque par Mme Golda Meir — chargée de faire la lumière sur les erreurs et négligences qui, avant ou pendant le drame, avaient permis ce massacre. Certaines parties toutefois, de ce rapport ne sont pas publiées, soit pour des raisons de sécurité, soit pour épargner la sensibilité des familles.

Les conclusions essentielles du rapport sont les suivantes : il est douteux qu'il n'y ait jamais eu possibilité réelle d'échanger les otages contre les 26 fedayins détenus dans les prisons israéliennes dont la libération avait été demandée par les trois fedayins auteurs de l'attentat.

ACCUSATIONS
Mais, des erreurs et des négligences ont encore réduit les chances d'éviter la tragédie. La négligence ayant eu les conséquences les plus graves a été le fait

que le ministre de la défense de l'époque, le général Moshe Dayan, et le chef d'état-major le général Gour, n'ont pas transmis au gouvernement le texte des messages que les fedayins leur avaient fait remettre par une jeune femme officier de l'armée qu'ils avaient libérée.

Le général Dayan et le général Gour, n'ont même pas, selon le rapport, lu ces messages, et se sont basés essentiellement sur les échanges oraux par haut-parleur avec les trois fedayins.

Or, souligne le rapport, si le gouvernement avait eu connaissance de la teneur de ces messages, il n'aurait pas choisi la voie non réaliste de tenter de négocier, et aurait mieux compris, dès le matin, les véritables options qui s'ouvraient devant lui.

L'armée avait bien pris sur la frontière libanaise les mesures de précautions nécessaires contre d'éventuelles infiltrations, mais ne pouvait assurer une fermeture hermétique.

Par contre, les mesures de sécurité prises à Maalot même par la police et la défense passive étaient nettement insuffisantes.

Le rapport s'arrête également sur les négociations menées le 15 mai à Maalot par l'intermédiaire des ambassadeurs de France et de Roumanie.

Il souligne que les premiers contacts avec l'ambassade de France avaient eu lieu à 9 h 30, et que, dès midi, le Quai-d'Orsay avait autorisé son ambassadeur à jouer le rôle d'intermédiaire. 13 h, le ministre français des affaires étrangères autorisa l'ambassadeur à servir éventuellement d'otage.

L'ambassadeur attendait au consulat de France à Haïfa que le « mot de code » qui lui permettrait d'entrer en contact avec les fedayins lui soit remis. Il attendait également d'être conduit à Maalot sous escorte militaire.

SCÉNARIO

A 14 h 35, le ministère israélien des affaires étrangères recevait à Jérusalem copie d'un télégramme de l'ambassade de France à Damas au Quai-d'Orsay. Il y était dit que le « mot de code » ne serait remis à l'ambassadeur qu'après l'arrivée à bon port des 26 détenus libérés.

La moitié des otages serait alors libérée par les trois fedayins, et l'autre moitié accompagnerait les fedayins jusqu'à un avion mis à leur disposition à Lod. Une fois les fedayins dans l'avion, les otages regagneraient le sol, et ne resteraient avec les fedayins dans l'avion que l'équipage de l'appareil et des représentants de la Croix-Rouge.

Dans ces conditions, l'ambassadeur ne pouvait évidemment recevoir le mot de code. Il arriva sans ce mot à Maalot, voulut malgré tout entrer en contact avec les fedayins, mais cela lui fut interdit, car, sans ce mot, il risquait de se faire tuer par les fedayins. L'ambassadeur ne put s'entretenir ni avec le ministre de la défense ni avec le chef d'état-major.



La femme et un des enfants de cet homme faisant une crise de nerfs ont été tués dans le massacre.

(Téléphoto AP)

La crise gouvernementale portugaise

LISBONNE (AP). — Le général Spínola, président de la République portugaise, s'efforçait, mercredi, de mettre sur pied un nouveau gouvernement de coalition, alors que le bruit, non confirmé courait qu'il avait demandé à M. Palma Carlos, président du Conseil, de reprendre sa démission.

M. Palma Carlos et quatre autres ministres centristes — MM. Francisco da Carneiro (vice-président du Conseil), Vasco Vieira de Almeida (économie), Joaquim Magalhães Motra (intérieur) et le lieutenant-colonel Mario Miguel (défense) — ont en effet démissionné mardi ainsi que nous l'avons dit plongeant le nouveau régime dans sa première crise grave depuis son arrivée au pouvoir, le 25 avril.

Le général da Costa Gomes, chef d'état-major et membre de la junte, a confirmé les rumeurs d'un éventuel retour de M. Palma Carlos en demandant aux journalistes : « Pourquoi l'appellez-vous ancien président du Conseil ? »

Selon les milieux politiques, le général Spínola aurait accordé 24 heures à M. Palma Carlos pour reconsidérer sa décision.

Mais, dit-on dans certains milieux, le général Spínola a, en fait, déjà accepté la démission et M. Palma Carlos l'a confirmé, ajoutant que son successeur serait une personnalité « vaguement connue ».

La presse avance deux noms : le dr J.-P. Miller Guerra, médecin et ancien tre et quatre ministres, quatre secrétaires d'Etat, qui refusa d'accorder à M. Palma Carlos les pouvoirs qu'il réclamait.

Par ailleurs, outre le premier ministre et quatre ministres, quatre secrétaires d'Etat ont démissionné. Ces quatre secrétaires d'Etat, tous rattachés au mi-

nistère de l'éducation, ont invoqué comme motif de leur démission leur désaccord avec l'orientation générale de la politique du ministre de l'éducation et de la culture.

UN FAIT PAR JOUR

Les rives du Tage

Le 4 mai 1949, un événement capital se produisit à Paris. Le chef du gouvernement, Ramadier, prononça ce jour-là une phrase historique : « Je... les communistes à la porte ». Il s'agissait des ministres membres du P.C. dont le groupe parlementaire venait de voter contre la politique économique du gouvernement. En effet, ce jour-là, les ministres communistes quittaient les conseils du gouvernement. Cela fait maintenant 25 ans. Ils n'y sont jamais revenus. Et au soir de ce coup d'éclat, le patron du P.C. français, Thorez, devait dire : « Je n'aurais jamais cru ce Ramadier capable de faire un coup pareil ».

C'est au Portugal que je pense. Seulement voilà, ce n'est pas la même chose. C'est tout le contraire. Car, ce sont les autres qui sont partis. Et puis, cette fois, il n'y a pas que le problème économique. Il y a la grande affaire de la décolonisation. Il y a 46 ans de dictature à exorciser. Il y a un pays qui bouillonne, encore fou de sa jeunesse et qui n'a pas fini de se faire une beauté. Afin d'être sûr de se reconnaître. Attention : il ne faut pas confondre. Sur le plan de la politique intérieure, le Portugal de 1974 n'est pas la France de 1949, mais celle de 1944. Là aussi, c'est bien différent. Le Portugal de 1974 est d'autant plus la France de 1944, qu'un général est aussi pour l'instant à la tête de l'Etat, et que ce général portugais a toujours été selon son propre aveu « hanté par l'image de l'autre ».

Il y a tout de même une autre différence. Spínola doit uniquement son pouvoir à l'armée. Et une armée qui, contrairement à celle d'outre-Jura, a toujours été politicienne. Alors, pour savoir ce qui se passera demain, il s'agit d'abord de tendre l'oreille. Vers l'armée. Vers celle sans laquelle, ce que l'on nomme à Lisbonne la « révolution rose », ne serait sans doute encore qu'un espoir. Car, le peuple portugais doit sa libération politique au soulèvement d'une partie de l'armée. Or, il faut bien admettre, l'allégeance des jeunes officiers à de Spínola connaît certaines limites, les capitaines ne sont pas des gaullistes à la portugaise. Je veux dire des inconditionnels. Dès le 4 mai, alors que le nouveau régime se mettait dans ses meubles, les jeunes officiers disaient déjà que si Spínola était « l'expression du mouvement qu'il a mis en place et jout de notre confiance », cette confiance, cependant, n'était pas « aveugle ».

De Spínola est un symbole. Il fallait une tête à la révolution. Pour l'ensemble des forces politiques adversaires du régime déchu, les « capitaines » ne pouvaient mieux choisir. Mais, cela ne veut pas dire qu'ils voient les choses de la même façon. Ce n'est pas trahir un bien grand secret d'écrire que les capitaines ont un grand homme au sein de la junte et qu'il s'agit, non de Spínola, mais du général Costa Gomes. Et que c'est grâce à lui, et contre l'avis de Spínola, qu'ils ont obtenu la libération de tous les prisonniers politiques. On en arrive d'ailleurs à se demander si, pour aller de l'avant, l'armée ne sera pas d'abord contrainte de régler ses propres comptes. Dans l'armée, aussi, la lutte des factions a commencé. A propos de l'épuration d'abord. Et de la lutte contre ce que les capitaines appellent le « déviationisme ».

Le tout est de savoir si le départ de Palma Carlos est une décision sans appel, ou simplement un pas de danse. Quand il accepta de présider le gouvernement, Palma Carlos eut cette formule : « Il me faudra surtout du courage ». En fait, il avait déjà autre chose : l'appui, l'accord. L'amitié de Spínola. Le départ de Palma Carlos est-il un échec, et, dans la mesure où la réponse est affirmative, est-ce aussi un revers pour de Spínola ? La révolution portugaise qui commence entre ses Etats généraux et son Thermidor aura-t-elle bien d'autres convulsions. Avant que l'histoire ne vienne y mettre du sien. L. GRANGER

Warren, l'enquêteur de Dallas, est mort

WASHINGTON (AFP). — Earl Warren, connu à l'étranger pour avoir présidé la commission qui conclut que Lee Harvey Oswald était le seul assassin de John Kennedy à Dallas, reste pour les Américains l'homme de la libéralisation de la constitution. Sous ses seize années de présidence de la Cour suprême, une série de réformes de la plus grande importance fut engagée.

La première des mesures votées par la Cour suprême sous la direction de M. Warren et qui allait avoir une importante répercussion aux Etats-Unis fut la décision historique de 1954 interdisant la ségrégation raciale dans les établissements scolaires. Cet arrêt marquait le

début de l'ère des droits civiques pour les minorités américaines, et principalement la communauté noire.

Cette mesure fut complétée en 1964 par l'interdiction de la discrimination dans les lieux publics, en 1966 de la libéralisation des droits de vote et en 1967 de la mise hors la loi de la discrimination en matière de logement. La Cour suprême revint aussi sur des situations nées du McCarthysme : il fut décidé en 1957 qu'un individu ne pourrait plus être poursuivi pour de simples déclarations, jugées subversives, en 1958 qu'on ne pouvait retirer leur passeport aux américains communistes, en 1965 que les communistes n'étaient plus tenus de s'inscrire comme tels et en 1967 qu'on ne pouvait plus retirer la citoyen-

neté américaine aux déserteurs en temps de guerre.

Toutes ces mesures suscitèrent une vive opposition des milieux conservateurs américains et le slogan « impeach Earl Warren » (révoquez Earl Warren), fut, un moment, le slogan le plus répandu aux Etats-Unis.

LE RAPPORT

Cependant, c'est à Earl Warren que le président Johnson s'adressa, une semaine après l'assassinat, à Dallas, du président John Kennedy, pour diriger une commission d'enquête, formée de sept personnes, chargée de faire la lumière sur les circonstances du meurtre.

C'est cette commission qui rédigea le « rapport Warren », toujours controversé, qui a conclu qu'il n'y avait pas eu de conspiration, Lee Harvey Oswald étant considéré comme le seul assassin de John Kennedy.

En juin 1969, après avoir accepté de rester à son poste au-delà de la limite d'âge, Earl Warren donna sa démission et fut remplacé par Warren Burger, l'actuel président de la Cour, qui fut nommé par le président Nixon.

Franco : tout irait bien

MADRID (AFP). — La phlébite dont souffre le général Franco a pratiquement disparu sans traitement spécial, et le pronostic est très bon, a déclaré le directeur de l'hôpital « Francisco Franco », confirmant ainsi la teneur du bulletin de santé de la matinée de mercredi. Le médecin a laissé entendre que son patient pourrait rester encore quatre ou cinq jours dans son établissement, non en raison de sa phlébite, mais pour se reposer. Le médecin a tenu aussi à préciser que la phlébite ne laisserait aucune séquelle.

D'autre part, de source médicale on indique que le traitement normal auquel a été soumis le chef de l'Etat espagnol était à base de deux anticoagulants (dont l'héparine) qui avait entraîné la quasi-disparition du caillot.

Le général Franco a reçu une nouvelle fois, comme la veille, le prince d'Espagne, son successeur.



(Téléphoto AP)

Hollande : fin de l'embargo pétrolier

AMSTERDAM (AP). — Après l'annonce de la levée de l'embargo pétrolier des Etats arabes qui frappait les Pays-Bas depuis neuf mois, un porte-parole du ministère des affaires étrangères de la Haye a déclaré : « En dehors de ses aspects favorables pour l'économie des Pays-Bas, le gouvernement néerlandais veut souligner que cette décision stimulera le développement de bonnes relations entre la Hollande et le monde ara-

be, comme l'ont toujours voulu les Pays-Bas ».

Largement tributaire du trafic pétrolier, Rotterdam a subi un manque à gagner de 25 millions de florins, en droits de douane depuis l'entrée en vigueur de l'embargo peu après le début de la guerre d'octobre, selon les statistiques des autorités portuaires.

Celles du gouvernement révèlent que les importations de pétrole destinées à la consommation intérieure avaient atteint leur niveau normal dès le mois d'avril, et qu'en juin les réserves de pétrole but étaient supérieures de 25 % à ce qu'elles étaient avant l'embargo.

EN FAIT...

En raison essentiellement de la réexpé-

dition de pétrole non arabe vers Rotterdam, l'embargo n'a jamais réussi à détériorer l'économie néerlandaise ou à provoquer un bouleversement dans le mode de vie des habitants. Ainsi, par exemple, les stations n'ont été assiégées qu'au cours des 23 jours qu'a duré le rationnement — apparemment pas nécessaire — de l'essence, alors que la consommation de carburant est toujours limitée aux Etats-Unis.

La balance commerciale des Pays-Bas a cependant été affectée : en janvier 1974, son excédent n'était que de 94 millions de florins, tandis qu'il s'élevait à 394 millions de florins en janvier 1973. Ce déclin est dû en partie à la chute des réexportations de pétrole brut et de produits pétro-chimiques.

Non catholique et protestant en Ulster

BELFAST (AP). — Les organisations paramilitaires catholiques et protestantes ont rejeté le projet de libération progressive et conditionnelle des détenus administratifs en Ulster, présenté à la Chambre des communes par le secrétaire britannique à l'Irlande du Nord.

« Nous réclamons la fin complète et totale de l'internement administratif », a déclaré M. Loughran, membre du « Sinn-fein », provisoire, organisation politique de l'IRA.

Des porte-parole de deux organisations protestantes, l'Association pour la défense de l'Ulster et la Force des volontaires de l'Ulster ont également fait savoir qu'elles exigeaient la libération immédiate de ces détenus.

Dans le camp de prisonniers de Maze, près de Belfast, 620 personnes suspectées d'activité terroriste sont actuelle-

ment incarcérées sans avoir été jugées. Les trois-quarts d'entre elles au moins sont soupçonnées d'appartenir à l'IRA provisoire, les autres étant des protestants.

En vertu du projet gouvernemental, six catholiques et un protestant détenus à la prison de Maze ont été remis en liberté mardi.

D'autre part à la fin du débat aux Communes, les députés ont adopté la prolongation pour six mois des règles d'exception autorisant la détention administrative. Cette procédure doit être maintenue comme une garantie, bien que les règles d'exception puissent être annulées si la violence cessait.

Il a par ailleurs signalé qu'au cours des trois derniers mois, les attentats (1087 au total) ont fait dans la province 46 morts.

Italie : grèves et privilèges

Il y a quelques jours, la presse romaine a révélé que des fonctionnaires du ministère des finances avaient accepté de réduire la « facture » de nombreux contribuables, et elle en a publié la liste. Dans la Ville éternelle, deux cent cinquante personnes ont un revenu annuel de plus de cinquante millions de lire, soixante de plus de cent millions de lire. Ce sont des sommes énormes. Or, le prince Alessandro Torlonia qui, pour le fisc, a un revenu de 375 millions de lire, n'a payé des impôts que sur 150 millions. Un « arrangement » est intervenu avec les inspecteurs. Il en a été de même pour beaucoup de gens très riches qui possèdent une entreprise de construc-

tion (impôts calculés sur un revenu de 130 millions de lire, et non pas de 350 millions), et pour M. Paride Stefanini, chirurgien à la mode (200 millions au lieu de 300). On ne manque pas de rappeler que la commune de Rome est criblée de dettes, mais qu'elle n'a pas hésité à se priver de quelques milliards pour faire plaisir à quelques personnages au portefeuille bien garni. De surcroît, il ne faut pas oublier que le revenu moyen, par habitant, est de 96.000 lire par mois (par exemple de 197.000 lire, notamment pour M. Alfio Marchi, pour les employés, de 125.000 lire pour les ouvriers).

Lorsque, maintenant, le gouvernement

exige une taxe supplémentaire du propriétaire d'une automobile de petite cylindrée, ainsi que du propriétaire d'un modeste appartement, qui a fait des économies pendant toute sa vie, le contraste est criant. « Une fois de plus, disent les gens du peuple, c'est nous qui devons payer. Tout coûte plus cher, à cause de l'inflation. Les revalorisations que nous avons obtenues sont réduites à néant. Et, pendant ce temps, les riches ont placé leurs capitaux en Suisse... »

Il y a dix ans, à l'époque du « miracle italien » les inégalités de revenus étaient un peu moins criantes qu'aujourd'hui. C'est ce qu'enregistrent les statistiques. La chute de la lire et l'inflation galopante, paradoxalement, font soudain apparaître les injustices dans une lumière plus crue, et les rancœurs n'en sont que plus lancinantes. Il va être difficile, et très long, de remonter la pente. Les Italiens prennent conscience de plus en plus qu'ils vont au devant de lendemains qui ne chanteront pas.

Jacques FERRIER

Paul VI à nouveau souffrant



La foule sur la place Saint-Pierre.

(Téléphoto AP)

CITÉ-DU-VATICAN (AP). — Le pape Paul VI, en proie à une crise d'arthrose dans le genou droit, a annulé mercredi son audience générale hebdomadaire.

Néanmoins, le souverain pontife, qui est âgé de 76 ans, s'est rendu à la fenêtre de ses appartements pour bénir la foule rassemblée sur la place Saint-Pierre. « Je vous demande de m'excuser, a-t-il dit. C'est devenu plus douloureux ».

Le pape a ajouté que les mouvements de son genou étaient gênés mais que, néanmoins, il avait voulu, selon l'habitude, bénir les pélerins.

« Le saint-Père a subi, durant la nuit, une rechute de l'arthrose qui a attaqué

son genou droit depuis quelque temps. Il s'ensuit que l'audience générale d'aujourd'hui a été annulée », a annoncé un communiqué.

C'est la troisième fois depuis le début de l'année que le pape est souffrant. Il a été deux fois grippé en mars et, sur ordre des médecins, il a annulé, pour la semaine sainte, un programme très chargé.

D'autre part, le Vatican a publié le texte du discours que le pape aurait dû prononcer au cours de son audience générale annulée.

Le texte s'en prend aux contestataires, théologiens et prêtres, qualifiés de « frères imprudents et ignorants ».

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

EUROPE

Paris : modification constitutionnelle
PARIS (AP). — Le Conseil des ministres a approuvé les principes d'un projet de loi, portant modification de l'article 61 de la constitution.

Jusqu'à présent, seuls le président de la République, le premier ministre, le président du Sénat et le président de l'Assemblée nationale avaient le droit de saisir le Conseil constitutionnel.

En vertu du projet approuvé, le Conseil pourra être également saisi par le cinquième des parlementaires de l'une ou l'autre assemblée, c'est-à-dire 98 députés ou 56 sénateurs.

En outre, le Conseil pourra se réunir lui-même s'il juge que des lois, qui ne lui ont pas été soumises, semblent porter atteinte aux libertés publiques.

« Saliout 3 » bis
MOSCOU (AFP). — Une réplique exacte de la station orbitale soviétique « Saliout-3 », habitée, elle aussi, par deux cosmonautes, fonctionnera simultanément sur terre selon le même programme que sa sœur jumelle dans l'espace, révèle l'agence TASS.

L'existence de ce simulateur est rappelée par l'agence soviétique à l'occasion d'un incident mineur à bord de « Saliout-3 », le commandant Popovitch s'était plaint d'un courant d'air qui le

dérangeait dans son sommeil. Le centre de contrôle du vol a alors eu recours au modèle terrestre pour savoir si on pouvait arrêter le ventilateur fautif.

55 millions d'Italiens
ROME (AFP). — La population italienne est estimée à 55 millions 321.000 personnes, d'après les calculs de l'institut italien de statistiques.

L'institut a constaté également que si la mortalité est en baisse par rapport à l'an passé, la natalité a elle aussi diminué d'environ 1 % depuis le début de l'année.

La fronde des mamans
NICE (AP). — La route du bord de mer dans la traversée de Cagnes a été bloquée pendant deux heures par 300 mères de famille, accompagnées de leurs enfants, pour protester contre la non-observation par les automobilistes de la vitesse maximum imposée (60 km/h) et contre l'insuffisance du nombre des passages protégés, qui constitue un grave danger pour les piétons.

AMÉRIQUE

Essais nucléaires
WASHINGTON (AFP). — Les Etats-Unis ont procédé mercredi à leur 259e essai nucléaire souterrain à des fins militaires, annonce-t-on à Washington. Cet

essai a été réalisé dans le désert du Nevada. La charge est estimée à 20 - 200 kilotonnes. L'explosion correspondait, selon les spécialistes, à un tremblement de terre de 5,5 sur l'échelle Richter.

Le même jour, l'URSS a procédé à une expérience de même type. Ces explosions interviennent une semaine après la signature à Moscou d'un accord soviéto-américain sur la limitation après le 31 mars 1976, des essais nucléaires militaires souterrains.

Entre le Pentagone et le Kremlin

WASHINGTON (AP). — Le « Washington Post » rapporte que la possibilité d'une rencontre sans précédent entre le secrétaire à la défense, M. Schlesinger et son collègue soviétique, le maréchal Gretchko est actuellement à l'étude au Pentagone.

PROCHE-ORIENT

Vers un voyage de Sadate à Moscou

LE CAIRE (AP). — M. Fahmy, ministre égyptien des affaires étrangères, se rendra à Moscou la semaine prochaine pour préparer une rencontre entre le président Sadate et les dirigeants soviétiques.